

CONSULTATION SUR PLACE

**Ecole Nationale Supérieure
Des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

**Médiathèque entre animations et politique culturelle :
l'exemple de la Maison du Livre de l'Image et du Son
De Villeurbanne**

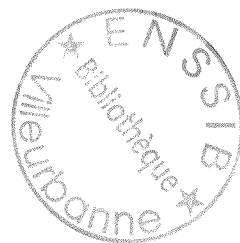
Valérie d'AMICO

Sous la direction de
Jean-Loup LEREBOURS
Directeur de la bibliothèque d'Arles



2000

**Ecole Nationale Supérieure
Des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**



Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

**Médiathèque entre animations et politique culturelle :
l'exemple de la Maison du Livre de l'Image et du Son
De Villeurbanne**

Valérie d'AMICO

Sous la direction de
Jean-Loup LEREBOURS
Directeur de la bibliothèque d'Arles

1999
DCB
49

2000

“ Il franchit l'étroit passage vaginal et entra dans le vaste utérus de la Salle de Lecture. En travers du sol, disséminés le long des tables disposées en rayons, des chercheurs, tels des foetus, se recroquevillaient sur leurs livres.

(...) Des sentiments contradictoires de culpabilité, d'envie, de frustration et de révolte s'emparèrent d'Adam. La révolte l'emporta : cette immobilité silencieuse, cette contrainte physique, n'était pas naturelle.

(...) Et si, en revanche, le sol circulaire de la Salle de Lecture était comme le plateau tournant d'un théâtre, pour mettre tout l'ensemble en mouvement, entraînant les rangées de tables dans de vivifiantes révolutions ? Oui, et les tables seraient installées afin de pouvoir monter et descendre en douceur comme les chevaux de bois d'un manège.

(...) Peut-être pourrait-il y avoir de la musique tintinnabulante...”

David Lodge, *La chute du British Museum*

INTRODUCTION	4
<u>ETAT DE LA QUESTION DANS LA LITTERATURE</u>	
PROFESSIONNELLE	7
A/ Le métier de bibliothécaire.	7
B/ Management des bibliothèques. Thierry Giappiconi (conservateur en chef, directeur de la bibliothèque municipale de Fresnes, membre de l'IFLA, il a participé à la révision du manifesté de l'Unesco), Pierre Carbone (conservateur en chef, spécialiste de l'évaluation).	9
C/ Bibliothèques municipales et animation. Bernadette Seibel, sociologue.	12
D/ Les concepts de l'animation. Bernadette Seibel.	17
E/ Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité ? Anne-Marie Bertrand, chef du service des Etudes et de la Recherche à la BPI.	18
F/ Action culturelle en bibliothèque. Viviane Cabannes et Martine Poulain.	21
G/ Bibliothèque municipale et politiques culturelles. Isabelle Gosselin.	30
H/ La bibliothèque hors les murs. Claudie Tabet (institutrice Freinet, bibliothécaire, Bureau du Développement de la Lecture au Ministère de la Culture).	35
I/ Espaces d'animations. Jacqueline Gascuel, conservateur en Chef, directrice de la BDP des Yvelines.	43
<u>I POLITIQUE CULTURELLE DU RESEAU MLIS</u>	43
A/ Les années antérieures, service par service.	43
<u>1 MLIS Adultes</u>	43
<u>2 MLIS Jeunesse</u>	44
<u>3 MLIS Discothèque</u>	45
<u>4 MLIS Vidéothèque</u>	46
<u>5 MLIS Artothèque</u>	46
<u>6 MLIS Design</u>	47
<u>7 Annexe Tonkin</u>	48
<u>8 Archives</u>	49
<u>9 Bibliobus</u>	50
<u>10 Prêt aux Collectivités</u>	50
<u>11 Coordination des animations et Communication</u>	51
B/ La dernière programmation 1999.	52

<u>1 Genres représentés</u>	53
<u>2 Contenus et domaines</u>	54
<u>3 Publics ciblés</u>	54
<u>4 Sites et services à l'origine des projets</u>	55
C/ Les projets 2000.	56
<u>1 L'ordinaire : janvier à avril 2000</u>	57
<u>2 L'Événement : Fête du Livre Jeunesse</u>	60
II PUBLIC	63
A/ Usagers des animations.	63
B/ Public ordinaire du réseau (Adultes).	74
C/ Public ordinaire du réseau (Adolescents).	79
III DU COTE DES PROFESSIONNELS	84
A/ Les personnels du réseau MLIS.	84
B/ Médiathèques de villes de 100 000 à 150 000 habitants	97
IV PARTENARIATS	108
A/ Recensement	108
<u>1 Médiathèques des environs</u>	108
<u>2 Lieux de programmation culturelle</u>	110
<u>3 Lieux d'activités socioculturelles et de loisirs</u>	115
<u>4 Manifestations régionales</u>	120
<u>5 Organismes de l'Éducation Nationale</u>	121
<u>6 Librairies</u>	123
<u>7 Editions</u>	125
B/ Résultats des enquêtes	126
<u>1 Les divers partenaires</u>	126
<u>2 Editeurs et libraires</u>	136
V HORIZONS	138
A/ Tutelle	138
<u>1 Silences et hypothèses</u>	138
<u>2 Entretiens</u>	140
B/ Formation et emploi.	145
<u>1 Les organismes formateurs des professionnels des bibliothèques</u>	145
<u>2 Les offres d'emplois</u>	146

<u>CONCLUSION</u>	148
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	159
<u>ANNEXES</u>	163

INTRODUCTION

En stage à la maison du Livre de l'Image et du Son de septembre à novembre 1999, j'ai travaillé sur la "définition d'une politique d'animations" au sein du réseau des médiathèques de Villeurbanne.

*ce n'est pas
un problème.* (Ma problématique est ample, voire floue (?) : état des lieux sur l'animation dans le réseau villeurbannais de lecture publique, mon questionnement porte tout à la fois sur les modalités, les acteurs et les enjeux. Vaste champ, carrefour d'interrogations, l'animation, après quelques lectures, m'a semblé en effet devoir s'appréhender selon un point de vue panoptique plutôt que par une concentration approfondie sur un seul point, par exemple le public.

Pourquoi ce choix de la dispersion ? D'abord parce que les animations, plus qu'une spécialité ou une compétence spécifique, représentent un ensemble d'implications transversales (équipements, personnels, budget, acquisitions, valorisation des collections, publics, partenariats, relations avec la tutelle...) : le sujet lui-même imposait une prospection en tous sens et cette approche me fut dictée par le souci d'une cohérence thématique. Ensuite parce que, dans le cadre d'une mise en situation professionnelle définie par le stage d'étude, l'initiation au métier de conservateur territorial incitait d'avantage à une vision synthétique et logistique qu'à une approche pointilliste de type scientifique ou universitaire : l'apprentie que je suis a pris ici une option stratégique.

J'espère n'avoir pas sous-estimé les risques inhérents à cette méthodologie impressionniste : sacrifice, faute de temps, de l'enquête quantitative et donc absence de portée statistique, inventaire un peu touche-à-tout et donc manque de précisions fines.

Après ces considérations sur les principes, voici plus concrètement, les grandes orientations que j'ai adoptées :

- j'ai consulté les archives du réseau (bilans d'activités, plaquette de programmation),
- j'ai sélectionné, parmi la quarantaine d'animations proposées à la MLIS de septembre à décembre, dix manifestations représentant chacune un genre ; j'ai ainsi recueilli 100 questionnaires, diffusés parmi le public venu assister à ces animations,
- j'ai récolté une autre centaine de questionnaires proposés, dans les différents services, aux Adultes usagers ordinaires du réseau, hors animation,
- j'ai interrogé 10 adolescents, également hors animations,

- j'ai contacté 27 membres du personnel de la MLIS, tous intervenant de près ou de loin dans les animations ; parmi eux 9 ont bien voulu se prêter à une enquête approfondie,
- j'ai reçu 6 réponses au questionnaire que j'avais adressé à 22 médiathèques de villes de 100 000 à 150 000 habitants (Aix-en-Provence, Amiens, Angers, Avignon, Besançon, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Le Mans, Limoges, Metz, Mulhouse, Nanterre, Nîmes, Roubaix, Rouen, Perpignan, Tourcoing, Tours, Versailles),
- j'ai obtenu, en retour à une enquête envoyée à 74 partenaires locaux (11 médiathèques de la région lyonnaise, 20 associations socioculturelles villeurbannaises et 10 lyonnaises, 16 centres socioculturels villeurbannais, 8 équipements culturels villeurbannais, 5 équipements culturels lyonnais, 3 organismes de l'Education Nationale, 5 manifestations culturelles en région Rhône-Alpes, 32 libraires lyonnais, 14 éditeurs) 9 réponses.
- j'ai sollicité des entretiens auprès de 10 représentants de la tutelle (le Secrétaire Général adjoint, l'Adjoint à l'Education et à la Petite Enfance, l'Adjoint à la Vie associative, l'Adjoint à la Culture, le Directeur du Service Culturel, le Directeur du Service Education, le Directeur du Service Petite Enfance, la Directrice du Service Jeunesse, la Directrice du Service de la Vie associative, le Responsable de la Communication) mais n'ai rencontré que deux d'entre eux : le Directeur du Service Culturel et la Directrice de la cellule communication,
- j'ai analysé les programmes de formation continue du CNFPT et de l'ENSSIB-IFB pour savoir quelle part ces organismes réservent à l'animation,
- j'ai dépouillé les offres d'emploi, parues dans les numéros des mois de septembre et octobre 1999 de *Livres Hebdo* et de *La Gazette des Communes*,
- j'ai assisté aux réunions où il fut question de la politique culturelle du réseau : sessions bimensuelles de la Commission Animations, instance transversale, qui s'est mise en place à la MLIS l'année dernière, composée de la direction, des responsables des différents services et de volontaires parmi les membres du personnel ; séances, à la mairie, consacrées à des négociations relatives au montage d'une Fête du Livre Jeunesse pour mai-juin 2000 ; assemblées des directeurs de médiathèques des environs destinées à réfléchir aux objectifs d'une collaboration inter-bibliothèques ; rencontres de divers partenaires locaux susceptibles de participer à la Fête du Livre Jeunesse.

Ces diverses activités visèrent les objectifs suivants :

- repérer s'il existait au sein du réseau, une politique culturelle, du moins des habitudes, des priorités tant en termes de contenus et de moyens, de publics, de partenaires, de directives municipales : j'ai tenté de retracer un historique des animations proposées par la MLIS depuis sa construction en 1988 jusqu'à sa dixième année d'existence,
- comparer ce passé de 10 ans avec l'actualité et les projets : j'ai cherché des continuités et des ruptures,
- connaître les usagers des animations : j'ai voulu mesurer quelles convergences et divergences existaient entre eux et le public ordinaire du réseau, s'ils représentaient un public spécifique,
- établir, à partir de ce qu'en déclaraient les professionnels, un état des lieux sur les animations à la MLIS : j'ai cherché à savoir comment elles étaient conçues mais aussi perçues et vécues,
- comparer, toujours à partir des déclarations des bibliothécaires, ces options culturelles avec celles arrêtées par des médiathèques situées dans des villes de 100 000 à 150 000 habitants, sachant que Villeurbanne en compte 127 000,
- recenser les partenaires locaux de manière à connaître l'environnement culturel du réseau, à dénicher, peut-être, des collaborations nouvelles, du moins à sonder des attentes, des suggestions, voire des critiques,
- rencontrer le Politique : voir dans quelle mesure une médiathèque publique est tributaire des choix culturels de sa tutelle, dans quelle mesure elle peut ou veut influencer celle-ci,
- mesurer quelle place les organismes formateurs des personnels de bibliothèques accorde à l'animation,
- mettre en regard cette part faite à l'animation dans les formations avec celle qu'elle occupe dans les offres d'emploi.

De quels outils méthodologiques me suis-je doté pour parvenir à de si vastes fins ?

- des concepts recelés par la littérature professionnelle, que j'ai entrepris de transférer sur le terrain, de mettre à l'épreuve du quotidien,
- de questionnaires semi-directifs en direction du public, des professionnels, des partenaires, de la tutelle : ne pouvant entreprendre, étant donné le douloureux facteur temps, de vastes enquêtes quantitatives, je me suis résignée à ne prétendre livrer, à l'issue de leur néanmoins fastidieux dépouillement, que des tendances indicatives très

approximatives... En espérant qu'elles ne seront pas totalement fausses,

- d'hypothèses et d'interprétations élaborées à partir de quelques traces écrites, recueillies quand la voix humaine fit défaut : bilans, plaquettes, programmes, annonces...

De tout ceci sont ressortis les points examinés dans l'ordre suivant : état de la question dans la littérature professionnelle, politique culturelle du réseau, enquête auprès du public, enquête auprès des professionnels, partenariats, contexte représenté à la fois par la tutelle et par le binôme Formation-Emploi.

ETAT DE LA QUESTION DANS LA LITTÉRATURE PROFESSIONNELLE

Je me propose de présenter, dans ce chapitre, quelques ouvrages relatifs aux animations. Cette présentation donnera un aperçu des problématiques majeures sur la question.

A/ Le métier de bibliothécaire.

Dans les années 1960, une nouvelle dynamique de transmission des connaissances apparaît, d'où émerge l'animation. Celle-ci est porteuse de plusieurs enjeux :

- la recherche de publics nouveaux,
- la redéfinition des missions de la bibliothèque,
- un engagement plus important des médiathèques dans la cité :
 - elles collaborent avec des partenaires au coeur d'un nouveau système de promotion de la culture,
 - elles nouent des relations plus étroites avec les autorités de tutelle.

Sont traitées, au chapitre de l'action culturelle, les problématiques suivantes :

- l'information du public,
- la publicité et la communication,
- l'aide au lecteur (conseils de lecture, recherche documentaire, visites de

groupes, guide du lecteur, signalisation interne, valorisation des collections, notamment des nouvelles acquisitions).

Finalités de l'action culturelle :

- mettre en valeur les collections,
- accueillir des publics nouveaux,
- favoriser l'éveil culturel.

Formes de l'animation :

- expositions : sortir les fonds, les faire voir et vivre,
- conférences : permettre au public de rencontrer des créateurs, des éditeurs, des scientifiques,
- cercles de lecture : promouvoir la lecture, en perte de vitesse,
- animations hors les murs (salons, foires, marchés, festivals) : affirmer sa présence dans la cité.

Une politique :

- cohérence et non juxtaposition hétéroclite : rendre lisible un projet d'établissement,
- écoute des usagers : savoir répondre aux attentes, implicites souvent ou sondées par enquêtes,
- programmation : planification annuelle, à la limite par semestre,
- locaux adéquats et matériels adaptés,
- crédits gérés et répartis au mieux selon les objectifs,
- personnels formés aux compétences nécessaires à ces missions nouvelles,
- contacts établis avec les partenaires.

Une logique partenariale :

- partager des savoir faire complémentaires,
- partager des publics divers,
- formaliser la mise en oeuvre de la collaboration,
- rechercher des subventions,
- partager des locaux,

- partager des ressources, des collections.

Concernant ces partenaires, il n'y a que l'embarras du choix :

- associations,
- équipements culturels (musées, théâtre, cinémas...),
- structures sociales (centres sociaux, crèches...),
- services municipaux (jeunesse et sport, éducation...),
- Education Nationale.

Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique (1994) :

Fait-il référence aux missions d'action culturelle ? Pas explicitement, mais il est dit que les bibliothèques doivent :

- "Développer le sens du patrimoine culturel",
- "Assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle",
- "Favoriser la diversité culturelle".

Charte des bibliothèques adoptée par le Conseil Supérieur des Bibliothèques (1991)

Rien n'est dit relativement à l'action culturelle dans le titre I (Missions).

En revanche, dans le titre III (Responsabilité et Compétences des collectivités), l'article 24 sur le rôle des communes précise : "les bibliothèques municipales doivent contribuer au développement de la lecture et à l'action culturelle qui lui est liée en concertation avec les autres organismes et partenaires communaux".

Enfin, au chapitre II de la première partie, intitulé "Missions et enjeux", on peut lire :

"Loisirs et développement culturel sont liés de manière indissociable (...). La bibliothèque est un lieu de loisir et de détente (...). Elle se veut un lieu de diffusion de la création et contribue à faire connaître les artistes contemporains (...). La bibliothèque demeure le lieu indispensable de la conservation d'une mémoire culturelle mais aussi le soutien de la création (...) Ce sera le sens et l'un des objectifs, en appoint des acquisitions, des actions d'animation".

B/ Management des bibliothèques. Thierry Giappiconi (conservateur en chef, directeur de la bibliothèque municipale de Fresnes, membre de l'IFLA, il a participé à la révision du manifesté de l'Unesco), Pierre Carbone (conservateur en

chef, spécialiste de l'évaluation).

Politique de la bibliothèque : chapitre I

1.3 Contribution au développement culturel

L'action culturelle est définie comme mission de la bibliothèque : "La bibliothèque publique se doit d'imprégner l'ensemble de ses fonctions d'une ambition culturelle (...). C'est pourquoi elle se doit de favoriser la place de la culture dans les loisirs. Comme les autres institutions culturelles, elle doit tout mettre en oeuvre pour faire de la culture un objet de désir (...)". Toutefois, au titre de cette mission, l'animation ne vient qu'en seconde place, après les activités strictement bibliothéconomiques : "le rôle de médiation culturelle s'exprime tout d'abord par ses actions régulières en faveur du développement de la lecture, de la formation, de l'information, de la conservation et de la mise en valeur de son patrimoine, de la promotion de ses collections et de ses services. Elle s'exprime aussi, d'une manière qui lui est moins spécifique, par des spectacles, des expositions, des conférences, des concerts... Afin d'éviter la dispersion, il convient de s'efforcer de faire coïncider cette mission avec des objectifs définis et de favoriser les actions susceptibles de mettre les collections en valeur".

Définir orientations et objectifs : chapitre III

1.2 Analyser l'environnement

- Environnement culturel : rechercher des synergies, des logiques de complémentarité avec les partenaires culturels (établissements d'enseignement artistique, et sociétés artistiques, musées, théâtres, salles de concerts, centres socioculturels, associations socio-éducatives).
- Environnement en matière de loisirs : les bibliothèques exercent dans un contexte d'offre de loisirs : connaître cet environnement peut infléchir les modes de fréquentation et permettre de mieux cerner les attentes du public.

Mettre en oeuvre : chapitre VI

Conseil est donné d'établir un réseau de relations et de partenariats et de déterminer des publics-relais.

Evaluer et contrôler : chapitre VII

Si la notion d'évaluation des politiques publiques est inscrite dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (1789), elle n'a commencé à s'appliquer aux bibliothèques que dans les années 1980. Pour plusieurs raisons :

- importance croissante de l'information et de la documentation dans la société,
- rôles social et politique accrus pour les médiathèques,
- restrictions budgétaires, du moins maîtrises.

Outils d'évaluation, les indicateurs de performance doivent être subordonnés à la définition d'objectifs et servir d'aides à la décision.

La normalisation des données statistiques, outils d'évaluation par excellence, s'est faite sous l'impulsion d'abord de l'Unesco, qui depuis 1950, publie dans son *Annuaire* (tous les deux ans puis, à partir de 1970, tous les trois ans) de telles données, présentées par pays et par catégorie de bibliothèque. Mais c'est en 1991 que l'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) a établi une norme internationale sur les statistiques des bibliothèques : l'ISO 2789. En France l'AFNOR a publié en 1994, la référence Z48-004, qui se veut une liste minimale de données, plus succincte en profondeur que la norme ISO mais dressant un panorama plus exhaustif des activités des bibliothèques. L'animation, par exemple, ne figure pas dans la norme ISO mais est mentionnée dans cette liste AFNOR.

Deux types d'évaluations sont possibles : l'autoévaluation, qui mesure des évolutions internes à une bibliothèque donnée et l'évaluation par comparaison avec d'autres établissements, qui n'a de sens que si les missions, les ressources, les publics sont similaires.

Jusqu'à présent l'évaluation en bibliothèques a prioritairement porté sur les collections, les acquisitions et les coûts.

Un tableau de bord, instrument du management moderne, est un ensemble de données chiffrées : portant à la fois sur le passé, le présent et l'avenir, il ne doit pas être un simple constat a posteriori mais un outil de prévision et de pilotage évolutif ; c'est un système d'indicateurs exprimés sous forme de données relatives, volontiers traduites en tableaux et graphiques. C'est la confrontation entre eux des divers indicateurs retenus qui permet l'interprétation, non la fixation sur certains comme sur des valeurs absolues.

Conclusion :

Pourquoi insister sur le management et l'évaluation ?

- pour réaffirmer “la raison d’être des bibliothèques”,
- pour maîtriser leur évolution, en termes de responsabilités et de missions,
- pour que la direction des médiathèques reste assurée par des professionnels des médiathèques,
- pour engager les bibliothécaires et leurs autorités de tutelle à travailler sur la base d’objectifs explicites.

C/ Bibliothèques municipales et animation. Bernadette Seibel, sociologue.

300 bibliothèques municipales ont été questionnées sur leurs pratiques de l’animation.

Parmi ces 300, 100 bibliothèques furent étudiées du point de vue de leur public.

Est apparue une extension des missions et activités des bibliothèques depuis les années 1960.

L’animation est définie comme “sélection de biens et services culturels proposée au public par l’intervention de professionnels”.

Questions :

- quelles activités constituent les animations ? Sont-elles spécifiques à l’institution bibliothèque ou empruntées à d’autres ? Y-a-t-il consensus ou divergence ?
- quel rapport s’établit entre la fonction d’animation et les fonctions traditionnelles de conservation et diffusion ?
- quelles conditions économiques, techniques, institutionnelles ont déterminé l’émergence de l’animation ?
- quels publics sont ciblés ?
- quelles sont les stratégies d’offre ? Sont-elles liées aux villes ou aux professionnels ?
- quels sont les effets de l’animation sur l’institution bibliothèque ?

Facteurs déterminants :

- dotation en moyens financiers, matériels et humains,
- structure et taille du cadre urbain,
- élargissement du public,
- changements dans la profession.

Contexte ayant suscité l'apparition d'animations

1966 : création du groupe d'Etude interministériel pour le changement de la lecture publique : idée d'éducation permanente, de démocratisation de la culture, rôle incitatif de l'Etat,

1968 : création du service de la lecture publique : ouverture de nombreuses bibliothèques et annexes, construites selon de nouvelles normes intégrant une spécification des espaces selon les publics (adultes/enfants).

Entre 1971 et 1977, le nombre d'animations augmente, non sans lien avec l'essor du nombre des bibliothèques. Plus la ville est petite plus cette augmentation est forte. Fait nouveau alors, les bibliothèques construites durant ces années prévoient un espace pour l'animation et du personnel spécifique.

Essor des sections jeunesse, en même temps que de l'édition destinée aux jeunes : l'animation se fixe pour objectif de promouvoir la lecture-plaisir.

Les animations sont plus importantes dans les bibliothèques disposant de moyens élevés et ayant un nombre d'inscrits en hausse, parmi lesquels beaucoup de scolaires et d'étudiants, pour lesquels la bibliothèque est lieu de séjour et consultation sur place plutôt que d'emprunt. Parallèlement se dessine une élévation de la scolarisation dans la population, en particulier parmi les classes moyennes. Les animations seraient donc une réponse à la demande d'un public nouveau dans une certaine mesure, mais acquis a priori à la culture dominante.

A l'augmentation du nombre des bibliothèques et des inscrits correspond une augmentation des professionnels : le bénévolat, pratique naguère fréquente, recule ; la spécialisation s'intensifie dans l'organisation interne du travail ; les nouveaux recrutés sont plus jeunes, plus diplômés et en majorité des femmes. L'animation apparaît en 1977, dans le nouveau programme de formation des professionnels : à la fois comme un plus à l'accompagnement des lecteurs et comme un appendice à la diffusion de nouveaux médias et supports ; toutefois, ni dans le contenu des enseignements, ni dans les épreuves du DSB, l'animation n'est réellement présente, pas plus qu'elle ne donne lieu à théorisation de la part des formateurs et professionnels ; en revanche, dans la préparation du CAFB, la place de l'animation est importante : elle y est définie comme "politique d'ensemble, mode d'action par rapport aux objectifs généraux de la bibliothèque publique" ; l'option jeunesse y accorde une importance particulière. Parmi les professionnels, les compétences invoquées au titre de l'animation sont

“l’investissement personnel”, “la curiosité”, “la boulimie intellectuelle”, “le goût pour les contacts”.

L’animation met l’accent sur la forme du rapport à établir entre bibliothèque et usagers, plus que sur le contenu de ce rapport : elle se veut attraction, séduction, subversion par rapport aux modes de transmission sérieux et scolaires de la culture, sans remise en cause, pour autant, de celle-ci : c’est un nouveau positionnement de l’institution bibliothèque par rapport à la culture.

L’animation, domaine aux contours flous, permet pour certains personnels, notamment titulaires d’une licence et du CAFB, de déjouer le rapport hiérarchique qui les place en position subalterne : le chargé d’animation occupe un poste de concepteur symboliquement plus valorisé qu’un poste d’exécutant et intellectuellement plus enrichissant.

Formes de l’animation :

- guide du lecteur,
- visite guidée,
- panneaux et documents vidéo explicatifs,
- ventes de livres, désherbés ou neufs,
- signalétique,
- calendrier des acquisitions et animations,
- bulletin de liaison,
- bibliographies commentées,
- comités de lecture, internes ou ouverts à des spécialistes extérieurs à la bibliothèque,
- expositions, hors les murs ou internes,
- initiation aux outils de recherche documentaire,
- projections de films,
- concerts,
- débats et conférences,
- lectures publiques,
- ateliers d’écriture, de reliure, d’illustration,
- sorties culturelles.

Enjeux et valeurs sous-tendant ces actions :

- faire valoir les collections,
- inciter aux loisirs culturels,
- attirer un public plus large,
- mettre en valeur le patrimoine local, soit historique, soit littéraire, soit artistique :

- attirer de nouvelles dotations,
- collaborer avec les associations et les institutions locales,
- consacrer des genres nouveaux, de jeunes artistes.
- défendre une politique d'acquisitions fondée sur une sélection "exigente" parmi la production éditoriale, de manière à éviter les best sellers qui provoquent, parce que très éphémères, une obsolescence rapide du fonds : défense de la littérature des élites contre les collections plus commerciales et populaires,

- promouvoir l'audiovisuel comme nouveau support d'informations,
- imposer l'image d'une bibliothèque moderne, se rapprochant d'un centre de ressources documentaires capable de fournir des informations pratiques en lien avec le quotidien : prégnance de la demande sociale,

- vulgariser les sciences humaines et sociales, en plein essor, mais aussi, les sciences et les techniques, nouveaux territoires culturels, la culture se définissant jusque là, plutôt par des références littéraires et artistiques,

- favoriser l'expression et la création par des ateliers de pratique artistique.

Politiques culturelles :

- L'animation minimale : accueil, information et orientation des usagers habituels restent les objectifs de base des animations, très proches des missions bibliothéconomiques ordinaires :

- visites de classes,
- expositions,
- clubs de lecture.

Ce type de politique culturelle est souvent le fait d'établissements à faible niveau de développement (pas de locaux spécifiques, peu de crédits affectés aux animations), implantés dans de petites villes et disposant d'un public homogène de lecteurs assidus, issus des classes moyennes et supérieures.

- L'activisme éclectique :

- diversité et spécialisation des animations selon les différents publics (classes d'âge, catégories sociales...),
- introduction de nouvelles formes d'animations (stages, ateliers, spectacles) : idéal d'expérimentation,
- conquête de publics nouveaux,
- fréquence intensive d'activités régulières mais aussi manifestations ponctuelles de grande envergure,
- pluralité des espaces où organiser les animations (centrale pourvue d'annexes mais aussi locaux extérieurs),
- promotion d'une culture moderniste (ouverture sur l'actualité, supports sonores, audiovisuels, plastiques, création contemporaine...),
- techniques modernes de communication, (existence, parmi le personnel, d'un chargé des relations publiques, fichiers d'adresses, campagne de publicité, collaboration avec les médias locaux, régionaux ou nationaux...),
- participation active aux instances de la vie culturelle locale et partenariats,
- définition de l'animation comme service à part entière faisant partie intégrante des missions de la bibliothèque, non comme activité additionnelle,
- volonté militante de démocratisation de la culture.

Cette politique est menée dans les bibliothèques de grandes villes et les banlieues riches. Son objectif est de promouvoir une image novatrice et prestigieuse de la bibliothèque, mais, aussi à travers elles, de sa tutelle. Une telle politique est rendue possible, dans les grandes agglomérations, par l'existence d'un public d'intellectuels et d'étudiants.

- L'animation classique :

Objectif : valoriser à la fois la culture classique et le patrimoine régional, les collections. Cette politique est le fait des villes administratives de province (préfectures, sous-préfectures) au niveau moyen de développement.

- expositions thématiques et didactiques,
- promotion d'artistes locaux,
- programmation fondée essentiellement sur les occasions de partenariats

avec les associations locales, non sur des initiatives propres à la bibliothèque,

- souci de neutralité sociale : pas d'engagement militant.

Conclusion :

- peu d'animations en direction des couches populaires,
- volonté des bibliothèques d'assumer, en direction du jeune public, une fonction éducative, sans reproduire les modes didactiques de transmission de la culture utilisées par le milieu scolaire : l'animation est une méthode diffuse et ludique, douce d'inculcation des savoirs et valeurs,
- intention implicite de donner à l'institution bibliothèque un rôle accru dans la cité : elle devient prescripteur de biens culturels, en concurrence avec les autres équipements que sont théâtres, musées, MJC, ayant sur ces derniers l'avantage de l'encyclopédisme, alors qu'eux sont limités par leur domaine de spécialité.

D/ Les concepts de l'animation. Bernadette Seibel.

La planification culturelle débute en France dans les années 60 : création d'un Ministère des Affaires Culturelles ; ouverture des premières Maisons de la Culture.

Le concept d'animation est lié à l'idéal de démocratisation de la culture, conçue comme un moyen pour remédier aux inégalités sociales. "L'utopie animatrice" se représente l'animation comme une action compensatoire à visée sociale en même temps que comme réhabilitation et promotion de la culture populaire.

Ni une technique, ni une pédagogie, l'animation se veut "méthode douce", requérant chez les professionnels des qualités humaines plus que de véritables compétences : sens du contact, disponibilité, empathie.

Une nouvelle conception des missions de la bibliothèque émerge, développée dans le rapport du groupe d'étude interministériel remis au Premier Ministre, Georges Pompidou : les bibliothèques sont appelées à devenir à la fois des centres de documentation accessibles à tous et des espaces de vie sociale et culturelle.

Enjeux de ces rôles nouveaux dévolus aux médiathèques :

- exigence d'une nouvelle compétence professionnelle chez les bibliothécaires,
- mise en place de partenariats entre les bibliothèques et les autres équipements culturels,

- introduction de nouveaux modes de transmission des connaissances,
- promotion de nouveaux contenus culturels.

E/ Animation et bibliothèque : hasards ou nécessité ? Anne-Marie Bertrand, chef du service des Etudes et de la Recherche à la BPI.

Première définition de l'animation : "un mode de rapport entre le public et la bibliothèque". Cette définition, déjà citée par B. Seibel, correspond à une conception de l'animation qui date de son émergence dans les années 70 : portée au nues et incluant des activités aujourd'hui considérées comme des missions de base des bibliothèques, telles que : signalisation / accueil, information, orientation / formation à la recherche bibliographique et documentaire.

Aujourd'hui le champ de l'animation s'est restreint, en proportion de l'élargissement des activités conçues comme strictement bibliothéconomiques. Parallèlement d'autres définitions de l'animation peuvent être avancées : "un mode d'être de la bibliothèque dans la cité", "un mode d'apparaître dans son environnement".

Donc en même temps qu'elle s'est faite plus limitée dans ses manifestations, l'animation s'est élargie dans ses finalités.

La BPI a mené une enquête auprès des bibliothèques, conçue autour de trois axes : activités / objectifs / politiques d'animations. Sur les questionnaires diffusés, 196 se sont révélées exploitables, dont 153 émanant de bibliothèque municipale.

Activités définies comme des animations :

- expositions : 103 bibliothèques municipales sur 153 en réalisent, soit 67,32%, 131 en empruntent (85,62%), 60 en prêtent (39,21%),
- manifestations orales :
 - rencontres : 109 bibliothèques municipales en organisent (71,24%),
 - lectures : 108 (70,58%),
 - conférences : 105 (68,62%),
 - débats : 75 (49%),
- ateliers d'écriture :
 - 40 bibliothèques municipales organisent des ateliers pour enfants (26,14%),

- 24 pour jeunes de 15 à 24 ans (15,68%),
- 15 pour adultes (9,80%).

Ce type d'activités est surtout proposé dans les bibliothèques municipales de villes de 20 000 à 50 000 habitants ; au-delà seuls subsistent, encore que plus rares, les ateliers pour enfants.

- projections : 56 en organisent (36,60%),
- concerts : 55 (35,94%).

Le multi-supports, emblème des médiathèques pour la composition des collections, n'a pas réellement pénétré le domaine de l'animation.

Moyens mis en oeuvre :

- il n'a pas été possible d'exploiter les réponses relatives aux personnels spécifiquement chargés d'animations. Question mal formulée ou inadéquate à la réalité de terrain ?

- peu de locaux affectés en permanence aux animations :

- 67,97% des bibliothèques municipales ont une salle d'heure du conte,
- 50% disposent d'une salle d'exposition,
- 33% d'une salle polyvalente,
- 14% d'une salle de conférences,

- budgets :

Variation de 320 000 F à 528 000 F, avec un point d'équilibre vers les 150 000 F,

- programmation :

- annuelle pour 104 bibliothèques municipales (67,97%),
- empirique pour 43 (28,10%),
- selon des cycles pour 16 (10,45%),

- évaluation :

- 54% des bibliothèques municipales déclarent évaluer les animations (83 sur 153),
- cette évaluation reste, toutefois, empirique : comptage des usagers, discussions informelles avec ces derniers, bilans tout aussi informels avec les éventuels partenaires.

Politiques d'animation :

Certains facteurs ont déterminé l'apparition de l'animation en médiathèque :

- place du livre dans la société,

- augmentation du temps libre,
- hausse du niveau scolaire,
- médiatisation du pouvoir local et des équipements qui en dépendent,
- augmentation de la fréquentation des bibliothèques,
- revendication par les bibliothécaires d'une compétence professionnelle nouvelle.

Par ailleurs, des valeurs ont, à certaines périodes de l'histoire, forgé l'idéal socioculturel que recouvre l'animation :

- l'idée que la Nation possède un patrimoine destiné à tous les citoyens sans discrimination ; c'est l'idée force de la Révolution,
- la priorité donnée aux créateurs sur les médiateurs pour assurer la promotion de l'Art ; ce fut, en 1950, avec la création du Ministère des Affaires Culturelles, la volonté de Malraux,
- la réhabilitation de la culture populaire ; le mouvement d'Education populaire puis celui de 1968 ont défendu ce principe.

Il est possible de distinguer quatre grandes tendances en matière de politique culturelle :

- la tendance aristocratique, selon laquelle la bibliothèque tire sa légitimité de la seule existence de ses collections,
- la tendance démocratique, qui assure à la bibliothèque une mission éducative et sociale,
- la tendance libérale, pour laquelle la médiathèque se justifie en fonction de l'audience qu'elle rencontre,
- la tendance mécénale, qui attend, en retour des investissements consentis dans le domaine culturel, un bénéfice en terme de prestige et d'image.

Enfin, il faut citer les conséquences liées à la mise en oeuvre de ces politiques culturelles :

- l'apparition d'une concurrence entre les divers établissements à vocation culturelle,
- la mode des célébrations et commémorations,
- le poids de quelques événements médiatisés.

Objectifs de l'animation :

Trois finalités sont assignées aux animations :

- "une finalité culturelle, c'est à dire une nouvelle modalité de l'offre culturelle" :
 - volonté de changer l'image du livre, de l'écrit, de la bibliothèque,

- souhait de faire découvrir des artistes et des oeuvres,
- vœu, plus global, d'améliorer la médiation entre les collections et le public.
- "une finalité civique, c'est à dire "un mode d'être dans la cité" :
 - affirmer la bibliothèque comme lieu public notable dans la ville,
 - faire reconnaître la bibliothèque comme espace où s'apprennent et s'expriment les valeurs liées à la citoyenneté.
- "une finalité stratégique, c'est à dire un mode d'apparaître dans l'environnement" :
 - imposer l'image d'un lieu vivant, dynamique, pour attirer un public accru,
 - renforcer la légitimité de la bibliothèque auprès des élus,
 - s'intégrer dans un réseau de partenaire pour participer à la vie culturelle locale.

A ces finalités s'ajoute un objectif transversal : le désir qu'ont les bibliothécaires de se faire reconnaître sur ces trois plans :

- comme acteurs "culturels", c'est à dire comme gestionnaires de collections mais aussi comme médiateurs entre celles-ci et les usagers,
- comme acteurs "civiques", c'est à dire comme jouant un rôle à la fois social et politique,
- comme acteurs tout court, c'est à dire comme interlocuteurs, avec lesquels publics, décideurs et partenaires ont à compter.

F/ Action culturelle en bibliothèque. Viviane Cabannes et Martine Poulain.

L'animation est définie de manière indirecte : "intervention brouillonne parfois", "incarne la capacité d'innover", "possibilité d'explorer et d'expérimenter de nouveaux modes d'intervention, de nouvelles relations avec des groupes , de nouveaux rapports entre publics et ressources, pouvant éventuellement donner naissance à de nouveaux services".

L'action culturelle a une portée symbolique : sa nécessité s'impose quand une institution opère un changement d'identité. Elle est un "moyen de concrétiser et manifester une volonté de changement, une intention d'évoluer". Quand elle est soumise à une mutation de sa fonction sociale, l'institution bibliothèque fait du thème de l'action culturelle une question centrale, par laquelle elle signifie à tous (tutelle, agents, partenaires, publics) qu'elle participe d'une "culture vivante, ouverte, diversifiée".

Après une période de professionnalisation et spécialisation des équipements culturels, s'ouvre une ère de collaboration entre ceux-ci, à l'incitation des élus locaux qui, par ce biais, entendent affirmer une cohésion, sinon une cohérence, communale.

Parallèlement, le partenariat confronte aux limites, dans la mesure où il fait faire l'expérience de compétences limitrophes (éducation, social, muséologie, communication, recherche).

Missions et contextes

Naissance de l'animation dans les années 1960, dans l'esprit malrucien qui agite alors le monde culturel : l'objectif est de faciliter l'accès à la culture, donner au public l'envie de s'en imprégner. Parallèlement est menée une réflexion sur la signalétique, le libre accès, l'aménagement des salles. C'est pourquoi l'animation est conçue comme valorisation des collections avant tout. Animations : "activités extra-quotidiennes qui donnent accès au contenu des fonds".

Première animation : l'exposition.

Sa fonction est spectaculaire : il s'agit d'exhiber ses trésors, de sortir le fonds précieux de ses réserves.

Les "manifestations orales" : animations, dont le support est le langage (conférences, débats, lectures...) : paradoxe, si l'on veut, que cette pratique dans un lieu connoté par la lecture silencieuse et solitaire.

Ni consensus, ni légitimité véritable, pas de compétences professionnelles clairement définies, peu de personnels spécifiquement affectés, manque de cohérence dans les programmations qui s'appuient rarement sur une ligne directrice, se contentant de juxtaposer des manifestations hétérogènes.

Paradoxe : nécessité d'opérer des choix, parmi les collections pour fonder une politique d'animations cohérente, alors que la vocation d'une bibliothèque est encyclopédique dans la constitution de ces mêmes collections.

Objectif identitaire "poser les traits du personnage public que la bibliothèque est amenée à devenir par la mission d'animation qu'elle s'est donnée, maintenir un engagement visible et cohérent, poser une longévité par delà les coups médiatiques à visée uniquement publicitaire."

Il faut veiller à garder des traces des animations afin de constituer une mémoire de l'établissement, gardienne de sa cohérence.

Evaluation délicate : les éléments quantifiables, (fréquentation, tableaux de bord budgétaires, enquêtes et entretiens) laissent de côté l'essentiel, à savoir "l'effet produit sur la sensibilité du public".

Question fondamentale : le public.

Idéal républicain et démocratique : le peuple, la Nation sans ségrégation. Mais, en pratique, les institutions culturelles correspondent à une culture plus savante et élitiste que populaire.

>> effort sociologique : identifier les diverses catégories de publics, leurs besoins, leurs rapports au savoir, leurs pratiques culturelles.

>> effort pédagogique ?

>> effort de vulgarisation, de démocratisation ?

Médiation

La notion de médiation est voisine de celle d'animation. Idée de lien à établir entre la culture du livre et des publics empêchés. L'objectif social et civique double le volontarisme culturel : il s'agit, par la médiation, d'élargir l'accès à la lecture.

Activités externes : les actions dites hors les murs.

Activités internes à la bibliothèque : soutien scolaire, aide à la recherche d'emploi, accueil de publics nouveaux.

Flou conceptuel : est-ce un métier (mais par quelle formation y arrive-t-on ?) ou une fonction (mais comment se rattache-t-elle aux missions des bibliothécaires ?).

Différence entre médiation et animation ? La première serait une action sur le long terme, la seconde un événement ponctuel. Ou encore la première aurait pour objectif premier de tisser un lien entre publics, d'une part, institution et collections de l'autre, tandis que la seconde viserait surtout à faire vivre et promouvoir le fonds.

La circulaire du 14 juin 1996 définit un profil de recrutement et un parcours de formation pour les médiateurs du livre : 18 à 25 ans - niveau bac - goût pour la lecture - connaissance des publics exclus et des acteurs sociaux - préparation d'un BEATEP Option livre dans des associations régionales (ce qui implique un ancrage territorial en rapport avec la politique des quartiers), lequel BEATEP donne droit de se présenter au concours d'assistant de conservation. En 1998, ce type de poste est passé sous le statut d'emploi jeune.

La médiation s'est imposée aux milieux de la culture, bibliothèques et musées.

L'animation en fait partie, mais l'inverse n'est pas vrai.

Etat des lieux d'une enquête à l'autre

Enquête de B. Seibel dans *Bibliothèques municipales et animations*, Paris Dalloz, 1983.

Enquête d'A.M. Bertrand dans *Animation et bibliothèque : hasard ou nécessité*, Paris, BPI, 1996.

Entre ces deux enquêtes, le taux d'organisation d'expositions est passé de 57% à 85%, sachant que la majorité des bibliothèques municipales empruntent des expositions itinérantes, plutôt que de concevoir elles-mêmes leurs propres expositions.

2/3 des bibliothèques municipales proposent des manifestations orales (lectures, conférences, rencontres...), contre 20% en 1977.

Projections vidéo et concerts ont lieu dans 1/3 des établissements, alors que ces activités étaient sporadiques dans les années 1970.

94% des bibliothèques municipales déclarent participer à des manifestations soit locales, soit nationales : influence croissante des tutelles locales mais aussi des incitations de l'Etat : intensification des animations entre les deux enquêtes.

Les salles polyvalentes, conçues comme locaux spécifiques aux animations sont passées de 21% en 1977 à 56%.

En 1994 les budgets d'animation constituent entre 1% et 11,6% du budget de fonctionnement (hors personnel) : c'est dans les villes de 20 000 à 100 000 habitants qu'existent les plus forts pourcentages.

Peu de personnels spécifiquement attachés aux animations.

Par rapport à 1977, moindres divergences entre les diverses catégories de personnels : acheminement vers un consensus autour de l'idée qu'il faut favoriser l'accès au savoir du plus grand public possible.

Autre consensus théorique : les animations doivent être en rapport avec les collections donc dans la logique des acquisitions.

Nouveauté par rapport à 1977, liée à la décentralisation : la question de la légitimité de la bibliothèque municipale aux yeux de sa tutelle locale est devenue centrale dans l'animation.

Nouveau encore, le souci d'une définition plus stricte des missions de la bibliothèque municipale, de sa spécificité par rapport à d'autres équipements culturels : question identitaire, angoisse des dérives possibles : exigence de limites.

Idée neuve également, la volonté de faire de l'animation un outil de coopération entre les services internes à la bibliothèque municipale, de cohésion entre les personnels, de motivation de ceux-ci : l'animation apparaît comme instrument de lutte contre les excès de la sectorisation et de la spécialisation des tâches.

L'animation est entrée dans les pratiques courantes alors qu'elle était dans les années 1970, un acte militant.

Enjeux :

Extension du rôle de la bibliothèque : à ses fonctions de conservation et diffusion s'ajoute celle de promotion de la culture.

Les sections enfantines furent à la pointe de ce mouvement dans les années 1960, au début.

Années 1980 : intérêt accru des élus pour les animations : ils en usent comme d'un symbole de dynamisme culturel et d'intégration sociale, parallèlement à la décentralisation.

Années 1990 : banalisation et dévalorisation (restrictions budgétaires - reconversion des salles d'animations en espaces de lecture ou de travail interne). Commence alors la préférence municipale pour les manifestations grand public de prestige : le doute quant à l'efficacité civique et sociale de la culture, et le flou quant à l'identité et aux missions des bibliothèques aboutit à un recentrage des professionnels sur les activités techniques et gestionnaires.

Finalités culturelles et sociales :

- faciliter à un public hétérogène, issu des classes moyennes et intellectuelles, l'appropriation de la culture,
- promouvoir des artistes peu connus,
- défendre le livre, qui est le support privilégié des animations,
- promouvoir les fonds anciens, devenus symbole patrimonial, identitaire, touristique dans les villes,
- gagner un public empêché, notamment par des activités hors les murs, en partenariat avec les services sociaux et les associations socioculturelles : vocation à socialiser, intégrer,

- légitimer l'équipement, qui a été financé par la collectivité : marketing, publicité.

Locaux

Développement de salles polyvalentes et d'auditoriums dans l'architecture des bibliothèques des années 1980 : à proximité du hall d'accueil, souvent. Reste que 1/3 des 153 bibliothèques municipales ayant répondu à l'enquête de la BPI ne dispose d'aucun espace spécifique; en ce cas l'animation a lieu dans le hall, les salles de prêt ou des espaces extérieurs.

Budget

Les sommes consacrées aux animations ne concurrencent pas celles destinées aux acquisitions.

Les moyennes suivantes peuvent être avancées :

- 22 800 F dans les villes de moins de 20 000 habitants,
- 72 950 F dans celles de 20 000 à 50 000 habitants,
- 155 600 F dans celles de 50 000 à 100 000 habitants,
- 155 850 F pour celles de plus de 100 000 habitants.

Plus la ville est grande, plus la part du budget d'animation dans celui de fonctionnement diminue : il est de 9% dans les villes de 20 000 à 100 000 habitants, de 4% au-delà.

Cette insignifiance des budgets explique la recherche de financements auprès des institutions : DRAC, CNL, Conseil Général, Conseil Régional, mais aussi le recours au mécénat : banques et entreprises locales ainsi qu'aux associations d'amis.

Cet environnement budgétaire élargi, dépassant le cadre de la bibliothèque municipale, est signe de l'envergure de l'animation, dont la portée va au-delà des murs de l'équipement.

Personnels :

Peu de personnels spécialisés.

Les compétences exigées sont implicites plutôt qu'explicites : sens de la communication, de la médiation.

Pas de formation initiale prévue en ce domaine et peu de formation continue, d'où

récent recours à des médiateurs extérieurs ou encore à des organismes transversaux (commissions, collectifs...) internes à la bibliothèque municipale.

Logiques :

- Logique identitaire, donc documentaire : faire reconnaître la bibliothèque municipale comme institution spécifique, comme équipement culturel distinct d'un musée ou d'un centre socioculturel. Dans cette logique le premier objectif cité est la valorisation des collections. Or parmi celles-ci, peu de place est faite aux supports audiovisuels et aux multimédias (1/3 des bibliothèques municipales, selon l'enquête BPI, organisent des projections et des concerts). Il y a donc paradoxe entre un principe de valorisation de collections encyclopédiques et une prédominance du livre dans les animations.

- Logique qualitative : recours à des artistes et universitaires, spécialistes d'un domaine, susceptibles de fournir des prestations de haut niveau.

- Logique de publics : répondre aux attentes des usagers ou attirer de nouveaux publics? Cibler des catégories distinctes ou favoriser le brassage ? Hésitations et flottements signalent des choix culturels divers selon les établissements.

Pratiques :

- expositions et heure du conte : elles arrivent en première position pour la fréquence et la régularité,

- lectures, conférences, rencontres : elles sont proposées par la moitié des bibliothèques municipales mais s'avèrent moins régulières dans la programmation, que les activités citées précédemment,

- colloques, débats : surtout dans les villes de plus de 100 000 habitants,

- ateliers : on les trouve surtout dans les villes de 20 000 à 50 000 habitants,

- manifestations ludiques et festives à l'occasion de fêtes locales et nationales : c'est la mode des festivals et salons,

La tendance est à la coopération entre les divers équipements socioculturels (écoles, tourisme, musées, centres sociaux, associations...).

Autre tendance : la conception participative avec écoute de suggestions faites par le public ou les associations.

La communication se fait surtout par affiches, tracts, programmes.

Les bibliothèques municipales gardent peu d'archives : 1/3 éditent des catalogues

d'expositions, 2,7% proposent les textes des conférences.

Risques et limites :

Les animations sont aujourd'hui facilement décriées : cache-misère pour masquer l'absence de politique de lecture publique - élitisme mondain - marketing municipal - accumulation brouillonne et hétéroclite - manque de formation, tant initiale que continue - manque de définition claire des compétences - dérive par rapport aux missions prioritaires des bibliothèques municipales - gaspillages budgétaires alors que l'heure est aux restrictions - improvisations empiriques sans connaissance préalable, pourtant essentielle, ni des collections, ni des publics.

Atouts :

La bibliothèque est le seul lieu culturel accueillant un large public par brassage de catégories socioprofessionnelles ; ce phénomène correspond à l'idéal des Maisons de la Culture, tel qu'il s'est développé dans les années 70.

Le partenariat permet l'inscription dans un réseau de compétences diverses.

L'animation suscite innovation, créativité, dynamisme car elle provoque une rupture par rapport au quotidien.

Elle est synonyme de volontarisme et symbolisme culturels : c'est une forme de militantisme et de résistance à la culture marchande, à l'exclusion, au tout médiatique et technologique.

Animation et bibliothèques enfantines :

1924 création de l'Heure joyeuse. Objectif : favoriser l'appropriation du savoir par les jeunes. Outil principal : l'heure du conte.

1951 : création du CAFB Jeunesse.

1960-1970 : création des sections enfantines dans les bibliothèques municipales en parallèle à une offre accrue de l'édition jeunesse ; multiplication d'ateliers et d'animations.

Dans les années 1980 recentrage des politiques culturelles sur la défense de la lecture.

En parallèle, les partenariats augmentent avec l'Education Nationale, notamment par l'intermédiaire des B.C.D et C.D.I.

De même, des services pédagogiques se créent dans les musées et des ateliers de

pratique artistique sont proposés dans les écoles et les collèges.

Se mettent également en place des partenariats avec les services Petite Enfance pour sensibiliser à l'objet-livre les tous petits accueillis dans les crèches et haltes garderies.

Enfin s'orchestre une lutte contre l'illettrisme en faveur des adolescents et jeunes adultes, par le biais de la collaboration avec les associations.

Mise en oeuvre :

Pour préparer une animation ;il convient au préalable de déterminer les points suivants :

- les objectifs (valoriser les collections, commémorer un événement, illustrer un thème...),

- le public,

- les limites thématiques, géographiques, chronologiques : recherche et sélection des documents,

- le support : monosupport ou multisupports ?

- l'espace où aura lieu l'animation,

- le budget,

- les prestataires,

- les partenaires extérieurs,

- les dates et durées,

- les contenus, supports et véhicules de communication,

- les collaborateurs internes (conseillers scientifiques, spécialistes du sujet, assistants techniques, service budgétaire, P.A.O., commandes matérielles, régie, sécurité...),

- la scénographie,

- les droits d'auteurs,

- le transport des oeuvres,

- l'assurance,

- la sécurité : conservation et surveillance,

- la rédaction du scénario,

- le calendrier prévisionnel des préparatifs,

- les contrats, à faire établir par un juriste, entre auteurs ou ayants droits et bibliothèques municipales ou entre assureurs et bibliothèques municipales...,

- les éventuels parrainages : par exemple par un organisme de prestige apportant

sa caution de spécialiste,

- les demandes de subventions : DRAC, Délégation aux célébrations nationales, rattachée au cabinet du Ministre de la Culture, Ministère des Affaires étrangères, Conseil de l'Europe, Commission des Communautés Européennes,...

- le mécénat d'entreprises,

- les traces à conserver (affiches - programme - catalogue - dossier de presse - enregistrements - comptes-rendus...),

- les outils d'évaluation (fréquentation - enquêtes - observations du public in situ - bilans d'équipes...),

- les acquisitions nouvelles à prévoir,

- la valorisation des collections (signalétique, présentoirs, bibliographies...),

- les matériels (mobilier, sonorisation, panneaux, projection),

- les manifestations nationales ou internationales,

G/ Bibliothèque municipale et politiques culturelles. Isabelle Gosselin.

Il n'existe pas de loi sur les bibliothèques.

Le Conseil Supérieur des bibliothèques, créé en 1989, a proposé une charte en 1991, qui assigne aux bibliothèques "une contribution au développement de la lecture et à l'action culturelle, en concertation avec les organismes et partenaires communaux".

L'animation débute dans les sections enfantines, qui pratiquent "l'heure du conte", dans les années 1960. Les dites sections voient alors le jour, dans un contexte de scolarisation de masse. La bibliothèque municipale devient espace de loisirs éducatifs et de transmission culturelle, dans le prolongement de l'école.

Dans le même temps la littérature de jeunesse s'impose dans la production éditoriale comme domaine de pointe.

Il faut également rappeler l'activisme de l'association, l'Heure Joyeuse née en 1963.

Après les séances de contes, se développent des ateliers, des expositions, des spectacles.

Avec les années 80 et la crise s'impose la défense de la lecture publique, dans un contexte où le livre est concurrencé par d'autres supports.

De fait, actuellement encore, la majorité des animations concernent le livre. En

parallèle, les débats pédagogiques sur l'apprentissage de la lecture, ainsi que les discours politiques sur la question, de plus en plus médiatisés, s'intensifient.

Par ailleurs, la demande culturelle s'est accrue avec l'augmentation des classes moyennes dans la population et du temps libre. La conséquence est un changement de public pour les bibliothèques municipales : il se fait plus hétérogène, moins captif donc.

Un facteur également déterminant a été la professionnalisation du personnel des bibliothèques avec, en 1932, la création du CAFB, qui fait reculer le bénévolat, et, en 1963, la naissance de l'ENSB, qui vient concurrencer, pour la formation des conservateurs, l'Ecole des Chartes.

Parallèlement une forte hiérarchisation et féminisation s'impose parmi les bibliothécaires.

L'animation apparaît comme moyen pour accéder à des responsabilités valorisantes aux titulaires du CAFB, qui vont bientôt assurer la direction de petits et moyens équipements, les conservateurs d'Etat se réservant pour de prestigieuses BMC.

Nouvelle valorisation des fonds anciens et de l'histoire locale dans un contexte de décentralisation : émergence du concept de patrimoine.

Parallèlement se met en place un soutien logistique, des sociétés érudites d'abord puis des associations, qui florissent. La valeur symbolique de la bibliothèque municipale s'accroît : elle devient vitrine de la politique culturelle locale.

L'informatisation, en libérant le personnel de tâches bibliothéconomiques, permet un réinvestissement du temps de travail en services nouveaux offerts au public, parmi lesquels les animations.

Plaisir et motivation jouent beaucoup : l'animation repose sur les suggestions des personnels, toutes catégories confondues, plus que sur une politique arrêtée par la direction ou la tutelle.

Incitation de l'Etat en matière de lecture publique :

- nombreuses constructions de bibliothèques municipales dans les années 1980-1989,
- organisation de manifestations nationales, comme la Fureur de lire.

L'enquête de 1988 sur les pratiques culturelles des Français montre que 16% sont inscrits en bibliothèques municipale, contre 10% en 1980 et 12,5% en 1983, même si le nombre de livres lus par emprunteur baisse.

La notion de culture change, liée au recul du livre au profit du son et de l'image : la médiathèque remplace la bibliothèque. Conséquences :

- élargissement du public et des pratiques culturelles liées aux nouveaux supports.
- fonction de vulgarisation et de séduction de l'animation, comme véhicule d'une culture présentée sous des aspects divertissants (la lecture-spectacle remplace la lecture classique à voix haute, le montage audiovisuel remplace, dans l'exposition, le texte).
- hétérogénéité du public et éclectisme culturel de toutes les catégories socioprofessionnelles.
- diversification de la demande, mais aussi de l'offre : l'animation innove dans ses contenus comme dans ses formes.

Les offres d'emploi commencent à mentionner les animations dans les profils de poste : signe de professionnalisation ? Ou banalisation ?

Vulgarisation de la culture classique ou au contraire légitimation culturelle d'expressions mineures (avant-gardes, bande dessinée, littérature de jeunesse, science-fiction, roman policier...), l'animation jongle avec la diversité du public.

En revanche la vulgarisation scientifique et technique reste plus rare parmi les animations, en raison de sa fonction informative et documentaire plus que culturelle.

Si les collections incluent de plus en plus souvent un fonds "Vie quotidienne", "Vie pratique", "Informations sur les métiers" : rares sont encore les animations destinées à valoriser ces fonds.

L'animation est aussi l'occasion de conclure des partenariats (musées, théâtres, autres bibliothèques municipales, cinémas, librairies, conservatoires, associations...).

Enjeux :

- l'institution bibliothèque semble prendre le relais des MJC et TNP, après l'échec de ces structures à diffuser la culture auprès du public populaire.

- La bibliothèque représente, aux yeux des partenaires locaux, un vivier du grand public en même temps qu'une légitimité culturelle.

Investissement, pour la bibliothèque municipale le travail avec les partenaires permet de cibler un public spécifique.

- Mise en valeur du patrimoine local, de la mémoire collective, symbole identitaire pris en charge par l'ensemble des acteurs culturels.

- Politique des quartiers : les annexes et structures relais permettent une diffusion culturelle qui dépasse le cadre des centrales implantées en centre ville ; certains réseaux proposent une spécialisation de leurs acquisitions et de leurs animations selon les annexes.

- Rapport concurrentiel avec les partenaires locaux à ne pas négliger : il s'agit, pour la bibliothèque municipale, avec ses animations, de défendre son budget auprès de sa tutelle, parce que les animations, en attirant du public et en créant un événement, sont plus visibles, aux yeux des élus, que la mission de prêt.

- Nouvelle relation avec la tutelle : les municipalités sollicitent de plus en plus les bibliothèques municipales pour des animations, dans lesquelles elles voient un outil de diffusion et de promotion de leur politique culturelle.

Typologie des animations selon les missions :

- mission éducative et documentaire : premier public : les enfants, deuxième public : les adultes (formation continue, recherche d'emploi)

>> lutte contre l'illettrisme,

>> laboratoires de langues.

- mission civique et sociale : premier public : les exclus, les minorités ethniques

>> manifestations festives, ludiques.

- mission culturelle, patrimoniale

>> mémoire collective : valorisation de l'histoire locale ou, si l'histoire est sans traces et la ville sans mémoire, valorisation de la création.

Stratégies d'animation :

- l'animation traditionnelle :

>> Faible mission sociale.

>> Accent mis sur la mission pédagogique : fort travail avec les écoles.

>> Valorisation du fonds grâce aux NTC.

>> Valorisation du patrimoine local.

>> Animations centrées sur l'écrit.

Cette stratégie est surtout le fait de petites villes (10 000 à 20 000 habitants) ou de petites banlieues parisiennes sans gros problèmes sociaux.

- l'animation éclectique :

>> Forte mission sociale et socioculturelle.

>> Public très hétérogène.

>> Mélange des genres destiné à favoriser la rencontre, le consensus.

>> Modernité à outrance : signe d'un manque d'identité culturelle forte.

C'est la stratégie des villes nouvelles.

- l'animation différenciée :

Cette stratégie est celle des grandes villes, souvent anciennes. La centrale assure la promotion culturelle "haut de gamme". Les annexes travaillent, avec les associations, dans les quartiers.

Les budgets d'animations sont, en règle générale, minimes. La gageure est d'offrir des animations à moindre coût que les autres institutions culturelles. La bibliothèque municipale apparaît, aux tutelles, comme un équipement culturel moins onéreux, plus rentable. Il y a, là, un risque de "bricolage artisanal", de "culture au rabais", du fait de l'instrumentalisation, par les municipalités, des bibliothèques municipales comme outils d'une politique culturelles bon marché.

La demande sociale se fait de plus en plus forte en période de crise. Il y a, dans ce contexte, un risque pour la bibliothèque municipale de voir sa mission culturelle rogner au profit d'une mission purement sociale.

L'animation fait elle partie des missions des bibliothèques ? Non d'après le décret n° 91-842 du 2 septembre 199 qui définit le métier des conservateurs territoriaux. Se pose alors un problème d'identité professionnelle, d'autant que la formation ne prend guère en compte ces nouvelles pratiques. Avec la crise de l'écrit et l'introduction de nouveaux supports dans les médiathèques, le bibliothécaire n'est plus simplement conservateur et diffuseur du livre, mais programmeur-animateur de supports multiples.

Limites de l'évaluation : les bibliothèques municipales connaissent mal le public qui fréquente les animations. C'est pourquoi il existe très certainement une discordance entre offre et demande...

Conclusion :

Les animations ont adapté la bibliothèque municipale à une société dont les rapports à l'écrit ont changé.

Elles ont contribué à la normalisation de la situation des bibliothèques municipales dans le cadre des politiques culturelles locales.

Trois nouvelles missions sont apparues :

- jouer un rôle éducatif,
- renouer le lien social,
- contribuer à l'identité culturelle de la cité.

Les villes ne se déchargent-elles pas sur les bibliothèques municipales de la définition d'orientations politiques dans le domaine (socio)culturel ? Les bibliothèques municipales semblent en passe de devenir les héritières des maisons de la culture.

H/ La bibliothèque hors les murs. Claudie Tabet (institutrice Freinet, bibliothécaire, Bureau du Développement de la Lecture au Ministère de la Culture).

En 1989, la plaquette "objectif lecture" éditée par la DLL mentionne, un "tiers réseau", constitué de bibliothèques parallèles aux bibliothèques municipales et aux BDP, localisées dans des structures diverses (écoles, collèges, lycées, prisons, MJC, centres sociaux, maisons de retraites, associations, structures Petite Enfance, comités d'entreprises...).

Les médiathèques ont été amenées, par leurs autorités de tutelle, via les dispositifs tels que le Développement Social des Quartiers, le Développement Social Urbain, la politique de la Ville, à collaborer avec ce "tiers réseau", dans un contexte de dégradation sociale et de crise de la lecture. S'esquisse, dans de tels dispositifs, une volonté d'aller au devant des publics qui ne viennent pas spontanément à la bibliothèque. Par ce nouveau rôle social la bibliothèque renoue avec un militantisme,

fréquent dans les années 70, mais tombé en désuétude dans la décennie 80.

Exemples : 1994, convention entre le Ministère de la Culture, le Ministère des Affaires Sociales et la Fondation Abbé Pierre pour des opérations “bibliothèques de rue” en direction des SDF ; convention, également, entre le Ministère de la Culture, et ATD Quart Monde pour former des médiateurs du livre destinés à diffuser la culture dans les quartiers défavorisés.

Tout projet de création d’une bibliothèque du “tiers réseau” peut être déposé auprès des DRAC, où les conseillers pour le livre, aident au montage du projet et étudient la part de financement que le Ministère de la Culture consentira. L’aménagement de l’espace et la constitution du fonds sont des dépenses qui incombent aux structures décidées à créer, dans leurs locaux, une bibliothèque ; elles peuvent néanmoins obtenir des subventions du CNL.

Quatre axes organisent cette politique :

- la création proprement dite d’une bibliothèque “tiers réseau”,
- la formation des personnels et des bénévoles qui la géreront,
- l’organisation d’animations autour de la lecture,
- l’évaluation régulière du fonctionnement et des résultats obtenus.

Divers Ministères ont soutenu financièrement de telles ouvertures de bibliothèques du tiers réseau : Culture, Défense, Justice, Affaires Sociales, Santé ; c’est le signe d’un engagement global de l’Etat.

Rien n’oblige les collectivités locales sur le territoire desquelles se créent ce type de bibliothèques à apporter une part de leur financement : seule la volonté politique des élus peut faire qu’une municipalité soutienne le projet. Dès lors que tel est le cas, la bibliothèque municipale, est évidemment mise à contribution en tant que partenaire de la structure décidée à créer sa bibliothèque.

Quelques règles élémentaires sont à respecter pour la mise en oeuvre de ce partenariat :

- définir des objectifs communs,
- identifier les responsabilités et les compétences respectives des structures partenaires,
- établir des bilans collectifs.

Ceci nécessite une politique de contractualisation, avec signature de cahiers des charges, protocoles, conventions.

Six types de partenaires participent au “tiers réseau” :

- l’Etat :

* les structures interministérielles : le GPLI (Groupe Permanent de Lutte contre l’Illettrisme),

* les services déconcentrés des divers ministères dans les régions : la DRAC est l’instance régionale du Ministère de la Culture, sous l’autorité du préfet de région.

- les associations.

- les structures liées au livre et à la lecture :

* les bibliothèques de comités d’entreprises,

* les bibliothèques de rues, issues du réseau ATD Quart Monde,

* les agences régionales de coopération entre bibliothèques, cofinancées par les DRAC et les conseils régionaux : création en 1984 du Centre National de Coopération des Bibliothèques Publiques, représentant national de ces structures régionales.

- les librairies.

- les auteurs.

- les villes.

- Le GPLI : créé en 1984 et placé sous l’autorité du Ministère du Travail, de l’Emploi et de la Formation Professionnelle, il réunit des membres de divers Ministères (Education Nationale, Justice, Jeunesse et Sports, Affaires Sociales...). Il s’appuie sur des correspondants régionaux et départementaux désignés par les préfets dans les services déconcentrés de l’Etat et chargés de mobiliser des partenariats locaux. Il propose :

- un espace documentaire national et des centres de ressources régionaux.

- un périodique *En Toutes Lettres*, cofinancé par la DLL.

- une collection “Santé et Communication” éditée par la Documentation française.

- Les protocoles interministériels négociés par le Ministère de la Culture, avec d’autres Ministères : créés par Jack Lang, ils fixent des normes pour la création de lieux de lecture dans des établissements non culturels (prisons, hôpitaux, structures Petite Enfance, centres sociaux, MJC, foyers d’accueil...) :

- convention avec la bibliothèque municipale ou la BDP la plus proche, si accord de la tutelle,

- espace minimal de 100 m²,

- fonds minimal de 3000 volumes, dont une part est constituée de dépôts consentis par la médiathèque publique,
- budget d'acquisitions nourri de subventions consenties par le CNL après demandes déposées auprès de la DRAC,
- crédits d'investissements à la charge du ministère ayant signé le protocole avec celui de la Culture,
- politique d'animations : spectacles, rallyes-lecture, expositions, séances de conte, ateliers, conférences, concours, cercles de lecture, résidences d'écrivains, journal... Les dépenses afférentes à ces mesures d'action culturelle sont à la charge des partenaires du Ministère de la Culture,
- formation des agents qui auront à gérer les collections et les animations : financée par le Ministère de la Culture, elle sera assurée par les bibliothécaires de la collectivité avec laquelle une convention aura été signée,
- évaluation annuelle, à la fois au niveau local (par la collectivité territoriale), régional (par les services déconcentrés des ministères signataires) et national (par les ministères eux mêmes).

Organismes ayant signé de tels protocoles avec la culture : Education Nationale, Défense, Agriculture, Justice, Jeunesse et Sports, Famille, Tourisme, Handicapés et Accidentés, Santé.

Publics ciblés en priorité : prisonniers, hospitalisés, handicapés, Petite Enfance, 3ème Age, exclus sociaux.

La bibliothèque publique et le mouvement associatif.

- Nés au XIXème, les mouvements d'Education populaire expriment une volonté de "culture pour tous" par le biais de structures et d'activités parallèles à l'école, laquelle, dans le même temps, entreprend une acculturation globale de la Nation. Apparaissent alors des "Universités populaires" pour les adultes n'ayant pu bénéficier de la scolarisation obligatoire qui se met en place avec Ferry.

Sous le Front Populaire, naissance de ciné-clubs, chorales, troupes de théâtre pour amateurs : une démarcation s'établit entre ces pratiques socioculturelles destinées à favoriser l'éveil culturel des couches populaires et la création artistique proprement dite.

Avec Malraux, une franche distinction est affirmée entre le socioculturel et le culturel,

au nom d'un idéal très ambitieux de faire accéder toutes les classes à la culture lettrée (exemple : le TNP propose un répertoire classique) ; l'animation et la médiation sont développées mais dans des structures non rattachées au Ministère de la Culture.

Au contraire, dans les années 80, est menée une politique de sensibilisation à l'art par des animations, encouragée par le Ministère de la Culture.

Ces dernières années renouveau de l'idéal des années Malraux : le Ministère de la Culture ne subventionne les ateliers de pratique artistique que s'ils sont encadrés par des créateurs, non par des animateurs.

1995 création, le Ministère de la Culture, d'un Conseil Culture-Education Populaire réunissant huit représentants du Ministère et les représentants des sept grandes fédérations d'Education populaire (Peuple et Culture, MJC, Foyers ruraux, Francas, Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA), Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, réseau Léo Lagrange), lesquelles regroupent, chacune, plusieurs associations ainsi que le représentant d'un Collectif inter associatif pour la réalisation d'activités scientifiques et techniques internationales.

Ont été ainsi mises en place diverses actions en faveur de la lecture impliquant des partenariats avec les médiathèques ; hélas, faute de subventions sur le long terme, ces actions ne parviennent pas à durer.

Le réseau des bibliothèques de comités d'entreprises.

Dans la mouvance des syndicats, se créent, dès l'entre deux guerres, des bibliothèques ouvrières.

Création des CE en 1945 et, dans ce cadre, de bibliothèques d'entreprises.

Rapport de la DLL en 1986 sur ces BCE, qui doivent, pour être reconnues comme bibliothèques à part entières, non comme simples "coins lecture", présenter les trois caractéristiques suivantes :

- libre accès,
- fonds encyclopédiques,
- gratuité des prêts.

1273 BCE de plus de 500 salariés ont été recensées : implantées surtout dans industries de biens d'équipement, absentes dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, du bâtiment, des assurances et du commerce ; fonds moyen de 9000 volumes et 4000 documents sonores ; absence de personnels qualifiés (même s'ils ont accès à la

formation ABF) ; petits budgets ; locaux exigus de 40 à 150 m² ; quasi absence de partenariats, notamment avec les bibliothèques municipales, en dépit de mesures manifestant l'intérêt des instances représentatives de la lecture publique pour ce réseau (1975 : création, au sein de l'ABF, d'une sous section des BCE ; 1984 mise en place, à la DLL, d'un collectif chargé de faire le point sur la lecture en entreprises et attribution de crédits aux BCE ; animations de niveau national soutenues par le Ministère de la Culture, telles que l'exposition à la Villette, en 1992, sur le thème "Création et Monde Du Travail" et l'opération, en 1994, intitulée "Portraits de Famille : lire, écrire l'entreprise de ses parents" ; élaboration, en 1992, par l'ABF et les cinq confédérations syndicales d'une Charte pour le développement de la lecture en entreprise..).

Les bibliothèques de rue : réseau national, européen et international.

1957 : création par le Père Wresinsky, fondateur d'ATD Quart Monde, de la première bibliothèque de rue, implantée dans un bidonville.

1968 : coopération avec l'association La Joie par les Livres, pour la formation des animateurs de bibliothèques de rue.

1992 : évaluation des BDR à la demande de la DLL, autour des questions suivantes :

- effets de la présence d'une BDR sur la population ciblée,
- descriptif de la formation des animateurs,
- analyse des relations des BDR avec les partenaires culturels, notamment avec les bibliothèques publiques,
- état des lieux concernant les collections.

Se manifeste une réticence de nombreux professionnels des bibliothèques à entretenir ce type de partenariat, qui les oblige à un rôle social très affirmé : en 1991, 27 bibliothèques municipales ont ainsi été recensées pour leur participation à une BDR (Saint Quentin, Vitrolles, Nîmes, Floirac, Montpellier, Muret, Toulouse, Saint Malo, Nantes, Chateaubriand, Angers, Roubaix, Tarbes, Vaulx en Velin, Rouen, la Roche sur Yon, Limoges, Auxerre, Verrières le Buisson, Boulogne, Colmar, Herblay, Lonflans, Nancy, Noisy le Grand, Créteil, Grenoble).

Le réseau économique : les librairies.

L'Opération "une Saison en banlieue" a été lancée en 1990 par le Ministère de la Culture : elle consiste en une série d'animations menées, pendant l'été, en partenariat, par les bibliothèques municipales et les librairies des banlieues signataires.

Les auteurs :

Une charte des auteurs de jeunesse a été élaborée, dès 1975. Elle fixe un montant des rémunérations souhaitées par les écrivains pour leurs diverses prestations.

La maison des écrivains est une association 1901, créée à l'initiative du Président de la République F. Mitterrand et financée par le CNL et la DLL. Elle met à disposition des auteurs :

- des commandes de textes,
- des propositions d'ateliers d'écriture,
- une banque de données professionnelles (revues, éditeurs, prix littéraires...),
- des manifestations littéraires diverses, dont le Temps des Livres, les Belles Etrangères.

Les ateliers d'écriture ont été créés en 1990, dans le prolongement des ateliers de pratiques artistiques mis en place en 1984. Ils organisent un partenariat entre écrivains, d'une part, et bibliothèques ou autres organismes (centres sociaux, écoles...) d'autre part.

En 1993, ont eu lieu les premières rencontres nationales des ateliers d'écriture, à Aix en Provence.

Les politiques de la Ville.

Le concept de politique de la Ville naît à la fin des années 80, avec, pour premiers dispositifs le Développement Social des Quartiers, relayé par les contrats de Ville et le Développement Social Urbain.

Or, les actions culturelles, notamment celles liées au livre, ne bénéficient de ces mesures que de façon minoritaire : sur 214 contrats de Ville signés, 14 comportent un volet lecture.

1990, création de la DIV (Délégation Interministérielle de la Ville).

1991, la DIV est remplacée par un Ministère de la Ville.

1995, ce ministère est à son tour remplacé par un Ministère de l'Intégration et de la Lutte contre l'exclusion.

Objectifs des politiques de la Ville :

- développer la citoyenneté,
- agir contre l'exclusion,
- restaurer le lien social,
- contractualiser les programmes d'action entre l'Etat et les collectivités

territoriales,

- définir une géographie prioritaire.

Des contrats de Ville ont été signés entre l'Etat et 750 communes issues de 18 régions différentes (sur 27). Les projets financés dans le cadre des contrats de Ville peuvent bénéficier de crédits de fonctionnement ou d'investissement.

Exemples de projets culturels financés en fonctionnement :

- préparation de salons du livre,
- ateliers d'écriture,
- résidences d'écrivains,
- festivals de bande dessinée.

Exemples de villes concernées : Bordeaux, Cognac, Limoges, Angoulême, Lens, Bourges, Saint Briec, Alberville, Villeurbanne, Marseille, Lyon, La Rochelle, Le Mans.

Les contrats de Ville peuvent comporter une convention de développement culturel, dispositif plus spécifiquement destiné à favoriser les actions liées à la culture. Ainsi sur 148 conventions de développement culturel, en 1993, 64 concernent le livre, parmi lesquelles 34 ont un volet "animations". En ce qui concerne les crédits accordés par le Ministère de la Culture sur 8 disciplines, les arts du spectacle occupent la première place, le livre la septième et l'audiovisuel la huitième. Malgré tout, le partenariat reste encore assez frileux entre les bibliothèques et les équipes, qui, au niveau local, orchestrent les contrats de Ville.

Les médiateurs du livre.

A la demande d'ATD Quart Monde et de certains réseaux de lecture publique très engagés dans un rôle social (Rennes, Grenoble, Marseille, Saint Quentin en Yvelines) est mise en place, en 1990, une formation de médiateur du livre, à titre expérimental. Elle se fait sur deux ans et est rémunérée. Deux organismes de formation interviennent : l'ABF pour la connaissance des bibliothèques, l'Isis Créaï pour la culture générale et l'approche sociale des publics défavorisés. Le principe est l'alternance : une semaine de stage en bibliothèque, une semaine dans divers organismes sociaux, une semaine en cours. Ont ainsi été formés puis recrutés 14 jeunes, eux mêmes issus de milieux défavorisés, ce qui a parfois désorienté les professionnels chargés de les encadrer comme tuteurs. L'expérience n'a pas été reconduite, en raison surtout de lourdeurs

administratives et en dépit d'une évaluation positive réalisée par Anne Kupiec, à la fois pendant la formation puis un an après le recrutement des médiateurs.

I/ Espaces d'animations. Jacqueline Gascuel, conservateur en Chef, directrice de la BDP des Yvelines.

L'animation investit divers lieux au sein des bibliothèques :

- la salle réservée à l'heure du conte,
- l'espace des ateliers,
- l'auditorium,
- la salle polyvalente,
- la salle d'exposition,
- la salle de travail en groupe,
- le hall d'accueil : espace où se fait l'information sur les activités culturelles, mais aussi où peut s'amorcer une exposition,
- lieux de passage (paliers, couloirs),
- les salles destinées aux collections.

La Direction du Livre et de la Lecture prévoit de réserver pour les animations entre 21,8% et 32,5% des surfaces destinées au public.

I POLITIQUE CULTURELLE DU RESEAU MLIS

A/ Les années antérieures, service par service.

J'ai cherché, à travers les bilans d'activités des années 1988-1998, les grandes lignes de la politique culturelle du réseau.

I MLIS Adultes

a Fréquence des types de manifestations :

1. Expositions, lectures (5 années sur 10),
2. Venues d'éditeurs, échos aux programmations locales, accueils de classes (4 années),

3. Echos aux manifestations nationales, ateliers d'écriture, émissions sur RCT, projections vidéos, conférences, tables rondes, café philosophiques (3 années),

4. Séances de contes, cabaret littéraire, concours photo, accueils de jeunes en réinsertion dans des organismes de formation, initiations aux CD Roms (1 année).

Aucune véritable régularité ne se dessine.

b Budgets d'animations

1994 : 70 000 F (ALIS 50 000 F), soit 7,2% par rapport aux dépenses d'acquisitions (962 500 F),

1996 : 82 400 F, soit 10,15% des dépenses d'acquisitions (811 500 F),

1997 : 40 000 F, soit 5,4% des dépenses d'acquisitions (737 500 F),

1998 : 62 764 F.

On note une grande variabilité : les crédits d'animations ont été divisés par deux entre 1996 et 1997 en valeur absolue mais aussi proportionnellement au budget d'acquisitions, par rapport auquel il a, toutefois toujours été modeste. ALIS finançait 71,42% du budget de 1994.

2 MLIS Jeunesse

a Fréquence des types de manifestations

1. Accueils de classes, accueils de structures Petite Enfance, projections vidéo (9 années),

2. Séances de contes (8 années),

3. Animations "hors les murs" dans les structures Petite Enfance et les écoles, ateliers d'arts plastiques, partenariats avec les structures sociales dans le cadre de manifestations locales (Tire-Lire, Croque- Livres, semaine Petite Enfance) (7 années),

4. Formation d'assistantes maternelles, groupe de réflexion, "Livres et bébés" (5 années),

5. Accueil d'handicapés mentaux (4 années),

6. Présentation de nouveautés, ateliers d'écriture, formations de divers professionnels jeunesse (3 années),

7. Spectacles, résidences d'auteurs, comités de lectures, émissions, expositions, ateliers d'illustration, débats (2 années),

8. Concours-lectures, journée mondiale du Sida, échos à des manifestations nationales, stands d'éditeurs, conférences (1 année).

On remarque un grand dynamisme, surtout en direction de l'Education Nationale et des structures Petite Enfance, avec de nombreuses manifestations régulières au fil des ans. Le public est visé plus à travers les institutions (écoles, crèches ...) qu'individuellement.

Est menée également une intense activité de réflexion avec les professionnels de la jeunesse, ou de formation en leur direction : la MLIS Jeunesse, se veut laboratoire d'idées et diffusion de celles-ci.

b Budgets d'animations

1994 : 219 000 F (ALIS 78 000 F et DRAC 55 000 F), soit 78,21% des dépenses d'acquisitions (280 000 F),

1996 : 110 000 F, soit 44,79% des dépenses d'acquisition (245 570 F),

1997 : 69 000 F, soit 27,60% des dépenses d'acquisitions (250 000 F),

1998 : 84 268 F.

De grandes variations en valeur absolue sont à noter : 1997 représente un quart du budget de 1994, année où ALIS l'alimente à 35,61%. Par rapport au budget d'acquisitions, les crédits pour animations chutent de 78,21% à 27,60% ; ils sont beaucoup plus importants qu'au secteur Adultes en dépit de cette baisse.

3 MLIS Discothèque

a Fréquence des types de manifestations

1. Conférences (chaque année),

2. Concerts (6 ans),

3. Expositions, enregistrements in situ, fête de la musique (3 ans).

Les conférences devancent curieusement les concerts : on parle de la musique plus qu'on n'en écoute !

Une tendance élitiste dans choix des contenus (musique contemporaine, jazz) se manifeste. L'ambition d'une reconnaissance plus que locale, par promotion de la création, semble jouer.

b Budgets d'animations

1994 : 118 348 F (ALIS 70 000 F), soit 38% des dépenses d'acquisitions (308 294 F),

1996 : 111 347 F , soit 41,28% des dépenses d'acquisitions (269 729 F)

1997 : 83 052 F, soit 25,70% des dépenses d'acquisitions (311 380 F),

1998 : 80 000 F.

Les variations en valeur absolue restent limitées. Par rapport aux acquisitions, une certaine amplitude existe également, même si la part des crédits d'animations est dans l'ensemble, importante.

Les années creuses se situent en 97 et 98. En 96, malgré la dissolution d'ALIS le budget d'animations a été maintenu au détriment de celui des acquisitions, semble-t-il.

ALIS représentait, en 1994, 59,14% des crédits d'animations...

4 MLIS Vidéothèque

a Fréquence des types de manifestations

La promotion du documentaire est ligne directrice.

1. Projections simples, abandonnées faute de public au profit de projections avec présence des réalisateurs et suivies de débats (5 années),

2. Partenariats (4 années),

3. Conférences, tournages (1 année).

b Budgets d'animations

1994 : 58 153 F (40 000 F ALIS), soit 27% des acquisitions (214 730 F),

1996 : 20 846 F , soit 12% des acquisitions (170 000 F),

1997 : 20 000 F, soit 12 % des acquisitions (170 000 F),

1998 : 57 000 F.

Le budget d'animations a été plus que divisé par deux entre 1994 et 1997. Idem quant à sa proportion par rapport aux acquisitions.

Année creuse en 1997. Rétablissement en 1998.

ALIS, en 1994, finançait 68% des animations.

5 MLIS Artothèque

a Fréquence des types de manifestations

1. Accueils de classes, expositions (8 années),
2. Conférences (6),
3. Accueil de groupes de personnels Education Nationale (2).

b Budgets d'animations

1994 : 326 000 F (ALIS 60 000 F, 18,40%) soit 1,7 fois supérieurs aux acquisitions (185 000 F),

1996 : 78 000 F, soit 53,79% des crédits d'acquisitions (145 000 F),

1997 : 31 252 F, soit 23,14% des acquisitions (135 000 F),

1998 : 103 226.

L'Artothèque se révèle un secteur dynamique :

- création de l'ADAR (l'Association pour le Développement des Artothèques en Rhône-Alpes), avec le soutien de la DRAC (1991).
- création d'une diathèque, en collaboration avec le Nouveau Musée avec subvention de la DRAC également (1994).

Une politique de promotion de l'art contemporain est menée, qui dépasse le cadre de la création locale, conformément aux missions des Artothèques, instituées en France par le Ministère de la Culture en 1980.

On constate une grande régularité des formes d'animations qui se limitent à trois : expositions et accueils de classe ont lieu chaque année, tandis que les conférences sont abandonnées les dernières années.

Les animations de l'Artothèque cultivent l'art du paradoxe : entre l'effort de démocratisation que sont les accueils de classes, et l'élitisme des contenus.

Les budgets d'animations sont importants, surtout à l'époque d'ALIS.

6 MLIS Design

a Fréquence des types de manifestations

1. Expositions (7 sur 7 ans),
2. Conférences (6 sur 7 ans),
3. Accueils de classes, accueils de professionnels et d'étudiants (2 : les deux dernières années).

b Budgets d'animations

1993 est une année noire :

- non affectation des subventions DRAC (90 000 F),
- suppression des crédits du service municipal Fêtes et Cérémonies (10 500 F),
- réduction du budget interne de la MLIS (50 000 F),

1993 : recettes du service (ventes des catalogues d'expositions, locations des expositions) 97 642 F + ALIS 392 500 F, soit un total de 490 142 F, contre 31 500 F pour les acquisitions, qui ne représentent que 6,42% des crédits d'animations.

1994 : ALIS 392 000 F + recettes du service 195 747 F, soit un total de 587 747 + DRAC 100 000 F, contre 31 500 F pour les acquisitions, lesquelles s'élèvent donc à 4,5% des animations.

Suppression du service en 1995. Phare de la politique culturelle de la MLIS, il menait, depuis la construction de celle-ci un programme de prestige, fait de nombreux contacts nationaux et internationaux, visant à donner à Villeurbanne un rayonnement dépassant le cadre local.

7 Annexe Tonkin

a Fréquence des types de manifestations

1. Accueils de classes, accueils Petite Enfance, expositions (9 années),
2. Partenariats avec les structures locales, échos aux animations de la MLIS, contes, projections, conférences, spectacles (5 années),
3. Interventions en structures Education Nationale et Petite Enfance, concerts, lectures (4 années),
4. Ateliers d'arts plastiques, ateliers d'illustration, émissions, débats, rencontres d'artistes, jeux pour enfants, formations d'assistantes maternelles (3 années),
5. Stands d'éditeurs, accueils de classes de l'Ecole Nationale de Musique à la discothèque (2 années),
6. Ateliers d'écriture, présentations de nouveautés, ateliers de lecture pour Adultes, accueils de classes dans d'autres sections que le service Jeunesse, prix du jeune lecteur (1 année).

Beaucoup d'animations régulières, au secteur Jeunesse surtout, en direction de l'Education Nationale et des structures Petite Enfance.

Le travail en réseau, avec échos à la programmation de la MLIS est moyen.

La collaboration avec les partenaires du quartier est également relative.

Curieusement ont lieu des projections alors qu'il n'y a pas de vidéothèque : les ressources du réseau sont exploitées par l'annexe, dont les animations ne sont pas ici adéquates à ses propres collections..

b budgets d'animations

1994 : 40 000 F (ALIS 49 000 F), soit 17,13% des acquisitions (233 400 F),

1996 : 22 595 F, soit 9,28% des acquisitions (237 000 F),

1997 : 30 000 F, soit 11,90% des acquisitions (252 000 F),

1998 : 23000 F.

Les budgets d'animations sont assez faibles, surtout depuis la disparition d'ALIS, qui les couvrait à plus de 100% en 1994. Néanmoins, même en ces années de grâce, les dépenses par rapport aux acquisitions restaient modestes : c'est le signe d'une politique d'animations peu onéreuses révélant un choix de la proximité plus que du prestige.

8 Archives

Deux années seulement ont donné lieu à des animations.

1992 : collaboration avec le journal *le Progrès du Dimanche* : exploitation du fichier des noms de rues, mis au point l'année précédente par le service. Résultat : 40 articles sur l'histoire de Villeurbanne.

1994 : Plusieurs initiatives, plus ambitieuses.

- visite guidée en car avec commentaire historique illustré d'un montage vidéo réalisé à partir de cartes postales du début du siècle,
- expositions d'affiches commémorant la Libération,
- participation à la mise en place d'un Musée des écoles. Objectif : utiliser ce lieu pour y monter des expositions temporaires liées à l'histoire de la ville.

En effet, depuis le rattachement du service Archives à la MLIS existe le projet récurrent d'en faire un centre de documentation sur l'histoire locale ; en 1994, année du transfert du fonds régional aux Archives après expertise d'un conservateur de la Bibliothèque Nationale, ce projet s'est confirmé ; même tentative infructueuse auprès des autorités de tutelle, en 1999. Selon la responsable des archives, la Municipalité oppose une

résistance passive à une vraie intégration du service dans le réseau MLIS, se bornant à l'utiliser comme un réservoir pour papiers administratifs, alors qu'il est riche d'une documentation d'intérêt historique. Toutefois, un autre obstacle à une politique régulière d'action culturelle est le manque de personnels (2 agents en tout et pour tout), par conséquent un manque de temps à consacrer à un travail autre que celui proprement archivistique.

9 Bibliobus

Le bibliobus fut créé en 1979, avant même la construction de l'annexe du Tonkin : premier signe d'un service porté par un souci de décentralisation et de démocratisation de la lecture publique.

Toutefois aucune animation n'est mentionnée dans les bilans d'activités.

Fusion avec le Prêt aux Collectivités en 1995.

10 Prêt aux Collectivités

Créé en 1992, comme instrument d'intensification du réseau, avec, entre autres missions, celle de générer des circuits d'animations, et non pas seulement des dépôts, au sein des structures relais.

Du fait de sa vocation à travailler avec les collectivités de la ville (écoles, structures Petite Enfance, Centres Sociaux, Maisons de Retraite, Foyers...), le Prêt aux Collectivités est bien placé pour développer les partenariats locaux, outil des politiques d'animations.

a Fréquence des types manifestations

1. Tire-Lire et Croque-Livres, en parallèle à la Médiathèque du Tonkin (4 années sur 6) : défis lectures avec les collèges,
2. Expositions, comités de lecture (3 années),
3. Accueils de classes, opération Livres et Bébés en écho à la MLIS Jeunesse, présentations des nouveautés éditoriales (2 années),
4. Accueils de femmes étrangères en cours d'alphabétisation, formation des assistantes maternelles, lectures dans les structures Petite Enfance, Prix du Jeune

Lecteur, théâtre de rue sur les stationnements du bibliobus (1 année).

Le Prêt aux collectivités présente les signes d'une politique qui se cherche au sein du réseau :

- un travail avec les structures de quartiers sur le modèle de l'annexe Tonkin,
- des échos aux animations de la MLIS Jeunesse, jamais reconduits plus de 2 années car trop lourdes à gérer pour une équipe plus petite (accueils de classes, opération Livres et Bébé, animations dans les structures Petite Enfance, formation des assistantes maternelles),
- quelques initiatives propres, les deux dernières années (accueil de femmes étrangères, Prix du Jeune Lecteur),
- participation tardive du bibliobus (théâtre de rue) après réflexion sur une formule adaptée à ce type de structure.

Globalement assez peu de partenariats en matière de politique culturelle.

Les animations restent elles-mêmes très liées aux missions basiques de bibliothéconomie et de défense de la lecture en direction à la fois des jeunes et des quartiers : telle est, de fait, la vocation du Prêt aux collectivités, son originalité par rapport à la MLIS.

b Budgets d'animation

1994 : ALIS 8 100 F (25,7%) + MLIS 23 400 F = 31 500 F, soit 12,56% des acquisitions (250 690 F),

1996 : 10 882 F soit 2,41% des acquisitions (450 685 F),

1997 : 24 516 F soit 5,53% des acquisitions (442 570 F),

1998 : 18 500 F.

Les crédits d'animations sont assez minces, même au temps d'ALIS.

Les années 1996 et 1997 révèlent d'autre part une hausse des dépenses d'acquisitions en même temps qu'une baisse pour les animations.

11 Coordination des animations et Communication

a Fonctions de ce service

Mission du service : assurer, d'un point de vue technique, un suivi des animations, en collaboration avec les divers services (contacts avec les prestataires, définition des coûts, signatures des contrats, gestion des calendriers, préparation et diffusion de la

communication à la fois interne au réseau et externe).

Pas de pouvoir décisionnel : les décisions, quant aux programmations, relèvent des chefs de services et de la direction.

Pas non plus de rôle d'évaluation.

Redéfinition des missions en 1992 :

- coordination technique, logistique et matérielle des animations,
- abandon de la communication, prise en charge par le directeur,
- édition (des actes des colloques et séminaires, des catalogues d'expositions...).

Suppression du service en 1995, année où furent également supprimés et le secteur Design et ALIS, Association du Livre de l'Image et du Son, ainsi que les budgets qui lui étaient associés et alimentaient largement les crédits affectés aux manifestations culturelles. Jean-François Carrez-Corral, directeur de l'époque, notait dans son introduction au bilan d'activité annuel que cette série de suppressions décidées par les autorités de tutelle allait conduire la médiathèque à un renoncement à une "politique culturelle" ambitieuse, fondement de son identité : en remplacement, allait devoir s'instaurer une simple "politique d'animations", réduite à l'échelle plus modeste du partenariat local. L'année suivante, Jean-François Bonnin, son successeur à la direction du réseau déplorait la disparition de ce service Coordination des animations et précisait qu'il faudrait, d'une manière ou d'une autre, le remplacer.

b Evolutions budgétaires tous services confondus

1994 : 1 450 748 F (avant suppression ALIS),

1996 : 436 070 F,

1997 : 267 820 F,

1998 : 365 994 F (animations ordinaires, sans tenir compte du budget pour les 10 ans),
parallèlement 429 255 F pour les 10 ans,

1999/2000 : 91 300 F (ordinaire) + 200 000 F (fête du Livre Jeunesse).

Inutile de se lancer dans de fastidieux calculs de pourcentages : les indices bruts sont assez parlants;

B/ La dernière programmation 1999.

La dernière programmation s'étend sur 4 mois de septembre à décembre.

42 manifestations en tout :

- 7 en septembre,
- 12 en octobre,
- 10 en novembre,
- 13 en décembre.

Ces variations mensuelles donnent une moyenne de 10 par mois.

1 Genres représentés

* Conférences (10) = 23,8% par rapport aux 42 animations totales,

- sur l'art (6) = 60% des conférences,
- sur la science (3),
- sur la littérature (1).

* Séances de contes (6) = 14,2% de l'ensemble des animations.

* Rencontres avec des artistes (6) = 14,2%,

- musique (4) = 66,6% des rencontres,
- littérature (1)
- bandes dessinés (1).

* Concerts (5) = 11,90%,

- rap (1),
- musique expérimentale d'inspiration jazz (2),
- classique (1),
- ethnique (1).

* Projections vidéos (5) = 11,90%,

- fiction jeune public (4) = 80% des projections,
- documentaire sur la musique expérimentale (1).

* Expositions (4) = 9,52%,

- sciences (1),
- arts (3) = 75% des expositions.

* Lectures (3) = 7,14% des 42,

On note une sous représentation du genre qui, par excellence, est lié au support livre :
est-ce volonté de casser l'image traditionnelle d'une médiathèque ?

* Spectacles musicaux (2) : 4,76% des 42,

- pour adultes (1),

- pour enfants (1).

* Visite guidée de l'annexe (1) = 2,38%

Analysée du point de vue des genres, la programmation manifeste des atypicités par rapport aux traits repérés dans les enquêtes de Bernadette Seibel et Anne-Marie Bertrand.

- exposition en 6ème position seulement,

- relative faiblesse de la séance de conte,

- sous-représentation de la lecture,

- sur-représentation de la conférence (1ère position), et de la rencontre d'artistes (3ème position). D'autre part l'éclectisme est évident : profusion des genres et, au sein même de chaque genre, parti pris du mélange (des thèmes pour les conférences et les expositions, des styles pour les concerts, des expressions artistiques pour les spectacles musicaux).

2 Contenus et domaines

* En position n° 1 arrivent, à égalité, avec 26,19% des animations, soit 11 sur 42 :

- la musique (5 concerts, 4 rencontres, 1 projection, 1 spectacle),

- la littérature (6 contes, 3 lectures, 1 conférence, 1 rencontre).

* En position n° 2, avec 21,42%, soit 9 manifestations sur 42 vient l'art (6 conférences, 3 expositions).

* En position n° 3, suivent les sciences, avec 4 sur 42, soit 9,52%.

3 Publics ciblés

13 sur 42, soit 30,95% des animations s'adressent au public Jeunesse, lequel représente 23% des emprunteurs du réseau.

Ces 13 animations se répartissent comme suit :

- 6 contes,

- 4 projections vidéo,

- 1 concert rap,

- 1 spectacle musical,

- 1 rencontre d'auteur de Bandes Dessinées.

Il est à remarquer que parmi les jeunes, les adolescents sont négligés : 2 animations sur 13 leur sont consacrées, donc 15,38%.

Mis à part ce public, aucune catégorie d'utilisateurs ne semble particulièrement visé par les animations.

4 Sites et services à l'origine des projets

* MLIS Jeunesse (11) = 26,19% des 42 animations.

Cette première position pour le nombre d'animations proposées est à relativiser, dans la mesure où la pratique de cycles (5 contes, 4 projections) a tendance à faire facilement augmenter la quantité des manifestations, au détriment de leur diversité.

La tendance, dominante de ce service est de présenter des activités régulières à l'échelle du mois ou de la semaine.

* Direction (10) = 23,80%,

Toutefois, parmi ces 10 animations un cycle de 6 conférences oblige à relativiser cette 2ème position, d'autant que ce cycle a été plus ou moins imposé, par le service des Affaires Culturelles. Opportunités et partenariats avec les équipements locaux (ENM, TNP, associations, centres sociaux) constituent la caractéristique des manifestations émanant directement de la direction : ainsi, deux manifestations de dernière minute ne figurent pas dans le programme :

- une collaboration avec Amnesty sur la Déclaration des Droits de l'Enfant,
- un stand sur la citoyenneté en partenariat avec le service Démocratie locale.

Tous les services sont touchés par ces projets "descendants" : MLIS Adultes, MLIS Discovidéotheque, MLIS Artotheque, Prêt aux Collectivités.

* Médiathèque du Tonkin (6) = 14,28% des 42 dont 4 le jour de la fête du quartier et 1 dans le cadre du festival de guitare de l'Espace Tonkin. Les partenariats avec les équipements de quartier dictent l'essentiel de la programmation de l'annexe.

* MLIS Discovidéotheque (5) = 11,90%

Deux tendances se dessinent :

- le jeu des opportunités partenariales (avec l'Ecole Nationale de Musique, le Pez Ner),
- la promotion de la création contemporaine.

* MLIS Adultes (4) = 9,52%.

L'écho aux manifestations nationales (Lire en fête) ou locales (spectacles du TNP et de la salle Gérard Philippe) est souvent utilisé pour bâtir la programmation.

* MLIS Artothèque (3) = 7,14%.

La mise en valeur des collections, comme raison d'être des animations est plus prégnante dans ce service que dans les autres, dans la mesure peut-être où le prêt y est relativement faible.

* Missions aux déficients visuels (3) = 7,14%.

Une grosse manifestation déclinée en trois animations (1 exposition, 2 conférences) a servi d'inauguration du service, dont la création s'explique par l'existence, à Villeurbanne, d'un institut pour non-voyants : c'est le signe d'un enracinement de la bibliothèque dans son environnement local. Organisé dans le cadre de la semaine de la Science, en partenariat avec Lyon I et le CNRS, cette manifestation sur les sens devait être un événement majeur, un point fort de la programmation.

* A égalité avec 0, viennent deux services :

- Archives : est-ce l'effet de la déception provoquée par l'échec du projet de création d'un Centre de la Mémoire Locale ? Ce service, non seulement ne propose aucune manifestation, mais encore ne participe à aucune des réunions de la Commission Animations.

- Prêt aux Collectivités - Bibliobus : sans doute les absences du chef de service, pour cause de sessions de formation depuis sa promotion comme bibliothécaire expliquent-elles pour beaucoup cette non participation aux animations.

C/ Les projets 2000.

L'année 2000 est marquée par une double programmation.

Deux budgets distincts ont été attribués par la tutelle :

91 300 F pour le programme de janvier à avril,

200 000 F pour la Fête du Livre Jeunesse, qui se déroulera en Mai et Juin.

Les critères d'élaboration exposés lors de la Commission Animations sont les suivantes:

- pas de grosses manifestations coûteuses pour le programme ordinaire, la Fête du Livre Jeunesse devant tenir lieu d'événement majeur,
- préférence pour les partenaires et prestataires locaux, qui permettent

d'économiser sur les frais de transports et d'hébergement, au risque d'un repli sur une dimension strictement régionale : certains personnels ont accueilli assez froidement cette directive.

- priorité à de nouvelles catégories d'usagers :
- . les quartiers,
- . le grand public,
- . les adolescents.

Certaines ruptures, par rapport aux habitudes du passé, sont à noter :

- un sensible renoncement à la promotion de la création contemporaine, âme de la MLIS,
- un effort pour privilégier des animations transversales plus que service par service.

1 L'ordinaire : janvier à avril 2000

Des propositions ont été formulées à partir des principes exposés ci-dessus, service par service, lors de la Commission Animations du 9 novembre.

38 projets ont ainsi été soumis pour la période de janvier à avril (4 mois) :

- 15 en janvier,
- 7 en février,
- 8 en mars,
- 8 en avril.

C'est à peu près le même nombre de manifestations que dans la programmation précédente, qui couvrait la même période de 4 mois. Toutefois 25 projets ont été annulés, pour cause de restrictions budgétaires.

a Genres

- conférences : 7 sur 38 animations, soit 18,42% de la programmation,
- expositions et lectures : 6 sur 38, soit 15,78%,
- projections : 5 sur 38, soit 13,15%,
- séances de contes : 4 sur 38, soit 10,52%,
- rencontres d'artistes : 3 sur 38, soit 7,89%,
- ateliers et spectacles : 2 sur 38, soit 5,26%,

- concerts, stand d'éditeurs, revue de presse : 1 sur 38, soit 2,63%.

Par rapport au programme précédent, on note des constantes :

- peu de spectacles,
- des cycles (conférences, contes et projections),
- une position n°1 pour la conférence.

On remarque également des différences :

- une remontée en force des lectures,
- une chute libre des concerts et rencontres d'artistes.
- de nouveaux genres, même si en faible proportion :
 - . ateliers,
 - . revue de presse,
 - . stands d'éditeurs,
 - . une certaine transversalité entre les services.

b Contenus et domaines

* Ecrit : 19 sur 38 = 50% de l'ensemble de la programmation :

- lecture : 6 sur 19,
- contes : 4,
- conférences : 3,
- rencontres d'auteurs : 2,
- ateliers d'écriture, semaine de la presse, spectacle de poésie, stand d'éditeur : 1

sur 19.

On constate un net renforcement par rapport à la plaquette 99 (+ 23,81 points).

* Art : 6 sur 38 = 15,78% :

- expositions : 5, ce qui représente 5,64 points en moins par rapport à plaquette 99 malgré une position maintenue en n° 2.

- les conférences ayant disparu, l'exposition devient la forme exclusive de représentation de l'art.

* Sciences : 4 sur 38 = 10,52% :

- conférences : 4, ce qui vaut aux sciences la même 3ème position que dans la plaquette 99, avec un même nombre de manifestations et toujours la conférence comme genre unique.

* Théâtre : 4 sur 38 = 10,52% :

- spectacle : 2 sur 4,
- atelier : 1,
- conférence : 1.

En fait, la présence du théâtre est encore plus forte car toutes les animations répertoriées comme lectures portent sur des auteurs de théâtre : cette entrée en force d'animations liées au théâtre est une nouveauté par rapport à 1999.

* Musique : 1 seul concert en tout et pour tout : 2,63% des animations. Il y a là une forte différence avec la dernière plaquette de 99 (23,56 points en moins).

Avec 5 projets annulés, soit 20% des 25 annulations tous services confondus, le secteur musique semble particulièrement touchés par les restrictions budgétaires, dans la mesure où il privilégie, semble-t-il, des animations onéreuses.

c Publics ciblés

14 manifestations s'adressent aux jeunes soit 36,84% de la programmation. Elles se répartissent comme suit :

- contes et projections : 4 sur 14,
- expositions : 2,
- spectacle, atelier d'écriture, accueil d'éditeurs, semaine de la presse : 1.

Le public jeunesse est toujours l'objet de beaucoup d'attention. Il est toujours impossible de repérer des usagers prioritaires à partir de la programmation.

d Sites et services à l'origine des projets

* MLIS Jeunesse : 13 sur 38 = 34,21% (+ 8,2 points par rapport au programme précédent).

Ce service détient toujours la première position, même si les animations régulières (contes et projections) gonflent aisément les chiffres. On remarque, du reste, d'avantage d'initiatives nouvelles indépendamment de ces cycles : 2 expositions, 1 spectacle, 1 atelier-roman, accueil d'un éditeur, semaine de la presse.

4 éliminations sur 25, soit 16% de celles-ci, touchent le service Jeunesse.

* MLIS Adultes : 13 sur 38 = 34,21% (+ 24,6 points).

Remontée très nette de la 5ème à la 1ère place. La politique d'écho aux programmations théâtrales (Iris, G. Philippe, TNP) est toujours ligne force de ce service.

8 projets ont été abandonnés, ce qui représente 32% des 25 éliminations imposées par la

coupe budgétaire. Sans ces renoncements le secteur Adultes aurait volé au service Jeunesse sa 1ère place comme force de propositions en matière d'animations.

* MLIS Artothèque : 3 sur 38 = 7,89% (- 1,63 points).

2 éliminations sur les 25, soit 8% d'entre elles, concernent l'Artothèque.

* Médiathèque du Tonkin : 3 sur 38 = 7,89% (- 6,39 points).

4 éliminations sur les 25, soit 16% de celles-ci, atteignent les projets prévus par l'annexe. Cette dernière semble moins tournée vers les manifestations de quartier, désireuse de s'ouvrir à des partenariats autres que de proximité : ainsi une animation en collaboration avec l'opéra de Lyon, écho à *Roméo et Juliette*, figurait-elle dans ses propositions.

* MLIS Discovidéothèque : 2 sur 38 = 5,26% (- 6,64 points).

La Discovidéothèque doit se résigner à 5 éliminations sur 25, soit 20% de celles-ci : cette politique de renoncement touche à la fois les échos aux manifestations locales (altitude de l'English Club, festival Latino du Zola) et la promotion de la création contemporaine. Il est vrai que l'une des deux animations maintenues (mois du film, documentaire dans les bibliothèques), dans laquelle intervient l'ADAV, représente déjà un budget de 10 000 F alors que la consigne de la commission était de privilégier les manifestations à budget minimal.

* Direction : 2 sur 38 = 5,26% (- 18,54 points).

L'occasion de Partenariats locaux dicte la plupart des projets émanant de la direction. Néanmoins deux projets présentés par des partenaires locaux (la bibliothèque d'Oullins et le service municipal Démocratie locale) n'ont pas trouvé place dans la programmation. La raison budgétaire n'est pas la cause, qui se situe plutôt dans la résistance des services à adopter les propositions en question.

2 L'Événement : Fête du Livre Jeunesse

a Origine du projet

En dépit des hésitations de la Mairie, qui a pris deux ans de réflexion avant d'arrêter sa décision, en dépit aussi des résistances de la MLIS, qui rechigna d'abord à faire sien un projet dont elle ne détenait pas l'initiative, une Fête du Livre Jeunesse a fini par être décidée. De quoi s'agit-il ?

Fête du Livre-Jeunesse : dans le cadre des festivités organisées chaque année par la ville, avec ce petit plus que cette année s'avère la 2000ème, montage d'un vaste

programme de manifestations diverses, sur le thème volontairement général et flou de "Passage", à décliner selon la fantaisie de chacun (quelques exemples d'ores et déjà retenus en illustration de cette thématique : "Passage au second Millénaire : la Science Fiction ; Passage à tabac ; Passages du facteur ; passage en classe supérieure ; passage clouté... Et j'en passe...") ; initiative privée à l'origine du projet, mijotée par un certain Gérard Picot, propriétaire d'un restaurant littéraire jouxtant la médiathèque et baptisé "Les Nourritures terrestres", ex consultant marié à une ex bibliothécaire, mercenaire culturel intégré dans les milieux du Livre, auteur pour enfants à ces heures perdues ; co-management du projet imposé à la MLIS par la mairie, qui tient à signer l'événement du sceau de son équipement culturel fétiche, ainsi qu'à rentabiliser ce dernier ; collaboration des divers services municipaux (Culture, Education, Petite Enfance, Jeunesse et Sport), des équipements culturels villeurbannais (T.N.P., Ecole Nationale de Musique, Théâtre de l'Iris, Salle Gérard Philipe, cinéma le Zola, Centre Culturel, Institut d'art contemporain), des associations socioculturelles, des écoles ; prestataires venus d'horizons divers (auteurs, illustrateurs, éditeurs, libraires, conteurs, compagnies théâtrales), dont le point commun est de s'adresser prioritairement aux jeunes (comprendre de 0 à 25 ans) ; dates : 19, 20 et 21 mai, pour le gros de l'événement, mais avec des animations en amont et en aval, l'idée étant que la fête doit venir couronner un travail quotidien mené sur toute l'année par les structures socioculturelles et éducatives ; projet de pérennisation pour les années à venir, sur le modèle du salon du livre de Jeunesse de Montreuil.

b Contenus proposés par la MLIS service par service

Deux budgets là encore ont été octroyés par la mairie :

- 200 000 F à la MLIS

- 1 000 000 F à Gérard Picot, lequel se charge par ailleurs de réunir 800 000 F avec les subventions réclamées auprès des institutions habituelles (DRAC, CNL, Conseil Général, ARALD) et les appels au mécénat d'entreprises.

L'indépendance de la MLIS est sauvée grâce à ce subtil distinguo budgétaire.

Tous les services ont été conviés à décliner leurs propositions d'animations, lesquelles seront finalement financées tantôt sur l'enveloppe MLIS proprement dite, tantôt sur les crédits alloués à Gérard Picot.

* MLIS Adultes

- expositions de planches originales de B.D.,
- rencontre d'auteurs et d'illustrateurs de B.D.,
- ateliers B.D.,
- conférence sur la Science Fiction (3500 F),

Ces 3 animations liées à la B.D., dont le coût est évalué à hauteur de 40 000 F, seront financées par le budget Picot.

- spectacle (35 000).

*** MLIS Jeunesse**

- accueil de classes avec auteurs invités (25 000),
- spectacle de rue (5000),
- mise en scènes de contes sous forme de spectacle de marionnettes à fil (?).

L'ensemble des manifestations de ce service sera financé par le budget alloué à Picot.

*** Annexe du Tonkin**

- ateliers d'écriture avec accueils de 3 classes du collège en préalable à la fête (17 000),
- séances d'écriture improvisées, la semaine de la fête, par les collégiens (gratuité),
- concert (15 000F).

*** Prêt aux Collectivités**

- accueils de classes avec rencontres d'éditeurs, d'auteurs, d'illustrateurs (?),

Là encore toutes les dépenses seront prélevées sur les crédits Picot.

*** Bibliobus**

- rencontre, sur les stationnements du bibliobus, de l'auteur et de l'illustrateur de la collection Max et Lili (15 000 F).

C'est également l'enveloppe Picot qui financera les animations de ce service.

*** Accueil**

- Jeu concours (1500 F).

Même financement à partir des crédits Picot.

*** Equipement**

- Jeux de 7 familles,
- Mots croisés.

Le coût global pour ces 2 manifestations est estimé à 1 500 F.

Pour ce service également, c'est le budget Gérard Picot qui est utilisé.

* Discovidéothèque

- concerts (100 000 F).

Tout est à déduire des crédits propres de la MLIS. La Discovidéothèque affiche, en se situant d'emblée hors du budget Gérard Picot, son indépendance à l'égard d'un événement dont elle n'est que faiblement partie prenante, ne se sentant guère concernée par une manifestation intitulée Fête du Livre Jeunesse.

* Artothèque

- expositions (70 000 F).

Même financement, sur l'enveloppe budgétaire alloué en propre au réseau, en raison, là encore, d'une distance manifestée par ce service à l'égard d'un événement lié au Livre. Des services jusque là peu engagés dans la politique culturelle du réseau (Prêt aux collectivités, Bibliobus, Equipement, Accueil) s'y impliquent : par motivation réelle ou par soumission à la direction ?

Inversement deux services, Discovidéothèque, Artothèque, en l'occurrence naguère dynamiques en matière d'animations, se tiennent en marge, adoptant la position de partenaires indépendants, désireux d'oeuvrer en concomitance plus qu'en symbiose : est-ce par souci de préserver une identité fondée sur un support autre que le livre ?

II PUBLIC

J'ai mené trois enquêtes : l'une auprès du public des animations, l'autre auprès des adultes usagers ordinaires du réseau, hors animations, la troisième auprès des adolescents, également hors animations.

A/ Usagers des animations.

L'enquête a porté sur un échantillon de 100 personnes, auxquelles j'ai distribué un questionnaire lors des animations auxquelles elles venaient assister.

Ma sélection s'est faite selon les critères suivants :

- balayer l'ensemble des genres et domaines,
- choisir et des manifestations pour adultes et des manifestations pour jeunes,

- respecter l'impératif temps en recensant les données au plus tard jusqu'à mi-octobre.

J'ai ainsi retenu, dans la programmation couvrant la période de septembre à décembre 1999, les 10 animations suivantes :

- 1 projection pour enfants,
- 1 séance de conte,
- 1 concert,
- 1 conférence sur l'art,
- 1 projection pour adultes,
- 1 rencontre d'artiste,
- 1 conférence sur la littérature,
- 1 exposition sur l'art,
- 1 lecture,
- 1 spectacle théâtral et musical pour enfants.

1- Ville de résidence ?

- 61% habitent Villeurbanne, soit 16,5 points de moins que parmi le Tout Public ordinaire du réseau, qui y réside à 77%.

- 23% vivent à Lyon, ce qui représente 2,5 points de plus que parmi le Tout Public, qui s'avère lyonnais à hauteur de 20,5%.

- 16% résident dans les communes des alentours, ce qui équivaut à 8 fois plus que parmi le Tout Public du réseau.

On note un nombre supérieur de non Villeurbannais comparativement au Tout Public. L'animation contribue au rayonnement de la bibliothèque municipale, moins au profit de Lyon, celle-ci proposant ses propres animations, que des autres communes environnantes.

2- Age ?

Les personnes interrogées avaient entre 3 et 79 ans, d'où une moyenne de 28 ans, sachant qu'entre ces deux extrêmes l'amplitude est grande.

- 45% font partie de la tranche des 21 à 52 ans,
- 29% ont moins de 12 ans,
- 19% ont plus de 55 ans (56 à 79 ans), parmi lesquels on compte 17% de retraités,
- 7% ont entre 12 et 14 ans,

Deux classes creuses se dessinent :

- entre 52 et 56 ans : avant la retraite,
- entre 14 et 21 ans : adolescents et post-adolescents..

3- Sexe ?

Masculin : 47%

Féminin : 53%

L'équilibre est relatif avec un écart de 6 points à l'avantage des femmes.

4- Profession ?

- employés : 34% (2 points de plus que parmi le Tout Public Adultes et 14 points de plus que le Tout Public Adolescents),
- cadres : 29% (comme parmi le Tout Public Adultes),
- retraités : 17%,
- étudiants : 7% (7 points de plus que parmi le Tout Public Adultes mais 23 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents),
- chômeurs : 7% (12 points de moins que parmi le Tout Public Adultes),
- ouvriers : 4% (proportion comparable parmi le Tout Public Adultes mais inférieur de 16 points au pourcentage du Tout Public Adolescents)
- artisans : 2% (10 points de moins que parmi le Tout Public Adultes et 8 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents).

Pas d'agriculteurs, pas de commerçants.

Les variations par rapport au Tout Public, sont assez nettes : si le nombre de cadres et d'ouvriers est sensiblement le même, celui des employés est supérieur, celui des chômeurs et artisans inférieurs, cependant que les retraités, absents parmi l'échantillon représentatif des usagers ordinaires, sont ici présents.

5- Etiez-vous déjà venu à la médiathèque avant aujourd'hui ?

- 17% : non (le Tout Public, Adultes et Adolescents, répond oui à 100%) : ce chiffre est proche de la proportion de gens habitants les communes des environs.

6- Etes-vous inscrit à la médiathèque ? Si oui, depuis quand ?

- 46% de non inscrits (10% parmi le Tout Public Adolescents et 12% parmi le

Tout Public Adultes).

Parmi les inscrits (54%) :

- 33,3% le sont depuis l'ouverture de la MLIS (5,3 points de moins que pour le Tout Public Adultes),

- 11% depuis 2 ans (1997) et 3 ans (1996),

- 7,4% depuis 4 ans (1995), 1 an (1998), moins d'un an (1999),

- 3,7% depuis 7 ans (1992) et 5 ans (1994),

- 14,8% ne se prononcent pas.

La proportion de non inscrits est forte, supérieure au nombre, de non Villeurbannais (40%) : c'est là une différence notable avec le Tout Public, tant Adultes qu'Adolescents et la preuve que les usagers des animations constituent un public spécifique, distinct du public ordinaire.

7- Selon quelle fréquence venez-vous à la médiathèque ?

- 31% : 2 fois par mois (2 points de plus que parmi le Tout Public adultes, 11 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents),

- 16% : 1 fois par mois (pourcentage égal à celui du Tout Public Adultes, 6 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents),

- 15% : pour les animations seules (0% parmi le Tout Public),

- 9% : 1 fois par semaine (14 points de moins que parmi le Tout Public Adultes et 11 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents),

- 6% : plusieurs fois par semaine (4 fois moins que parmi le Tout Public Adultes et 44 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents),

- 3% : moins d' 1 fois par mois (pourcentage égal à celui du Tout Public Adultes),

La régularité de la fréquentation présente une similitude avec le Tout Public. Cette régularité est de l'ordre de 1 à 2 fois par mois pour près de la moitié de l'échantillon (47%). Les usagers qui ne viennent que pour les animations constituent une catégorie non manifestée parmi le Tout Public, mais dont la proportion reste assez faible.

20% ne se prononcent pas.

8- Pour quelles activités fréquentez-vous la médiathèque ? Numérotez par ordre de priorité.

- 83% : pour les animations, dont 50% en n°1, 26,8% en n°2 et 21,9% en n°3,
- 54% : pour emprunter (30 points de moins que parmi le Tout Public Adultes et 36 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents), dont 96,3% en 1,
- 53% pour consulter (10 points de plus que parmi le Tout Public Adultes et 17 points de moins que parmi le Tout Public Jeunesse), dont 46,15% en 1, 42% en 2 et 11,53% en 3.

Un usage spécifique de la médiathèque se manifeste là encore.

Les venues pour animations s'avèrent supérieures de 22 points à ce qu'elles sont parmi le Tout Public Adultes et de 33 points comparées à celles déclarées par le Tout Public Adolescents.

15% ne se prononcent pas : font-ils les trois activités sans pouvoir hiérarchiser ? Ne font-ils rien de ces activités régulièrement ?

9- A la médiathèque, quels secteurs fréquentez-vous, indépendamment des animations ?

Réponses multiples possibles.

- MLIS Adultes : 55% (24 points de moins que parmi le Tout Public Adultes et 44 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents),
- MLIS Jeunesse : 37% (2 points de plus que parmi le Tout Public Adultes et 22 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents),
- MLIS Discovidéotheque : 31% (38 points de moins que parmi le Tout Public Adultes et 30 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents),
- MLIS Artotheque : 16% (2 fois moins que parmi le Tout Public Adultes et 4 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents),
- Médiathèque du Tonkin : 18% (plus que 2 fois moins que parmi le Tout Public Adultes et plus que 3 fois moins que parmi le Tout Public Adolescents),
- Tonkin Jeunesse : 9% (0% parmi le Tout Public Adultes et 1 point de moins que parmi le Tout Public Adolescents),
- Tonkin Adultes : 5% (14 points de moins que parmi le Tout Public Adultes et 6 fois moins que parmi le Tout Public Adolescents),
- Tonkin Discotheque : 4% (6 fois moins que parmi le Tout Public Adultes et 16 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents),
- Archives : 7% (1 point de moins que parmi le Tout Public Adultes),
- Prêts aux Collectivités : 2% (2 fois moins que parmi le Tout Public Adultes et

jamais cité parmi le Tout Public Adolescents),

- Bibliobus : 3% (pourcentage égal parmi le Tout Public Adultes et jamais cité parmi le Tout Public Adolescents).

Pour tous les services, la fréquentation est moindre que parmi le public ordinaire du réseau, alors que, d'après les réponses à la question n°7, la fréquence des venues est sensiblement identique : les usagers des animations semblent se disperser d'avantage entre les divers services, même si plus de la moitié fréquente le secteur Adultes. De grandes variations existent d'un service à l'autre. L'ordre des services est comparable parmi le Tout Public, tant chez les Adultes que chez les Adolescents en ce qui concerne leur fréquentation. En revanche, l'ordre de ces mêmes services considérés selon leur implication dans la programmation (MLIS Jeunesse, Médiathèque du Tonkin, MLIS Discovidéothèque, MLIS Adultes, MLIS Artothèque) est différent : faut-il en déduire que la politique culturelle a peu de conséquence sur le taux de fréquentation ?

10- A quelles animations participez-vous de préférence ? Réponses multiples.

- Spectacles : 47% (12 points de plus que parmi le Tout Public Adultes et 37 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents, tous deux plaçant en 3^{ème} position cette animation),

- Expositions : 41% (22 points de moins que parmi le Tout Public Adultes et 19 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents, mais n°1 dans les deux cas),

- Conférences : 42% (14 points de plus que parmi le Tout Public Adultes, qui met cette animation en 5^{ème} position ; le Tout Public Adolescents déclare, quant à lui, ne jamais assister à ce type d'animation),

- Projections : 37% (6 points de plus que parmi le Tout Public Adultes, qui la situe en 4^{ème} place et 7 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents, qui la met en 2^{ème} position),

- Lectures : 34% (6 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, qui la place au 2^{ème} rang ; le Tout Public Adolescents boude, là encore, cette activité),

- Concerts : 27% (12 points de moins que parmi le Tout Public Adultes qui la met en n°2, et 17 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents, qui la met en 3^{ème} place),

- Rencontre d'artistes : 25% (5 points de plus que parmi le Tout Public Adultes, qui la place en n°6 ; le Tout Public Adolescents ne pratique jamais cette animation),

- Ateliers : 13% (7 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, qui la situe en n°6 ; parmi le Tout Public Adolescents 0%),

- Contes : 8% (2 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents, qui lui octroie une 3 ème place).

- Ne se prononcent pas : 13% (5 points de plus que parmi le Tout Public Adultes et 17 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents).

Comparons l'ordre des animations ainsi établi en fonction des pratiques déclarées par les usagers avec celui selon lequel elles sont représentées dans la dernière programmation de 1999 :

- conférences : 2ème place dans les pratiques déclarées,

- contes : 8ème dans les pratiques,

- rencontres d'artistes : 6ème dans les pratiques,

- concerts : 5ème dans les pratiques,

- projections : 3ème dans les pratiques,

- expositions : 2ème dans les pratiques,

- lectures et ateliers : 4 ème dans les pratiques,

- spectacles : 1ère dans les pratiques.

L'adéquation entre les pratiques déclarées par les usagers et la dernière programmation est faible : 6 animations sur 9 sont concernées par le décalage entre ce que propose la programmation en nombre d'animations et ce que les usagers disent pratiquer comme activités. Il est vrai que l'élaboration de la programmation ne repose guère sur une prise en compte des pratiques du public, ainsi qu'il apparaît lorsqu'on assiste aux réunions de la Commission Animations.

Comparons à présent les pratiques avec le programme 2000, lequel révèle l'ordre suivant :

- conférences : 1ère place dans les pratiques,

- expositions et lectures : 2ème et 4ème place dans les pratiques,

- projections : 3ème place dans les pratiques,

- contes : 8ème place dans les pratiques,

- rencontre d'artistes : 6ème place dans les pratiques,

- ateliers et spectacles : 7ème et 1ère place dans les pratiques,

- concerts : 5ème place dans les pratiques.

Sur 9 animations, 4 font l'objet d'un décalage entre leur représentation dans la

programmation et les pratiques déclarées.

Mais la question de l'adéquation entre offre et demande est-elle pertinente ?
L'importance du genre joue-t-elle dans le choix d'une animation ?

11- Qu'est-ce qui détermine le choix des animations auxquelles vous participez ?
Réponses multiples.

- le domaine : 65% (8 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, 35 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents),

- la présence de l'artiste : 49% (pourcentage égal parmi le Tout Public Adultes, 30 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents),

- l'entourage : 45% (13 points de plus que parmi le Tout Public Adultes, 25 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents),

- l'âge du public auquel s'adresse l'animation : 40% (15 points de plus que parmi le Tout Public Adultes, 20 points de plus que parmi le Tout public Adolescents),

- le jour et l'heure : 36% (7 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, 26 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents),

- la gratuité : 23% (13 points de moins que parmi le Tout Public Adulte, 13 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents),

- Ne se prononcent pas : 11% (1 point de plus que parmi le Tout Public Adultes, 61 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents).

Des constantes apparaissent par rapport au Tout Public Adultes : le domaine et la présence de l'artiste sont les deux premières raisons invoquées, le taux de non réponses est voisin.

En revanche les autres facteurs sont pris en compte dans un ordre quasiment inversé.

Des points communs se font jour également avec le Tout Public Adolescents : la faible part de la gratuité ainsi que du jour et de l'heure comme facteurs déterminants le choix des animations.

12- Selon quelle régularité souhaitez-vous assister à des animations à la médiathèque ?

- une fois par mois : 31% (7 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, 9 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents),

- deux fois par mois : 30% (2 points de plus que parmi le Tout Public Adultes, tandis que le Tout Public Adolescents ne retient pas du tout cette fréquence),

- moins d'une fois par mois : 16% (3 points de plus que parmi le Tout Public Adultes, 24 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents),

- une fois par semaine : 15% (8 points de plus que parmi le Tout Public Adultes, alors que le Tout Public Adolescents ne mentionne jamais cette possibilité),

- ne se prononcent pas : 10% (5 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, 30 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents).

Comme pour le Tout Public Adultes, la fréquence souhaitée pour la majorité des usagers est de l'ordre de 1 à 2 fois par mois.

13- Que pensez-vous des animations proposées par la médiathèque ?

- Contenus :

Bien : 37%, Très bien : 30%, Mauvais : 3%, Ne se prononcent pas : 30%,

Satisfaction globale mais forte abstention.

- Horaires et jours :

Bien : 47%, Très bien : 26%, Mauvais : 5%, Ne se prononcent pas : 22%,

Là encore bonne satisfaction avec une majorité plus nette de Bien sur Très bien.

- Espaces :

Bien : 39%, Très bien : 19%, Mauvais : 6%, Ne se prononcent pas : 36%,

Forte abstention toujours.

- Intervenants :

Bien : 40%, Très bien : 25%, Mauvais : 3%, Ne se prononcent pas : 32%,

Forte abstention également.

- Information relative à la programmation :

Bien : 29%, Très bien : 19%, Mauvais : 28%, Ne se prononcent pas : 24%,

Le taux d'insatisfaction est plus élevé concernant ce point.

14-Quelles animations, non proposées par la médiathèque, souhaiteriez-vous y trouver ?

Fort taux d'abstention : 77%.

- cinéma, théâtre : 3%,

- débats sur l'actualité, Histoire, Internet, informatique, ateliers de pratique artistique, B.D., variété française : 2%,

- danse, littérature étrangère, science fiction : 1%.

Aucune tendances récurrente ne se dessine. Les propositions partent en tous sens et restent floues. C'est là une limite des questions ouvertes, qui prennent les gens au

dépourvu.

Des points communs apparaissent avec le Tout Public Adultes (ateliers, Internet, BD, histoire, théâtre).

15-Fréquentez-vous d'autres médiathèques que celle du réseau ? Lesquelles ? Pourquoi ?

- Non : 64% (pour seulement 61% de Villeurbannais : est-ce le signe d'un rayonnement dû aux animations ?),

- la Part-Dieu : 17% (pour 23% Lyonnais !),

- autres bibliothèques municipales : 11% (pour 16% de gens habitant les communes des alentours),

- bibliothèque universitaires : 7% (pour 7% étudiants),

- bibliothèques d'entreprises : 1%.

La fréquentation exclusive du réseau MLIS correspond à peu près au nombre de Villeurbannais, ce qui est logique. En revanche ni les lyonnais, ni les habitants des autres villes ne sont systématiquement usagers d'une autre médiathèque, ce qui explique peut-être leur fréquentation du réseau de Villeurbanne. Au contraire les étudiants sont systématiquement inscrits en bibliothèque universitaire et leur usage de la MLIS s'y ajoute.

Pour les 36% fréquentant d'autres médiathèques, les raisons de cette fréquentation sont:

- sa situation géographique : 39%,

- ses documents : 23%,

- ses animations : 22%,

- ses horaires : 11%,

- ses tarifs : 5%.

A la différence du Tout Public, tant Adultes qu'Adolescents, le principal motif de fréquentation d'une autre médiathèque n'est pas la documentation ; les documents sont, à égalité avec les animations, en seconde place après la situation géographique.

16- Quels équipements culturels autres qu'une médiathèque fréquentez-vous ?

Réponses multiples.

- 69% cinémas (14 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, 19 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents),

- 65% musées (15 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, 35 points

de plus que parmi le Tout Public Adolescents),

- 57% théâtres (6 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, 37 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents),

- 34% salles de concerts (13 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, 16 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents),

- 26% MJC, Centres Sociaux, Maisons de Quartier (17 points de plus que parmi le Tout Public Adultes, 16 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents),

- 19% associations (7 points de plus que parmi le Tout Public Adultes, alors que le Tout Public Adolescents déclare ne jamais fréquenter cet équipement),

- 7% cafés littéraires ou philosophiques (1 point de moins que le Tout Public Adultes),

- 6% cybercafés (le Tout Public Adultes et le Tout Public Adolescents ne retiennent jamais cette possibilité),

- aucun lieu : 10% (6 points de plus que parmi le Tout Public Adultes, 30 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents).

Comme pour le Tout Public Adultes les quatre premiers équipements fréquentés sont : le cinéma, le musée, le théâtre, les salles de concerts. En revanche le Tout Public Adolescents place ces dernières en deuxième place. Les MJC, Centre Sociaux, Maison de Quartier et les associations, hauts lieux de l'animation souvent participative, ne sont fréquentés que par une minorité.

Enfin, les cafés littéraires et cybercafés n'enregistrent qu'une fréquentation marginale.

Paradoxalement, ceux qui ne fréquentent aucun lieu sont plus nombreux que dans le Tout Public Adultes, les adolescents étant, de loin, en tête des abstentionnistes.

17- Si vous n'assistez jamais ou presque jamais aux animations de la médiathèque, pouvez-vous dire pour quelles raisons ? Réponses multiples.

- 41% ne se prononcent pas (14 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, 31 points de plus que parmi le Tout Public Adolescents),

- 35% invoquent la carence d'informations (18 points de plus que parmi le Tout Public Adultes, 5 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents) ; à noter que 28% répondent "mauvais" à la question 13 concernant l'évaluation de l'information.

- 25% mentionnent le manque de temps (4 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, 25 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents),

- 10% mettent leur non fréquentation sur le compte des horaires et des jours, alors que 5% répondent “mauvais” à la question 13, pour ce paramètre, (2 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, 20 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents),

- 8% se déclarent non intéressés (2 fois plus que parmi le Tout Public Adultes, 42 points de moins que parmi le Tout Public Adolescents),

- 5% invoquent la distance,

- 2% déclarent ne pas y penser.

18- Si vous désirez être personnellement informé(e) des animations à venir, veuillez nous fournir vos coordonnées.

45% ne donnent pas ce renseignement. Ce pourcentage doit-il être pris comme l’indice inverse du taux idéal de motivation concernant les animations ?

B/ Public ordinaire du réseau (Adultes).

100 questionnaires ont été diffusés à travers le réseau, auprès des divers services.

Le but de cette enquête était de fournir un échantillon-témoin, destiné à être comparé à celui des usagers des animations, afin de voir si ces derniers constituent un public spécifique ou au contraire se confondent avec le public qui fréquente le réseau indépendamment de la programmation culturelle.

1- Ville de résidence ?

- 65% Villeurbanne,

- 31% Lyon,

- 4% autres communes.

2- Age ?

35 ans en moyenne (21 à 58 ans).

3- Sexe ?

- Hommes 67%,

- Femmes 33%.

L'écart entre les deux sexes est ici curieusement atypique, les bilans d'activités révélant une proportion à peu près semblable d'hommes et de femmes.

4- Profession ?

- 32% employés,
- 29% cadres,
- 19% chômeurs,
- 11% artisans,
- 4% ouvriers,
- 5% étudiants,

Ni de retraités, ni commerçants, ni agriculteurs, ni chefs d'entreprises.

5- Etiez-vous déjà venu à la médiathèque avant aujourd'hui ?

100% oui.

6- Etes-vous inscrit à la médiathèque ? Si oui, depuis quand ?

- Inscrits à 88%, parmi lesquels :
- 38% depuis l'ouverture,
- 14,28% en 1996,
- 9,52% en 1990, 1993, 1998,
- 4,76% en 1992, 1994, 1997, 1999.

7- Selon quelle fréquence venez-vous à la médiathèque ?

- 33% : 2 fois par mois,
- 23% : 1 fois par semaine et plusieurs fois par semaine,
- 16% : 1 fois par mois,
- 4% : moins d'une fois par mois,
- 0% : uniquement pour les animations.

8- Pour quelles activités fréquentez-vous la médiathèque ? Numérotez par ordre de priorité.

- 84% pour emprunter, dont 90% en 1,
- 61% pour les animations, dont 53% en 2 et 40% en 3,

- 43% pour consulter, dont 63,6% en 2.

9- A la médiathèque, quels secteurs fréquentez-vous, indépendamment des animations ?

Réponses multiples possibles.

- MLIS Adultes : 79%,
- MLIS Discovidéotheque : 69%,
- Annexe du Tonkin, tous services confondus : 42%,
- MLIS Jeunesse : 35%,
- MLIS Artotheque : 32%,
- Tonkin Discotheque : 23%,
- Tonkin Adultes : 19%,
- Archives : 9%,
- Prêt aux Collectivités : 4%,
- Tonkin Jeunesse : jamais cité.

10- A quelles animations participez-vous de préférence ? Réponses multiples.

- Expositions : 63%,
- Lectures : 40%,
- Concerts : 39%,
- Spectacles : 35%,
- Projections : 31%,
- Conférences : 27%,
- Rencontres d'artistes, ateliers : 20%,
- Aucune : 8%,
- Contes : 0%.

11- Qu'est-ce qui détermine le choix des animations auxquelles vous participez ?

Réponses multiples.

- le domaine : 73%,
- la présence de l'artiste : 49%,
- le jour et l'heure : 45%,
- la gratuité : 36%,
- l'entourage : 32%,
- l'âge du public auquel s'adresse l'animation : 25%,

- Ne se prononcent pas : 12%,

Aucun autre critère n'est cité.

12- Selon quelle régularité souhaitez-vous assister à des animations à la médiathèque ?

- 37% : 1 fois par mois,

- 28% : 2 fois par mois,

- 13% : moins d'1 fois par mois,

- 7% : 1 fois par semaine,

- 0% : plusieurs par semaine,

- 15% : ne se prononcent pas.

13- Que pensez-vous des animations proposées par la médiathèque ?

- Contenus :

Bien : 51%, Très bien : 36%, Mauvais : 1%, Ne se prononcent pas : 12%,

- Horaires et jours :

Bien : 63%, Très bien : 12%, Mauvais : 10%, Ne se prononcent pas : 15%,

- Espaces :

Bien : 72%, Très bien : 15%, Mauvais : 0%, Ne se prononcent pas : 13%,

- Intervenants :

Bien : 61%, Très bien : 19%, Mauvais : 0%, Ne se prononcent pas : 20%,

- Information :

Bien : 35%, Très bien : 27%, Mauvais : 18%, Ne se prononcent pas : 20%.

14- Quelles animations, non proposées par la médiathèque, souhaiteriez-vous y trouver?

Réponses libres.

- Ne se prononcent pas : 65%.

Les 35% restants suggèrent :

- Histoire locale : 7%,

- Ateliers : 6%,

- Littérature contemporaine : 5%,

- Théâtre : 3%,

- Rencontres d'artistes : 3%,

- Internet : 3%,

- Bandes dessinées : 3%,

- Design : 2%,
- Musique classique : 1%.

15- Fréquentez-vous d'autres médiathèques que celle du réseau ? Lesquelles ? Pourquoi?

- 81% : ne fréquentent que le réseau MLIS (pour 65% de Villeurbannais),
- 15% : la Part-Dieu (pour 31% de Lyonnais),
- 4% : une BU (pour 5% d'étudiants).

Parmi les 19% à fréquenter d'autres médiathèques :

- 79% : pour les documents,
- 20% : pour sa situation géographique,
- 19% : pour ses animations,
- 18% : pour ses horaires.

La documentation est la raison n° 1 qui incite à la fréquentation d'une autre médiathèque que le réseau MLIS.

16- Quels équipements culturels autres qu'une médiathèque fréquentez-vous ? Réponses multiples.

- 83% : cinéma,
- 80% : musées,
- 51% : théâtres,
- 47% : concerts,
- 12% : associations,
- 9% : MJC, Centres Sociaux, Maisons de Quartiers,
- 8% : cafés littéraires ou philosophiques,
- 4% : aucun lieu,
- 0% : autres lieux et cybercafés.

17- Si vous n'assistez jamais ou presque jamais aux animations de la médiathèque, pouvez-vous dire pour quelles raisons ? Réponses multiples.

- 29% manquent de temps,
- 17% n'ont pas l'information (ce pourcentage correspond à celui des "Mauvais" dans la question 13),

- 12% invoquent horaires et jours (question 13 : 8% jugent "Mauvais" ce paramètre de la programmation),
- 4% se déclarent non intéressés,
- 55% ne se prononcent pas.

Aucun autre critère n'est évoqué.

18- Si vous désirez être personnellement informé(e) des animations à venir, veuillez nous fournir vos coordonnées.

41% ne livrent pas ce renseignement.

C/ Public ordinaire du réseau (Adolescents).

Le but de cette troisième enquête à destination des 12-18 ans était de repérer s'il existait, dans le domaine de l'animation, des attentes spécifiques de cette catégorie d'utilisateurs. J'ai mené 10 entretiens sur le seul site MLIS, au service Accueil, à l'entrée de la centrale. Pourquoi ce public ? Pour plusieurs raisons : parce que c'est une priorité actuelle du réseau, parce qu'il fréquente peu celui-ci, parce qu'il fréquente encore moins les animations. J'ai préféré, pour ce public, l'enquête résolument qualitative en direction d'un échantillon plus restreint.

1- Ville de résidence ?

- 90% : Villeurbanne (25 points de plus que parmi le Tout Public Adultes),
- 10% : Lyon (21 points de moins que parmi le Tout Public Adultes).

D'une part, les Villeurbannais sont plus nombreux que les Adultes. D'autre part aucun usager n'habite d'autres communes, hors Villeurbanne, que Lyon. Les adolescents, d'avantage que les adultes, utilisent les équipements situés à proximité de leur lieu de résidence.

2- Age ?

12 à 18 ans (moyenne d'âge 15 ans).

3- Sexe ?

- 70% : féminin

- 30% : masculin

La proportion est inverse à celle des Adultes.

4- Profession ?

- Pas de cadres

- Ni retraités, ni chefs d'entreprise, ni agriculteurs, ni commerçants : ces absences sont les mêmes que parmi le Tout Public Adultes.

- 30% : étudiants (pourcentage supérieur à celui des Adultes de 25 points),

- 20% : employés (pourcentage inférieur à celui des Adultes de 12 points),

- 20% : ouvriers (taux supérieur à celui des Adultes de 16 points),

- 18% : chômeurs (moins 1 point seulement par rapport aux Adultes),

- 10% : artisans (moins 1 point seulement par rapport aux Adultes).

5- Etiez-vous déjà venus à la médiathèque avant aujourd'hui ?

Oui à 100% (comme parmi le Tout Public Adultes).

6- Etes-vous inscrit à la médiathèque ? Si oui, depuis quand ?

- 90% : oui (taux supérieur à celui des Adultes à 2 points). Parmi eux :

- 33% : depuis 1 an et depuis 8 ans,

- 22% depuis 3 ans (8 points de plus que parmi le Tout Public Adultes),

- 11% depuis l'ouverture (27 points de moins que parmi le Tout Public Adultes).

7- Selon quelle fréquence venez-vous à la médiathèque ?

- 50% : plusieurs fois par semaine (2 fois plus que parmi le Tout Public Adultes),

- 20% : une fois par semaine (taux inférieur de 3 points à celui du Tout Public Adultes) et deux fois par mois (pourcentage inférieur de 13 points à celui du Tout Public Adultes),

- 10% : une fois par mois (taux inférieur 6 points à celui du Tout Public Adultes de),

- 8% : moins d'une fois par mois (supériorité de 4 points par rapport au Tout Public Adultes),

- 0% : uniquement pour les animations (comme parmi le Tout Public Adultes).

Le taux de fréquentation est plus fort que parmi les Adultes.

8- Pour quelles activités fréquentez-vous la médiathèque ? Numérotez par ordre de priorité.

- 90% : pour emprunter (8 points de plus que parmi le Tout Public Adultes), dont 77,7% en 1,
- 70% : pour consulter (27 points de plus que parmi le Tout Public Adultes), dont 71,4% en 1,
- 50% : pour les animation (11 points de moins que parmi le Tout public Adultes), dont 60% en 3,
- 30% : pour faire son travail, sans forcément utiliser les ressources de la médiathèque : c'est là une spécificité adolescente.

9- A la médiathèque, quels secteurs fréquentez-vous, indépendamment des animations ? Réponses multiples possibles.

- 90% : MLIS Adultes (11 points de plus que parmi le Tout Public Adultes),
- 60% : MLIS Jeunesse (25 points de plus que parmi le Tout Public Adultes),
- 60% : MLIS Discovidéotheque (9 points de moins que parmi le Tout Public Adultes),
- 60% : Annexe du Tonkin, tous services confondus (18 points de plus que parmi le Tout Public Adultes),
- 30% : Tonkin Adultes (11 points de plus que parmi le Tout Public Adultes),
- 20% : Tonkin Discothèque (3 points de moins que parmi le Tout Public Adultes),
- 20% : MLIS Artothèque (12 points de moins que parmi le Tout Public Adultes),
- 10% : Tonkin Jeunesse (10 points de plus que parmi le Tout Public Adultes),
- Archives, Prêt aux collectivités, Bibliobus jamais cités.

10- A quelles animations participez-vous de préférence ? Réponses multiples.

- 60% : expositions (3 points de plus que parmi les Adultes, qui situent également en n°1 ce type d'animation),
- 30% : projections (7 points de plus que parmi les Adultes qui octroient à cette animation une 4ème place),
- 10% : concerts (4 fois moins que parmi le Tout Public Adultes), spectacles (25 points de moins que parmi le Tout Public Adultes), contes,
- 0% : conférences, rencontres d'artistes, ateliers, lectures,
- 30% : n'assistent à aucune animation (22 points de plus que parmi le Tout Public

Adultes) : c'est normal, au vu la programmation,
Aucune autre animation n'est mentionnée.

11- Qu'est-ce qui détermine le choix des animations auxquelles vous participez ?
Réponses multiples.

- 30% : le domaine (43 points de moins que Tout Public Adultes),
- 20% : l'âge auquel s'adressent les animations (5 points de moins que parmi le Tout Public Adultes), l'entourage (12 points de moins que parmi le Tout Public Adultes),
- 10% : la présence de l'artiste (39 points de moins que parmi le Tout Public Adultes), la gratuité (26 points de moins que parmi le Tout Public Adultes), le jour et l'heure (35 points de moins que parmi le Tout Public Adultes),
- 70% : ne se prononcent pas (58 points de plus que parmi le Tout Public Adultes),
Aucune autre raison n'est invoquée (comme parmi le Tout public Adultes).

Les pourcentages sont beaucoup plus faibles que parmi les Adultes, parallèlement à une plus forte abstention. Deux raisons possibles :

- faible fréquentation des animations et faible motivation pour elles,
- méconnaissance de soi, de ce qui influence ses propres pratiques.

12- Selon quelle régularité souhaitez-vous assister à des animations à la médiathèque ?

- 42% : ne se prononcent pas (27 points de plus que parmi le Tout Public Adultes),
- 40% : moins d'une fois par mois (27 points de plus que parmi le Tout Public Adultes),
- 20% : une fois par mois (17 points de moins que parmi le Tout Public Adultes),
- 0% : une fois par semaine, plusieurs fois par semaine, deux fois par mois.

La tendance dominante chez les Adultes est d'assister aux animations une fois par mois; chez les Adolescents moins d'une fois par mois semble suffisant. Cette moindre fréquence, doublée d'un plus fort taux d'abstention, signale une faible motivation.

13- Que pensez-vous des animations proposées par la médiathèque ?

- Contenus

Très bien : 40%, Mauvais : 30%, Bien : 10%, Ne se prononcent pas : 20%.

Jugement plus tranché que chez les Adultes où les "Bien" l'emportaient. Plus d'abstentions également.

- Horaires et jours

Bien : 50%, Très bien : 10%, Mauvais : 30%, Ne se prononcent pas : 30%.

Majorité de "Bien", comme chez les Adultes, mais moins nette, alors que les "Très

Bien” et les “Mauvais” sont en nombre identique. Plus d’abstentions encore.

- Espaces

Ne se prononcent pas : 40%, Très bien : 30%, Bien : 20%, Mauvais : 10%.

Public très partagé, alors que les Adultes sont majoritairement satisfaits. Beaucoup d’abstentions encore.

- Intervenants

Ne se prononcent pas : 50%, Très bien : 40%, Mauvais : 10%.

Les avis sont plus tranchés que chez les Adultes, globalement satisfaits. Abstentions toujours fortes.

- Informations

Mauvais : 50%, Très bien : 20%, Bien : 20%, Ne se prononcent pas : 10%.

Les adolescents sont-ils très critiques sur l’information ou très peu attentifs à celle-ci?

Les Adultes se disaient globalement satisfaits, malgré 18% de “Mauvais”.

14- Quelles animations, non proposées par la médiathèque, souhaiteriez-vous y trouver?

Réponses libres.

- 70% ne se prononcent pas (6 points de plus que parmi le Tout Public Adultes, qui déjà se prononce peu),

- 30% suggèrent des ateliers (alors que les dits ateliers enregistrent une fréquentation 0, en question 10, concernant les animations fréquentées ! Il y aurait bien un problème d’information !).

15- Fréquentez-vous d’autres médiathèques que celles du réseau ? Lesquelles ?

Pourquoi ?

- 80% : non (pourcentage égal parmi les adultes),

- 10% : Bibliothèque Universitaire (pour 30% d’étudiants),

- 10% : Part-Dieu (pour 10% de lyonnais, mais 6 points de moins que parmi le Tout Public Adultes), parmi lesquels : 50% pour sa documentation, 50% pour sa situation géographique et 0% pour ses animations.

16- Quels équipements culturels autres qu’une médiathèque fréquentez-vous? Réponses multiples.

- 52% : cinéma (35 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, qui situe cet équipement en n°1 aussi),

- 50% : salles de concerts (3 points de plus que parmi le Tout Public Adultes, qui assigne le n°4 à cette activité culturelle),
- 30% : musées (50 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, qui positionne en n°2 cet équipement),
- 20% : théâtres (31 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, qui donne à cet équipement une 3ème position),
- 10% : MJC, Centres Sociaux, Maisons de Quartiers (1 point de plus que parmi le Tout Public Adultes),
- 0% : associations (12 points de moins que parmi le Tout Public Adultes), cafés littéraires, cybercafés,
- 40% : aucun des lieux proposés (10 fois plus que les Adultes !).

17- Si vous n'assistez jamais ou presque jamais aux animations de la médiathèque, pouvez-vous dire pour quelles raisons ? Réponses multiples.

- 50% ne sont pas intéressés (46 points de plus que parmi le Tout Public Adultes),
- 48% manquent de temps (19 points de plus que parmi le Tout Public Adultes),
- 40% ne sont pas informés (50% évaluent l'information comme "mauvaise" en question 13 ; 23 points de plus que parmi le Tout Public Adultes),
- 30% invoquent jours et horaires (18 points de plus que parmi le Tout Public Adultes ; 10% évaluaient "mauvais" ce paramètre, en question 13),
- 10% ne se prononcent pas (45 points de moins que parmi le Tout Public Adultes, qui, en sa grande majorité, ne se prononce pas).

18- Si vous désirez être personnellement informé(e) des animations à venir, veuillez nous fournir vos coordonnées.

40% ne donnent pas ce renseignement (pourcentage identique parmi le Tout Public Adultes).

III DU COTE DES PROFESSIONNELS

A/ Les personnels du réseau MLIS.

L'enquête a été menée avec un questionnaire semi-directif, distribué auprès des chefs

de services et des personnels chargés d'animation et prolongé, une fois rempli, par un entretien..

9 retours sur 27 questionnaires diffusés, soit un taux de réponses de 33%, émanant de :

- 2 responsables de service,
- 3 AQC,
- 1 auxiliaire,
- 1 emploi jeune,
- le conservateur en charge du partenariat et des animations,
- le directeur.

Tous les statuts sont donc représentés.

Parmi tous les services, deux ne sont pas représentés : le Prêt aux Collectivités et les Archives.

Présentation générale

* Formation

- 4 ont une licence,
- 3 ont une maîtrise,
- 2 ne se prononcent pas.

* Qualification professionnelle liée aux bibliothèques

- 5 sont passés par le CAFB,
- 1 est passé par le DCB.

* Expériences professionnelles antérieures.

- Tous ont travaillé dans d'autres bibliothèque municipales ou BDP :
- 1 dans l'enseignement,
- 1 dans l'édition,
- 2 dans l'animation.

1- Dans votre formation au métier de bibliothécaire, a-t-il été question d'animation ?

5 sur 9 ont abordé l'animation :

- 1 dans le cadre du CAFB,
- 2 dans le cadre de la formation continue (CNFPT - ARSEC),

- 1 dans le cadre d'un DUT animation,
- 1 dans le cadre du diplôme "Métiers du Patrimoine option médiation".

2- Selon vous, l'animation fait-elle partie des missions des bibliothèques ?

6 sur 9 considèrent que l'animation fait partie des missions des bibliothèques mais de façon secondaire. Les missions citées comme prioritaires par rapport à l'animation sont, sans surprise :

- la gestion et la mise à disposition des collections,
- l'accueil, l'orientation et l'information des usagers.

3- Etes-vous spécifiquement chargé d'animations ?

8 sur 9 se disent spécifiquement chargés d'animations, à titre divers. Ils citent :

- les contacts avec les prestataires,
- la coordination,
- la décision,
- la communication avec les partenaires.

4- Si vous vous occupez d'animations évaluez le temps hebdomadaire que vous y consacrez dans votre travail.

Une difficulté se manifeste pour évaluer le temps de travail consacré à l'animation. 4 sur 9 ne se prononcent pas. Parmi les réponses fournies, une grande variabilité se dessine :

- 25%,
- 30%,
- 50%,
- 10%.

5- Certains personnels sont-ils prioritairement chargés d'animation à la médiathèque ?

Tous déclarent que certains personnels sont prioritairement chargés d'animations.

Personnels cités :

- le directeur,
- les chefs de services,
- le conservateur chargé du partenariat,

- les membres de la commission Animations.

Les réponses portent sur le statut des gens cités, alors que tous s'accordent à dire que la motivation est le premier critère déterminant le dynamisme des divers services.

Certains déplorent que les membres de la Commission Animations ne soient pas toujours les plus motivés des agents.

6- Quelles activités définissez-vous comme animations relevant des médiathèques ?

- à l'unanimité (9 sur 9) : expositions, séances de contes,
- curieusement, ne recueillent que 8 sur 9 : les projections vidéos, lectures (!), ateliers (d'illustration, d'écriture), conférences,
- avec 7 sur 9 viennent ensuite les concerts, les spectacles et les accueils de groupes,
- rencontres de créateurs (6 sur 9),
- salons du livre (5 sur 9) : étonnamment faible score,
- séances de formation des usagers (3 sur 9),

Quant aux réponses spontanées, chacune citée une fois, elles mentionnent :

- l'initiation au multimédia,
- la récupération d'images sur Internet,
- les ateliers BD,
- des comités de lecture,
- la présentation des nouvelles acquisitions,
- des stands d'éditeurs.

Enfin deux objections s'élèvent, qui concernent la formulation de la question :

- ce n'est pas une question de forme mais d'objectif en terme de public-cible,
- ce n'est pas une question de forme, mais de mise en valeur des collections.

7- Quelles animations ont lieu dans votre médiathèque ?

Les animations citées comme ayant lieu à la MLIS sont celles proposées dans la liste présentée en réponse à la question précédente. De fait cette liste était largement inspirée par la dernière programmation du réseau.

8- Quels sont, selon vous, les objectifs des animations pour une médiathèque ?

- faire vivre les collections, attirer et sensibiliser des publics nouveaux : ces deux réponses ont obtenu l'unanimité,

- fidéliser les usagers en leur offrant un plus (8 réponses sur 9),
- dynamiser la vie culturelle locale (7),
- travailler avec des partenaires (6),
- répondre aux attentes de votre tutelle (5),
- défendre la lecture publique (on pouvait s'attendre à un score plus élevé !),
- faire de la bibliothèque un lieu phare dans la cité, renforcer votre poids auprès de la tutelle, motiver le personnel (4),
- promouvoir des artistes (3) : score curieusement faible quand on sait le vieil attachement du réseau MLIS à la promotion de la création contemporaine, attachement attesté dans les rapports d'activités des années antérieures, et souvent nostalgiquement évoqué par les personnels.

9- A quels publics s'adressent vos animations ?

- les adultes (8 réponses sur 9),
- les usagers et les enfants (7 réponses sur 9),
- les non usagers (6),
- les adolescents (5),
- le 3 ème âge (3),
- réponses spontanées : le public "averti" (2).

Paradoxe : pas d'unanimité véritable mais un éparpillement des réponses sur les diverses catégories d'usagers proposées par le questionnaire, comme s'il n'y avait pas de priorité affichée pour viser un public plus qu'un autre.

10- Qu'est-ce qui détermine les choix d'animations dans votre médiathèque ?

- le budget, les possibilités partenariales (8 sur 9),
- le public ciblé (7) : lequel ? That is the question...
- les collections à promouvoir, la motivation des divers services et personnels (6),
- la politique culturelle générale de votre établissement (5) : à noter que deux personnes répondent qu'une telle "politique" n'existe pas,
- la pression de votre tutelle (3),
- les nouvelles acquisitions, le support (2),

Le budget s'avère bel et bien le nerf de la guerre : en période de baisse des crédits, il

n'est pas étonnant que ce paramètre soit particulièrement ressenti. En revanche, la place accordée aux partenaires étonne : quand on analyse les programmations passées, on n'a pas l'impression que le partenariat soit si prégnant.

Concernant le public et les collections, les réponses sont très (trop ?) classiques ; mais les déclarations, là encore, correspondent-elles aux réalités ?

De même le faible score obtenu par "la pression de la tutelle" me laisse sceptique. C'est bien la tutelle qui a dernièrement imposé la Fête du Livre Jeunesse, dont l'initiative ne revient pas à la MLIS mais à une structure privée. C'est bien la tutelle qui, par le passé, a encouragé autour du secteur Design et de l'association ALIS, une politique de prestige liée aux problématiques de l'urbanisme, si symboliques à Villeurbanne. Quant aux nouvelles acquisitions dont la MLIS se fait, à rebours de toute mission de conservation et de mémoire une sorte de spécialité, il est paradoxal qu'elles soient si piètrement reconnues comme jouant un rôle dans le choix des programmations.

Idem pour le support : dans une structure où les services sont essentiellement distingués par les supports qu'ils gèrent (Discovidéothèque et Artothèque regroupant l'essentiel des documents autres que les imprimés) et où les animations jouent si peu sur la transversalité des collections, le support m'a paru, à moi, déterminant.

11- Quelles traces la médiathèque conserve-t-elle de ses animations ?

- à l'unanimité le rapport annuel d'activités et la plaquette de programmation (9 sur 9),

- les catalogues d'expositions n'obtiennent que 3 réponses, peut-être parce que seule, depuis la disparition du Design, l'Artothèque en réalise,

- réponses spontanées : bibliographies, discographies, filmographies, affiches, photos, dossiers de presse, enregistrements audio et vidéo de certaines grosses manifestations.

Ces archives ne sont pas accessibles au public et ne figurent pas dans la base informatique.

12- Budget ?

- 1999 : Animations 350 000 F, Acquisitions : 1 100 000 F.

Les Animations représentent donc 31,81% par rapport aux Acquisitions.

- 2000 : Animations 91 000 F (programmation ordinaire) + 200 000 F (Fête du

Livre Jeunesse), Acquisitions 1 600 000 F.

Les Animations correspondent à 5,68% + 12,5%, soit 18,18% au total, par rapport aux Acquisitions. C'est peu !

Une globalisation de ce budget au niveau de la direction est intervenue depuis l'année 1999 : les divers services proposent des projets d'animations et des budgets prévisionnels, cependant qu'après le passage en Commission Animations, la direction dispose. Autrefois des enveloppes budgétaires étaient réparties, en début d'exercice, entre les services.

Cette volonté de centralisation se manifeste également par la redéfinition, au sein de l'équipe de direction, du profil de poste d'un conservateur, auquel est attribué la responsabilité des Animations et du Partenariat.

Evolution quantitative : le budget Animations est en baisse depuis 1995, date de la disparition de l'association ALIS (cf. Analyse des années antérieures). Certes en 1998, la MLIS, qui se devait d'honorer les 10 ans de sa construction, a enregistré une légère hausse par rapport à 1997. Mais en 1999 la tendance à la baisse reprend, encore que le budget Acquisitions ait lui-même été amputé. En 2000, nouvelle amputation, en dépit ou à cause (?) du Salon du Livre Jeunesse. Il faut tenir compte du fait que, depuis 1996, les crédits D'Investissements, en raison de la réinformatisation, ont augmenté, au détriment du budget de Fonctionnement. De fait, ces crédits d'Investissements, jusqu'en 1996 oscillaient, en moyenne, de 400 000 à 600 000 F ; depuis ils dépassent le million, avec, en 1999, 1,8 M et , en 2000, 1,3 M.

Très peu d'appels sont faits à des financeurs extérieurs à la tutelle, à l'exception de quelques subventions DRAC, les années antérieures, en particulier par trois services : Design, Artothèque et MLIS Jeunesse. Cette pratique a cessé car la tutelle n'a pas toujours redistribué ces subventions au réseau. Avec la Fête du Livre Jeunesse s'amorce un redémarrage du recours aux financements exceptionnels (DRAC, CNL, Conseil Général, ARALD).

La médiathèque ne gère pas directement son budget communication. Cette dernière, exceptée celle directement destinée à être diffusée à l'intérieur du réseau, est assurée par le service Communication rattaché au cabinet du Maire.

13- Equipements ?

- à la MLIS même :

1 auditorium (pour les conférences, projections, spectacles),

2 salles d'expositions.

Pas de salles dans les étages, proches des différents services mais certaines animations ont parfois lieu dans les services mêmes, au milieu des collections (Discovidéothèque pour des mini concerts improvisés, séances de contes en section Jeunesse, accrochages à l'Artothèque).

- à l'annexe du Tonkin :

1 salle polyvalente.

- rien sur les autres sites (Archives, Prêt aux Collectivités) qui sont du reste localisés, de manière parasitaire, dans des structures autres et ne possèdent pas leurs locaux propres (les Archives dans le Centre de la Vie associative, le Prêt aux Collectivités dans une école).

- quelques lieux extérieurs sont parfois utilisés pour des animations hors les murs : Centre Culturel, Espace Tonkin, salle Gérard Philippe, CDI du collège proche de la Médiathèque du Tonkin, crèches, écoles, centres sociaux, mais aussi stationnements du bibliobus et trottoirs devant la MLIS. Cette pratique reste rare et liée, non à une volonté d'externalisation mais souvent à la nécessité, dans le cas de grosses manifestations, de pallier à l'insuffisance des salles disponibles en interne.

Le matériel audiovisuel est géré par la Discovidéothèque, ainsi que par un agent du service Accueil qui fait parfois office de régisseur, mais également par les personnels des divers services lors des animations que leur service a organisées : confusions et conflits se manifestent parfois, faute d'un personnel explicitement affecté à cette fonction.

14- Combien d'animations régulières la médiathèque propose-t-elle ?

Difficulté à estimer le nombre d'animations sur l'année. En effet aucune régularité ne se profile, et ce pour deux raisons essentielles :

- les variations budgétaires d'un an sur l'autre,

- la sectorisation, qui fait que, d'un service à l'autre, c'est très différent (toute l'année en Jeunesse, plutôt l'automne pour la rentrée littéraire en Adultes...).

15- Qu'est-ce qui détermine la calendrier de votre programmation ?

- les échéances budgétaires (5 réponses sur 9),

- à égalité avec 4 réponses : les événements locaux, (au titre desquels sont cités les Vivas, festivité villeurbannaises annuelles, que la Fête du Livre Jeunesse va venir remplacer, les programmations des salles de spectacles comme IRIS, TNP, Gérard Philippe, Espace Tonkin, le festival latino-américain du cinéma le Zola, le salon du Livre de Bron), manifestations nationales, (parmi lesquelles Lire en Fête, la Semaine de la Science, l'Année de ..., la Semaine de la Presse à l'école, la Fête de la Musique, la Fête du Cinéma, certaines commémorations liées aux anniversaires d'artistes, le mois du documentaire), l'actualité internationale, liée à certaines célébrations (telles que la Journée contre le Sida, la Déclaration des Droits de l'Enfant), des contraintes internes à la médiathèque (disponibilité des locaux ou des personnels, opportunités partenariales...)

- 1 réponse spontanée : l'actualité éditoriale.

16- Combien de temps à l'avance construisez-vous votre programmation ?

- un trimestre (6 réponses),

- un an (3 réponses).

17- Quels sont vos partenaires, pour les animations ?

- 9 réponses pour les équipements culturels locaux, parmi lesquels : ENM, TNP, salle G. Philippe, Espace Tonkin, théâtre IRIS, cinéma Le Zola, centre Léo Lagrange, Institut d'Art Contemporain, ateliers URDLA. A noter que les centres sociaux ne sont jamais cités.

- 8 réponses pour les services municipaux : Education, Petite Enfance, Affaires Culturelles, Jeunesse et Sports, Hygiène, Fêtes et Cérémonies, Communication, Sécurité, comités et conseils de quartiers. On remarque que le service Vie Associative n'est jamais cité.

- 5 réponses pour : . les éditeurs et les libraires (la Fête du Livre Jeunesse va sans doute intensifié cette piste partenariale), les créateurs (auteurs, conteurs, illustrateurs, comédiens, plasticiens...), les animateurs professionnels (le Prêt aux Collectivités travaille avec les bibliothèques associatives rattachées aux centres sociaux. La quinzaine Petite Enfance est fondée sur une collaboration avec les centres sociaux également. Les projets contrat de Ville aussi).

Dans l'ensemble, sauf au Prêt aux Collectivités, dont c'est la vocation, on sent, dans les

propos des professionnels, mais aussi en analysant les programmations, une réticence à amalgamer le culturel et le socioculturel. La MLIS ne fait pas partie de ces médiathèques, qui, par le biais notamment des animations, ont endossé un rôle résolument social : elle laisse ce soin à son réseau, sans excès de zèle...

- 4 réponses pour les associations: c'est étonnamment peu, étant donné la profusion de celles-ci à Villeurbanne. Là encore on sent une réticence à évoluer vers des missions non directement (noblement ?) culturelles, la frange du loisir en quelque sorte.

- 2 réponses pour des organismes privés (sont cités "Fenêtre sur cour", la structure de Gérard Picot, l'homme qui est à l'origine de la Fête du Livre Jeunesse, ainsi que la galerie de peinture Métropolis ; aucune entreprise, en vue, par exemple, de mécénats), des institutions nationales (celles-ci sont de deux ordres : soit elles relèvent de l'enseignement et la Recherche, comme les établissements scolaires du primaire, secondaire et supérieur, ou le CNRS), soit ce sont des organismes directement liés aux bibliothèques, comme la DRAC, le CNL, l'ARALD.

- 1 seule réponse pour des institutions internationales (Amnesty). On pourrait penser à l'UNESCO, dont le manifeste relatif aux missions des bibliothèques en 1991 mentionne l'animation. On pourrait également envisager des contacts avec des organismes européens. On pourrait enfin imaginer des actions de coopération. Mais peut-être tout ceci est-il trop ambitieux pour une médiathèque locale et n'est-ce là que rêverie utopique de néophyte ?

- Quant au partenariat avec d'autres médiathèques, c'est un chantier en friche. Si des contacts ont été pris, à l'initiative de la MLIS, avec les bibliothèques locales, dont la prestigieuse Part-Dieu, parmi les actions à entreprendre, il n'a guère été question d'animations.

Par ailleurs, la Fête du Livre Jeunesse va peut-être inciter à une collaboration interbibliothèques. Toutefois, certains personnels font remarquer, à juste titre me semble-t-il, que les rivalités budgétaires et politiques des diverses tutelles dont relèvent les différentes médiathèques sont un obstacle à une telle évolution, surtout dans le domaine de l'animation où l'image de la municipalité peut être en jeu.

Quelques commentaires spontanés sur la définition du partenariat : idéal de décloisonnement culturel pour certains, obligeant les diverses institutions à s'ouvrir aux autres, au profit de l'utilisateur qui ne peut y trouver qu'un enrichissement de ses pratiques;

politique contractuelle pour d'autres, dérivée du monde de l'entreprise où l'intérêt commun mais aussi la concurrence impulse un dynamisme neuf à la proximité locale ; ou encore similitudes culturelles, institutionnelles, thématiques...

18- Quelles sont les modalités de ces partenariats ?

- 7 réponses pour la participation simultanée à une manifestation locale,
- 6 pour le choix de thèmes en commun,
- 5 pour les partages de locaux (essentiellement Centre Culturel et Espace Tonkin),
- 4 pour les échanges de matériels et les prêts d'expositions,
- 3 pour les interventions communes de personnels (par exemple : bibliothécaires, éducateurs, personnels des structures Petite Enfance, enseignants),
- 0 pour l'élaboration d'un budget commun : l'argent, nerf de la guerre, ne l'est pas encore du partenariat !,
- en réponse spontanée : la MLIS vit sur la nostalgie d'un prestige ancien qui a tendance à lui faire considérer le partenariat comme un pis-aller, une "politique de montants compensatoires".

19- Quels sont vos outils d'évaluation pour estimer la pertinence de vos animations ?

C'est le grand mystère, pas seulement à la MLIS du reste.

- 8 réponses pour le taux de fréquentation du public au cours des animations : la bonne vieille artisanale, méthode du comptage de spectateurs.

Sans vouloir faire de délation, il m'a semblé lors de certaines animations, que les services avaient tendance à compter "à la louche", n'hésitant pas à gonfler les effectifs. Outre que cette pratique de l'inflation chiffrée soit assez peu fiable, il n'est pas évident qu'un taux de forte fréquentation soit un signe de réussite culturelle : sans prétendre cette fois défendre une politique élitiste à l'extrême, où l'idéal de hauteur intellectuelle n'a d'égal que celui d'une salle vide, il est certain que le critère quantitatif donnera toujours l'avantage aux tapages médiatiques bas de gamme sur des manifestations moins grand public. C'est pourquoi, il est, en quelque sorte paradoxal de jauger le domaine culturel à l'aune de ce critère d'évaluation qui lui est particulièrement inadapté.

- 3 réponses pour la hausse des prêts concernant les collections valorisées par

une animation,

- 2 réponses pour l'affluence accrue du public dans le service ayant proposé des animations,

- 1 réponse pour l'augmentation du nombre d'inscrits suite à une animation".

Certes ces indicateurs sont toujours d'ordre quantitatif, donc là encore contestables.

Toutefois ils ont le mérite de repérer les conséquences d'une politique culturelle sur la fréquentation plus ordinaire et quotidienne d'une médiathèque ; ces critères ne sont guère utilisés, ou de façon sporadique, à l'initiative d'un service ou d'un autre, jamais systématiquement. Aucune réflexion n'a encore été entamée, par exemple, par la Commission Animations sur cette question de l'évaluation.

- quelques réponses spontanées : l'écho médiatique dont peu bénéficier une animation dans la presse locale, voire nationale - l'enquête auprès du public (toujours ponctuelle et au hasard, dans la mesure où il n'existe pas encore de fichier d'usagers des animations) - les analyses des bilans d'activité - les reliquats des bibliographies diffusées au cours des animations - la lecture des remarques dans un cahier mis à disposition des usagers (mais cette pratique n'a lieu que pour les expositions à l'initiative de ce que font musées et galeries) - les bilans avec les partenaires - les réflexions informelles des usagers, quant un pot est proposé après la manifestation (ce qui ne se fait que dans le cas de grands événements, au bon vouloir de la mairie).

20- Quels supports de communication utilisez-vous pour faire connaître vos animations? - plaquettes de programmation (8 réponses),

- affiches (7),

- invitations (6) : seulement en cas de vernissage ou de grosses manifestations,

- les autres moyens (radio, presse, télévisions locales, site Web) sont contactés directement par le service communication, là encore exclusivement en cas de grosses manifestations,

- réponses spontanées : tracts, bibliographies.

21- Comment diffusez-vous la communication écrite ?

- diffusion interne à la bibliothèque municipale (8 réponses),

- dépôts dans des structures extérieures (8 réponses),

- courriers individuels à des personnes-relais (7 réponses).

Diverses méthodes de diffusion sont menées de front.

22- A qui envoyez-vous des invitations ?

- aux partenaires (7),
- aux professionnels de la culture (6),
- aux emprunteurs, aux professionnels de la communication, aux usagers habituels des animations (2).

Envoyer des invitations à tous les emprunteurs serait évidemment fastidieux et coûteux; néanmoins, on pourrait imaginer d'en sélectionner un échantillon, au hasard, pour certaines animations, de manière à amorcer le bouche à oreille.

Pas d'invitations aux professionnels de la communication, car le service municipal de la Communication tient à monopoliser et centraliser ce type de contacts.

Les usagers des animations devraient, sous peu, être intégrés à un fichier en cours de constitution depuis Août. Cette mission a été confié à un emploi-jeune également chargé du portage des affiches et plaquettes dans les structures extérieures ; néanmoins il reste aux divers services à faire remonter en Commission Animations les critères de sélection des usagers destinés à figurer dans ce fichier.

- mailing aléatoire aux Villeurbannais (1 réponse) : cette pratique a déjà eu cours à l'annexe du Tonkin, sur un quartier bien précis,
- autres réponses proposées spontanément : librairies, écoles, crèches, centres sociaux, médiathèques des environs.

23- Quelles sont vos critiques concernant les animations réalisées dans votre médiathèque ?

- Manque de lisibilité,
- Manque de cohérence à force de juxtapositions hétéroclites,
- Manque de régularité,
- Trop peu de choses grand public,
- Manque de proposition du secteur Adultes,
- Trop de sectorisation ,
- Monopole de communication du service municipal,
- Manque de transparence,
- Manque de stratégie définie.

- Pas de politique culturelle, ni de la tutelle, ni de la direction MLIS.
- Pas de réflexion d'ensemble, ni sur contenus, ni sur formes, ni sur publics.
- Pas de planification à long terme.
- Problème de communication, d'information, de médiatisation.
- Perte d'identité de la MLIS comme lieu d'animations, liée aux restrictions budgétaires.
- Manque de communication entre services.
- Manque de partenariats avec les autres équipements municipaux.

24- Quelles sont vos suggestions, vos désirs ?

- Faire écho aux manifestations nationales.
- Attirer les adolescents.
- Trouver un équilibre entre missions de base et événements à fort coefficient médiatique.
- Développer le partenariat local.
- Savoir quel public fréquente les animations.
- Elaborer un fichier d'usagers.
- Cerner l'attente des élus.
- Mettre en place des outils d'évaluation.
- Mener une réflexion entre professionnels des bibliothèques municipales et de l'animation.
- Former les personnels.
- Trouver une cohérence dans la programmation.
- Redéfinir les missions de la MLIS.
- Rappeler au personnel, le jour même de l'animation, qu'elle va avoir lieu, de même, en réunion d'équipe, rappeler les animations de la semaine afin de créer une vraie synergie entre les divers services..
- Afficher, pour le personnel, par exemple près de la pointeuse, le programme hebdomadaire..
- Présenter le programme de la semaine au public, à l'aide d'un affichage placé à l'Accueil..

B/ Médiathèques de villes de 100 000 à 150 000 habitants

L'enquête comparative auprès de médiathèques implantées dans des villes comparables à Villeurbanne par le nombre d'habitants fut un souhait de la direction de la MLIS.

22 questionnaires ont ainsi été diffusés auprès des bibliothèques suivantes : Aix-en-Provence, Amiens, Avignon, Angers, Besançon, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Le Mans, Limoges, Metz, Mulhouse, Nanterre, Nîmes, Roubaix, Rouen, Perpignan, Tourcoing, Tours, Versailles.

Avec six réponses, le taux de retour est de 27%. Je tiens à remercier les établissements, qui ont pris la peine de répondre : Nanterre, Grenoble, Aix, Tourcoing, Brest, Mulhouse. Quant aux autres, difficile de savoir ce qui, du manque de temps, de l'indifférence ou/et de la longueur, voire de la non pertinence du questionnaire les a dissuadé d'en faire autant...

Voici les résultats de cette enquête.

Présentation générale :

- Etablissement :

Nanterre, Grenoble, Aix en Provence, Tourcoing, Brest, Mulhouse.

- Statut de la personne répondant au questionnaire :

3 conservateurs,

2 bibliothécaires,

1 attaché.

Dans tous les cas ce sont des catégories A qui ont répondu : parce que l'animation relève des compétences de ce cadre d'emploi ? Ou au titre de leur fonction managériale qui inclut la gestion des "relations publiques".

- Fonctions au sein de la médiathèque :

2 directeurs,

4 chargés d'animation.

- Formation :

1 Maîtrise en Archives et Documentation,

1 Licence en Philosophie et Diplôme d'Ingénieur Documentaire,

1 IEP,

1 DSB,



1 IFB,

1 CAFB.

3 sur 6 ont reçu une formation spécifiquement liée au travail en bibliothèques, les 3 autres provenant de domaines voisins.

- Expérience professionnelle antérieure :

4 ont travaillé en bibliothèque :

1 dans des services municipaux (Affaires Culturelles, Vie Scolaire),

1 en Maison de la Culture,

1 en Centre de Documentation,

1 dans un musée.

1- Dans votre formation au métier de bibliothécaire, a-t-il été question d'animation ?

4 répondent oui, dont 2 dans le cadre de la formation continue et 1 à titre d'enseignement optionnel à l'IFB.

2- Selon vous, l'animation fait-elle partie des missions des bibliothèques ?

4 estiment que l'animation est une mission fondamentale des bibliothèques;

3- Etes-vous spécifiquement chargé d'animations ?

Tous se disent chargés d'animation, dont 2 au titre de leur fonction de directeur, les autres en tant que responsables spécifiques de la programmation culturelle.

4- Si vous vous occupez d'animations, évaluez le temps hebdomadaire que vous y consacrez dans votre travail ?

L'évaluation du temps consacré aux animations se révèle délicate car très variable :

2 personnes s'y consacrent à temps plein,

1 à 80%,

1 à mi-temps,

1 de 30 à 50%,

1 de 5 à 10%.

5- certains personnels sont-ils prioritairement chargés d'animation à la médiathèque ?

- Tous répondent oui,
- Parmi les personnels en charge d'animations sont représentés à peu près tous les statuts et toutes les fonctions :
 - directeur : cité deux fois,
 - chargé de programmation culturelle : cité 4 fois,
 - catégories B : citées 2 fois,
 - agents techniques chargés de la régie : 2 fois,
 - rédacteur chargé du bulletin de la programmation : 1 fois,
 - emploi jeune recruté pour une mission double (les NTIC et la médiation en faveur du développement de la lecture) : 1 fois.

6- Quelles activités définissez-vous comme animations relevant des médiathèques ?

Une grande homogénéité se dessine concernant les activités.

- Arrivent à égalité, remportant l'unanimité, les animations suivantes, en l'occurrence 9 sur les 12 listées : expositions, concerts, projections, lectures, séances de contes, ateliers, conférences, rencontres de créateurs, salons du livre.
- Un score un peu moindre (5 sur 6) revient aux accueils de classes ou groupes;
- Avec 3 sur 6, les spectacles et les formations des usagers arrivent en troisième position.
- Parmi les réponses spontanées sont mentionnées : les comités de lecture (2 réponses), les présentations de nouveautés éditoriales.

7- Quelles animations ont lieu dans votre médiathèque ?

Aucune animation autre que celles proposées en réponse à la question précédente n'est mentionnée.

8- Quels sont, selon vous, les objectifs des animations pour une médiathèque ?

Là encore s'esquisse une forte homogénéité.

- Avec 6 réponses sur 6, le peloton de tête comprend les objectifs suivants : faire vivre les collections, attirer des publics nouveaux, travailler avec des partenaires, faire de la bibliothèque un lieu phare dans la cité. Unanimité rime ici avec diversité : ces visées assignées à l'animation tiennent compte de différents paramètres : collections, publics, collaborations, place de la médiathèque dans la ville.

- Avec 5 sur 6, arrivent en deuxième position : dynamiser la vie culturelle locale, fidéliser les usagers, défendre la lecture publique.
- Enfin, avec 4 sur 6, viennent les motivations suivantes : promouvoir les artistes, répondre aux attentes de la tutelle, renforcer votre poids auprès de la tutelle, motiver le personnel.

9- A quels publics s'adressent vos animations ?

Les publics ciblés sont :

- d'abord, et paradoxalement à égalité avec 4 sur 6, les usagers et les non usagers, mais aussi, cités en réponses spontanées le Tout Public. Les médiathèques conformément à leur mission de base qui est de mettre à disposition de tous, sans discrimination, des collections encyclopédiques se déclarent attachées, dans le domaine de l'animation autant que pour la constitution des fonds, au principe d'universalité. Celui-ci, fondé sur un souci d'égalité et de pluralisme, s'il semble nécessaire et suffisant pour mener une politique d'acquisitions cohérente, paraît un peu court appliqué au registre de la programmation culturelle, qui implique, je crois, une connaissance plus fine des diverses catégories d'usagers et de leurs attentes, parfois divergentes. L'animation n'est elle pas, en terme de service au public, une valeur ajoutée à la simple mise à disposition de documents ? En arrêtant un programme d'animations, la bibliothèque opère des choix dans la diversité de l'offre culturelle qu'elle propose par ailleurs avec sa documentation ; or ces choix invitent et excluent plus ou moins consciemment, plus ou moins explicitement, des usagers, dont l'identification sous l'appellation "Tout Public", semble pour le moins évasive.

- Sans faire l'unanimité, la définition d'un public ciblé par une classe d'âge, est retenue: 2 réponses pour les enfants, 2 pour les adultes, 1 pour les adolescents, cependant que le 3ème âge ne suscite pas d'animations spécifiques.

- Parmi les réponses spontanées ne figurant pas dans la liste proposée par le questionnaire, les "publics empêchés" sont mentionnés 1 fois, de même que les "publics spécialisés", amateurs d'un certain type d'animations, portant sur un domaine clairement identifié parce que correspondant à un fonds précis à la bibliothèque, par exemple lié à l'histoire régionale.

Ces deux catégories constituent en quelques sortes les deux pôles extrêmes du public : ceux qui ne fréquentent pas eux-même la bibliothèque et ceux qui la fréquentent en

spécialistes et habitués. Il est certain qu'une programmation fondée sur un repérage de quelques profils d'utilisateurs aura l'avantage d'une plus grande cohérence et d'une meilleure lisibilité, comparée à celle, plus éclectique, qui se voudra. "Tout Public". Rien ne permet d'affirmer, toutefois, que cette cohérence et cette lisibilité seront synonymes de succès. A quelle aune d'ailleurs mesurer celui-ci ? S'agira-t-il du taux de fréquentation ? De la satisfaction du public ? De l'adéquation entre les objectifs assignés aux animations proposées, par exemple éducatifs, et les résultats obtenus ?

10- Qu'est-ce qui détermine les choix d'animations dans votre médiathèque ?

- Retenus par les 6 bibliothèques municipales ayant répondu au questionnaire, 2 facteurs déterminent prioritairement le choix des animations : la promotion des collections et les possibilités partenariales.
- Avec 5 sur 6 viennent ensuite : l'actualité et la motivation des divers personnels.
- Le budget est cité 4 fois.
- A égalité avec 3 mentions, arrivent, en avant dernière position : le public ciblé, les nouvelles acquisitions, la pression de la tutelle.
- Enfin, dernier, avec une seule réponse, vient le support.

11- Quelles traces la médiathèque conserve-t-elle de ses animations ?

- Les traces les plus couramment conservées se révèlent, sans surprise, être les plaquettes de programmation et les bilans d'activités (6 mentions).
- Viennent ensuite les catalogues d'expositions (4).
- En troisième position, 2 fois cités, arrivent les articles et dossiers de presse, les bibliographies, les affiches.
- Enfin, avec 1 réponse sur 6, figurent, en dernière place les enregistrements, textes de conférences, cartons d'invitation, photos, signets.

12- Budget ?

- Quel est le budget global de la médiathèque et son budget d'animations ?

Les budgets de fonctionnement, hors frais de personnels, et d'animations sont très variables.

Fonctionnement	Animations	Proportion
6 000 000	91 000	1,51%

5 220 000	716 000	13,71%
4 100 000	1 200 000	29,26%
3 000 000	600 000	20%
2 400 000	120 000	5%
1 920 000	60 000	3,12%

Dans l'ensemble la part du budget d'animations dans celui de fonctionnement est faible. Quant aux fortes variations, elles sont la preuve que la politique culturelle d'une bibliothèque est proportionnelle non à son budget en tant que tel mais à l'importance accordée à cette mission.

La DLL ne recense d'ailleurs aucune donnée concernant les budgets d'animations dans ses statistiques annuelles. A cette absence de normes ou du moins d'indications correspond sur le terrain une absence de consensus.

- Selon quels critères est-il réparti entre les divers services organisateurs d'animations au sein de la médiathèque ?

La répartition de ces crédits d'animations se fait, pour 4 bibliothèques municipales sur 6 en début d'exercice, au vu des projets présentés par les divers services, compte tenu des budgets prévisionnels établis pour chaque projet.

Une bibliothèque divise a priori son budget d'animations en deux enveloppes égales : l'une destinée aux adultes, l'autre aux jeunes.

Une autre raisonne en termes de lignes budgétaires correspondant à diverses prestations (montages d'expositions, honoraires des intervenants, produits de communication).

Là encore, même si un consensus s'esquisse en faveur d'un fonctionnement à partir de projets, l'empirisme prévaut sur la norme.

- Evolution de ce budget par rapport aux années antérieures ?

4 bibliothèques sur 6 ont un budget d'animations constant.

Un le déclare en baisse.

Un autre (qui l'eût cru, dans l'actuel contexte de maîtrise des dépenses publiques imposées par les tutelles !) en hausse.

- A quels financeurs autres que votre tutelle faites-vous appel pour vos animations ?

Les financeurs mentionnés sont les institutions classiquement connues comme pourvoyeuses de subventions : la DRAC arrive en tête avec 4 réponses, les autres (CNL, Conseil Régional, Conseil Général, organismes privés) ne sont cités qu'une fois chacun.

- La médiathèque gère-t-elle directement son budget de communication ?

Seules deux médiathèques ne gèrent pas directement leur budget communication, qui relève de leur tutelle.

13- Equipements ?

- De quels équipements ou espaces spécifiques la médiathèque dispose-t-elle pour les animations ?

Les espaces réservés aux animations sont :

- la salle d'expositions (5 mentions),
- la salle polyvalente (4 fois citées),
- l'auditorium (mentionnées 2 fois),
- l'espace conte (2 fois aussi),
- amphithéâtre (1 seule réponse).

- Réalise-t-elle des animations hors les murs ? Où ?

Les animations hors les murs se font dans les lieux suivants :

- dans les établissements scolaires (3 mentions),
- tous les autres lieux ne sont cités qu'une fois : crèches, hôpitaux, prisons, cafés, foires aux livres, théâtres, centres culturels, salles municipales.

14- Combien d'animations régulières la médiathèque propose-t-elle ?

La fréquence des animations paraît délicate à évaluer : beaucoup de réponses évoquent la variabilité. La moyenne paraît se situer autour de 2 à 4 animations mensuelles.

Néanmoins l'un des établissements fait état de 70 manifestations annuelles et un autre de 600.

15- Qu'est-ce qui détermine le calendrier de votre programmation ?

Le calendrier de la programmation est tributaire de paramètres divers :

- d'abord sont mentionnées, à égalité avec 5 réponses, les manifestations locales (festivals, salons, foires, quinzaines...), les manifestations nationales (Lire en Fête, Semaine de la Science, Semaine de la poésie, les Belles Etrangères, le Temps des livres, Fête de la musique), les contraintes liées au partenariat,
- ensuite sont évoquées les contraintes internes à la médiathèque, telle que la

disponibilité des personnels ou des locaux (4 réponses sur 6),

- 2 fois citées, viennent ensuite l'actualité internationale ainsi que les échéances budgétaires,

- enfin, fournies comme réponses spontanées les occasions imprévues et les commémorations donnent lieu à une mention.

16- Combien de temps à l'avance construisez-vous votre programmation ?

- 3 bibliothèques municipales sur 6 déclarent établir leur programmation une année à l'avance.

- 3 d'entre elles la construisent un trimestre à l'avance.

- Le semestre ainsi que la durée de deux ans sont, par ailleurs, mentionnés deux fois.

17- Quels sont vos partenaires, pour les animations ?

Le partenariat s'établit de manière assez homogène d'un établissement à un autre :

- en priorité, à l'unanimité, avec trois catégories d'interlocuteurs : des associations, des services municipaux (Enfance, Education, Culture, Jeunesse et Sports, Archives), des créateurs (illustrateurs, auteurs, conteurs...),

- dans une large mesure (5 réponses sur 6), avec deux autres types de collaborateurs : les équipements culturels locaux (théâtres, musées, conservatoires...) et les autres médiathèques,

- viennent ensuite les éditeurs et libraires (4 mentions),

- puis sont cités (3 fois) des organismes privés,

- enfin (1 seule fois nommées) arrivent les institutions tant nationales (Education Nationale, C.N.L., D.R.A.C.) qu'internationales.

18- Quelles sont les modalités de ces partenariats ?

- à l'unanimité des réponses, à la fois le choix de thèmes communs et le partage de locaux,

- en second lieu, 5 fois mentionnés, la participation simultanée à une manifestation locale, le prêt d'exposition, des interventions communes de personnels,

- en troisième position, des élaborations de budgets communs (4 fois citées),

- enfin, avec deux citations, des échanges de matériels.

19- Quels sont vos outils d'évaluation pour estimer la pertinence de vos animations ?

Les outils d'évaluation que le questionnaire proposait ont tous été retenus par les bibliothèques municipales, à l'unanimité : taux de fréquentation lors les animations, affluence accrue du public dans le service ayant proposé des animations, hausse des prêts pour les collections concernées.

En revanche aucune suggestion n'est faite concernant d'autres indicateurs.

Cette homogénéité parfaite m'inspire plus de méfiance que d'enthousiasme : il est difficile de, croire que ces quelques maigres réponses soufflées par le questionnaire puissent, à elles seules et unanimement, faire le tour de la question. J'aurais plutôt tendance à voir là le signe d'une absence de réflexion approfondie sur l'évaluation.

20-Quels supports de communication utilisez-vous pour faire connaître vos animations?

Les supports de communication sont :

- à l'unanimité les affiches, les programmes, la presse locale, les invitations,
- la télévision locale pour 4 bibliothèques municipales sur 6,
- la radio locale et le site web pour 3 d'entre elles,
- les tracts, les signets et le bouche à oreille, mentionnés, chacun, une fois.

On constate une prédominance des moyens classiques, écrits, sur les médias plus modernes que sont l'audiovisuel et l'informatique...

21- Comment diffusez-vous la communication écrite ?

En ce qui concerne la diffusion de la communication, toutes les réponses proposées par les questionnaire ont été retenues à l'unanimité : diffusion interne à la médiathèque, dépôts dans des structures-relais, (sont cités l'Office du Tourisme, les équipements culturels, les centres de formation pour adultes, les établissements scolaires, les centres sociaux, la mairie), les courriers à des personnes relais.

22- A qui envoyez-vous des invitations ?

- prioritairement aux partenaires et, plus généralement, aux professionnels de la culture (6 réponses),
- puis aux usagers habituels des animations (5),
- ensuite aux professionnels de la communication (4),
- aux inscrits qui en ont formulé la demande (2),

- enfin par mailing aléatoire (1 seule fois).

Cette priorité donnée aux collaborateurs et au milieu culturel est révélatrice d'un fonctionnement en réseau, pour ne pas dire en vase clos : certes on comprend que le réflexe soit d'inviter le cercle des initiés, en espérant, plus ou moins, toucher, à travers eux, un public élargi : leur public à eux ; mais cette communication, aux allures très familiales en somme, ne restreint-elle pas à priori le champ des destinataires potentiels, au risque de limiter la publicité qui pourrait, peut-être..., s'orchestrer à plus grande échelle en direction de ce fameux "Tout Public" auquel sont censément destinées les animations.

Les professionnels de la communication, dans ce même esprit de diffusion un peu timorée, ne viennent qu'en troisième position, alors qu'ils sont des spécialistes de l'information, sur lesquels il serait sans doute judicieux de s'appuyer : est-ce défiance de la part des médiathèques à l'égard des médias ? Ou refus de ceux-ci, plus ou moins avoué de diffuser cette information là, l'animation en bibliothèque ne leur paraissant peut-être pas assez médiatique ? Ou encore confiscation par la tutelle, souvent dotée d'un service communication, des relations avec les médias ?

23- Quelles sont vos critiques concernant les animations réalisées dans votre médiathèque ?

- activités parallèles aux missions de lecture publique, ayant peu de retombées mesurables sur celle-ci,
- soutien de la presse trop faible,
- manque d'équipements et de matériels,
- manque de rationalisation, dû au foisonnement des initiatives,
- manque de moyens financiers,
- manque de personnel qualifié,
- manque de formation continue.

24- Quelles sont vos suggestions, vos désirs ?

- disposer d'un personnel ayant des compétences techniques (installations d'expositions, éclairage, son),
- s'appuyer d'avantage sur la connaissance des publics,
- développer des animations participatives, plutôt que "clé en main",
- développer la formation continue des personnels,

- désigner, au sein du personnel des agents spécifiquement chargés d'animations de manière à constituer une vraie équipe de spécialistes,
- établir une vraie collaboration entre les divers services de la médiathèque,
- repenser la communication,
- mener une réflexion de fonds sur les objectifs et les moyens,
- réfléchir à l'évaluation,
- travailler d'avantage sur le long terme,
- amener le non-public à la bibliothèque municipale.

IV PARTENARIATS

A/ Recensement

L'objectif de ce recensement était d'obtenir une photographie générale du contexte local, pour éventuellement nouer des partenariats nouveaux, mais aussi pour mieux cibler le public, dont un profil se dessine à travers l'offre culturelle ainsi sondée. La délimitation du champ partenarial n'allait pas de soi. Il a fallu d'abord définir ce que la MLIS, en fonction de ses choix culturels, entendait par "partenariat".

J'ai ainsi retenu 7 catégories de partenaires possibles :

- médiathèques des environs,
- lieux de programmation culturelle,
- lieux d'activité socioculturels et de loisirs,
- manifestations régionales,
- organismes de l'Education Nationale,
- librairies,
- éditions.

Envers de ce ciblage, les exclus furent les suivants :

- les prestataires (conteurs, conférenciers, auteurs, comédiens),
- les structures Petite Enfance, milieu bien connu de la MLIS,
- les entreprises.

1 Médiathèques des environs

A l'heure où l'on parle beaucoup de coopération entre bibliothèques et de mise en réseau, j'ai, à l'occasion de ce recensement, voulu voir si l'animation entrait dans ce cadre. J'ai donc adressé mon questionnaire aux bibliothèques des environs, me limitant à celles situées dans des villes de plus de 20 000 habitants, soit 11 établissements.

* La Part Dieu :

Incontournable pilier, qu'il eût été intéressant d'entendre sur ses orientations culturelles... Las ! Mon questionnaire n'a pas inspiré la prestigieuse médiathèque, pas même après la relance que je me permis de formuler auprès de M. Bazin lui-même, lorsque je le rencontrai à la MLIS, lors d'une réunion sur la coopération entre bibliothèques, pour laquelle il se révéla enthousiaste, exception faite de l'animation, domaine sur lequel il paraît plus réservé. De fait, le directeur du réseau des médiathèques lyonnaises attend surtout de la coopération avec ses modestes collègues des environs qu'elle permette de recentrer les orientations des bibliothèques sur des missions plus basiques de conservation et de mise à disposition des collections. On comprend, du reste, son point de vue : à Lyon, dans un contexte offrant une pléthore d'équipements spécialisés dans la programmation culturelle, la bibliothèque tient à réaffirmer sa spécificité à elle.

* La bibliothèque de Vénissieux (60 744 habitants).

* La bibliothèque de Vaulx en Velin (44 535 habitants).

* La bibliothèque de Saint-Priest (42 131 habitants).

* La médiathèque de Caluire et Cuire (41 513 habitants).

* La médiathèque de Bron (40 500 habitants).

* La médiathèque de Rillieux La Pape (31 149 habitants).

* La bibliothèque de Oullins (26 400 habitants).

* La bibliothèque de Décines (25 000 habitants).

* La bibliothèque de Sainte Foy Lès Lyon (21 500 habitants).

* La médiathèque de Givors (20 000 habitants).

Aucun de ces établissements n'a répondu à l'enquête. Seuls trois d'entre eux m'ont fait savoir, par téléphone, pourquoi : le manque de temps mais aussi l'absence de référent spécifiquement chargé d'animations au sein du personnel. Je remercie pour cette information minimale les médiathèques de Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Rillieux La

Pape. Quant aux autres j'imagine que l'animation ou le partenariat ou les deux ne les concerne pas, à moins que mon questionnaire ne soit en cause, auquel cas j'aurais apprécié les remarques, toujours profitables, des professionnels confirmés sur ce travail de néophyte.

2 Lieux de programmation culturelle

a Villeurbanne

A l'exception du dernier, aucun de ces équipements culturels, que la MLIS déclare être ses partenaires privilégiés, n'a répondu à mon enquête. Manque de temps, manque de motivation ? Désintérêt pour une investigation n'émanant pas d'un professionnel reconnu mais liée à une situation d'étude ? En l'absence d'interlocuteur j'ai tenté de glaner ici et là - au service des Affaires Culturelles, à l'office du Tourisme, auprès de personnels de la MLIS, les quelques informations présentées ci-dessous, forcément insuffisantes pour rendre un compte un peu exact de la réalité partenariale ... À moins que d'interpréter cette dérobade même, comme la traduction de cette réalité... Ce qui revient à courir le risque d'une sur-interprétation...

* Théâtre National Populaire

Théâtre municipal, au départ, fondé en 1934, devenu centre national en 1963 et TNP en 1972, équipement culturel de prestige.

Saison 1999-2000 :

17 spectacles sont proposés :

- 4 classiques (Kafka, Marivaux, Beckett, Molière),
- 7 pièces contemporaines (4 françaises, 1 allemande, 1 russe, 1 sud-africaine),
- 2 spectacles de théâtre musical,
- 1 concert,
- 3 spectacles de danse contemporaine.

Une rapide analyse révèle, pour ce programme, les points forts suivants :

- des metteurs en scène et des interprètes de renom national ou international (Planchon, Brook).
- un parti pris moderniste, en dépit de la présence de quelques classiques dans la programmation,

- une ouverture sur les arts du spectacle en général (musique, danse) et pas exclusivement sur le théâtre.

- un parti pris internationaliste.

A noter au sein du TNP la présence d'un kiosque-librairie, qui pourrait servir de passerelle entre la MLIS et le théâtre. Celui-ci semble être un partenaire régulier du réseau, qui a parfois une politique d'échos à sa programmation. Insistons toutefois sur la modestie de ce partenariat.

* Salle Gérard Philippe

Scène régionale, gérée par l'Association Spectacles Vivants.

Programmation :

20 spectacles dont :

- 6 classiques (Molière, Musset, Brecht, Aristophane, Althusser, Proust),

- 5 créations "militantes",

- 5 concerts,

- 4 spectacles jeune public.

Les lignes directrices de cette saison sont :

- un équilibre entre répertoires classiques et modernes.

- priorité aux compagnies régionales.

- une place faite au jeune public.

- la volonté d'un théâtre politique, sinon engagé défendant les droits de l'homme.

- une ouverture sur la musique.

Un espace livres, dû au partenariat avec la librairie "Vivement Dimanche", pourrait, là encore, favoriser les contacts avec la MLIS. La salle Gérard Philippe est partenaire de la MLIS, un peu sur le même mode que le TNP: la médiathèque propose des Lectures en écho à sa programmation. Toutefois, là encore, on peut regretter l'absence de vrais projets construits en binôme..

* Théâtre de l'Iris

Équipement plus récent, fondé il y a 12 ans, géré par la Compagnie Avril 6 :

Saison 1999-2000 :

10 spectacles dont :

- 6 classiques (Ionesco, Maupassant, Gogol, Musset, Marivaux, Beckett),

- 3 concerts,
- 1 création.

Cette programmation révèle :

- une prédominance des classiques.
- une ouverture sur la musique.

Des ateliers de pratique théâtrale existent, par ailleurs, pour les adultes, les adolescents et les enfants.

Assez peu de contacts, semble-t-il, avec la MLIS.

* Cinéma le Zola

Cinéma subventionné par la mairie.

- une programmation de type centre d'art et d'essai plutôt que grand public.
- des festivals : du film court, latino-américain, ibérique, britannique.

Le partenariat est relativement régulier entre la Discovidéothèque et le Zola, à l'occasion essentiellement des festivals.

* MJC

Réseau des Maisons de Jeunes et de la Culture.

Programmation culturelle 1999-2000 :

- cinéma jeune public : 1 séance tous les 15 jours, plus des projections liées à certains événements du calendrier festif (Halloween).

- 8 spectacles dont :

- festival de café-théâtre sur deux jours (26 et 27 février 1999),
- 3 créations par de jeunes compagnies locales,
- 1 spectacle de cirque,
- festival de danse (12 au 19 janvier 2000),
- festival des premières planches (9 au 12 mai 2000) : présentation des spectacles montés par les lycées et collèges de Villeurbanne.

- "Les Bonnettes" : présentation des spectacles de danse et de théâtre réalisés par les ateliers de la MJC.

On constate que la programmation repose sur de jeunes troupes locales semi-professionnelles et sur des pratiques d'amateurs.

- 8 expositions :

- 3 sur des thèmes liés à l'actualité internationale (le Tibet, la journée

mondiale contre le Sida, Femmes et enfants de tous les continents),

- 3 de vulgarisation scientifique (l'illusion, la géologie, l'araignée).
- 1 artiste peintre lyonnais,
- 1 présentation de l'atelier poterie de la MJC.

C'est une programmation de type grand public.

Assez peu de contacts, semble-t-il, avec la MLIS.

* Institut d'Art Contemporain

Autre équipement de prestige de Villeurbanne, après le TNP.

Programmation annuelle :

- 6 expositions dans le musée même, plus trois itinérantes,
- 8 conférences.

Des visites de groupes sont régulièrement organisées.

Partenariat régulier entre l'Artothèque et le musée, notamment dans le domaine de l'accueil de classes.

* Café littéraire le Pez Ner

Lieu branché de l'alternative culturelle, attirant un public plutôt jeune.

Partenaire, parfois, de la Discovidéotheque.

* Restaurant littéraire les Nourritures terrestres

Propriété de Gérard Picot, initiateur de la Fête du Livre Jeunesse et responsable de l'entreprise culturelle Fenêtre sur Cour, organisatrice de festivals, salons, expositions pour diverses collectivités territoriales.

b Lyon

Touchant les lieux lyonnais de programmation culturelle, je n'ai contacté que ceux pour lesquels m'apparaissait une proximité suffisante avec une médiathèque telle que la MLIS, compte tenu des services et des orientations de celle-ci, j'ai ainsi, bien sûr, pratiqué une sélection drastique, parmi la profusion des équipements culturels sur Lyon.

* Le Musée de l'imprimerie

Cette institution, tout en assumant sa mission de conservation, ne dédaigne pas

l'animation, au titre de laquelle sont proposés à la fois des accueils de groupes (entre autres accueillis, les élèves, conservateurs...) mais aussi des ateliers. Ainsi ce musée, toute proportion gardée pour une comparaison entre des structures oeuvrant dans des domaines distincts quoique proches, illustre-t-il l'avance des musées sur les bibliothèques en matière d'animations, comme le constate Evelyne Lehalle, dans *Action culturelle en bibliothèque*, au chapitre "les nouveaux médiateurs dans les musées". Née dans les années 1970, la réflexion sur la diffusion et la démocratisation de l'offre muséologique, a donné lieu, la décennie suivante, à la mise en place de conférences et d'ateliers, prolongements de la traditionnelle visite guidée, qui était une forme d'embryon d'animation, mais aussi à des actions hors les murs en direction de structures relais, établissements scolaires en particulier.

* L'Opéra de Lyon

Je sais gré à cet établissement d'avoir pris le temps de m'adresser une lettre pour m'expliquer qu'il n'avait guère de temps à consacrer à mon enquête.

Il est vrai que j'avais, personnellement, contacté sans trop y croire, cette institution, sachant son programme fort éloigné de ce que propose la MLIS en général et en particulier le Discovidéothèque. Un jour, peut-être, pourquoi pas ?, s'inspirant du rattachement à la BNF de la bibliothèque-musée de l'Opéra de Paris ...germera l'idée que le partenariat peut-être l'occasion d'alliances inattendues portées par un idéal de mélange des genres, de métissages culturels, de rencontres de l'Autre, par un désir de terres inconnues...

* L'Institut Lumière

Un musée, une cinémathèque : il ne m'en fallait pas plus pour rêver un potentiel partenarial avec la Discovidéothèque, sur le mode de celui qui existe avec le Zola. Hélas, point de réponse ! Je n'ai pas fait rêver l'Institut avec mon questionnaire... Ou bien c'est la MLIS qui ne fait pas rêver ...allez savoir...

* Le musée urbain Tony Garnier

Parce qu'il a vocation à mettre en valeur l'urbanisme, thème cher à la MLIS (même depuis la disparition du secteur Design) et leitmotiv culturel de Villeurbanne, qui aime à exalter ses Gratte-Ciel et son Hôtel de Ville, j'avais pensé à un rapprochement possible...

Là encore réponse nulle !

* Le Muséum d'Histoire Naturelle

Dans la mesure où la MLIS compte développer ses collections scientifiques mais aussi leur vulgarisation via l'animation, j'ai songé à cet équipement, dont l'équivalent n'existe pas à Villeurbanne. Et toujours pour toute réponse, ce degré zéro de la communication, qui finirait par énerver...

3 Lieux d'activités socioculturelles et de loisirs

Cette catégorie de structures comprend à la fois des associations loi 1901, indépendantes, et des centres sociaux.

a Associations

Convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun leurs connaissances ou activités dans un but non lucratif, la loi 1901 permet de créer une association avec peu de formalités. La déclaration à la préfecture ou sous-préfecture du département-siège est facultative: elle entraîne la publication au Journal officiel. Cette officialisation permet :

- de signer un bail,
- d'ouvrir un compte,
- de posséder des biens,
- de solliciter des subventions,
- d'embaucher du personnel.

L'encaissement de cotisations n'est pas liée à la déclaration.

Faire des bénéfices peut entraîner un assujettissement à l'impôt sur les sociétés.

Un Conseil National de la Vie Associative, placé auprès du Premier Ministre, établit un bilan annuel et propose des réformes : il est composé de 66 membres représentants d'associations, plus 6 personnes qualifiées.

730 000 associations recensées en 1994 en France, parmi lesquelles :

- 21% sports,
- 13,6% action sociale, santé,
- 12,3% loisirs, commerce, emploi,

8,2% éducation, formation,
7,9% vie sociale,
6,8% logement, environnement,
2,8% chasse et pêche
0,02% culture et tourisme.

Il existe 645 associations sur Villeurbanne, selon l'annuaire établi par la Direction de la Vie Associative, soit 1 pour 200 habitants. Elles se répartissent ainsi :

- 220 structures à vocation culturelle :

75 danse, musique,
60 théâtre, cinéma,
46 loisirs,
21 sociétés scientifiques,
18 arts plastiques.

Villeurbanne apparaît comme un vivier d'initiatives culturelles parallèles aux équipements officiels.

- 172 structures étudiantes

Villeurbanne bénéficie du dynamisme des cités étudiantes. La mairie a, du reste, pris conscience de cet atout : au service des Affaires Culturelles, une emploi-jeune, faisant office de chargée de mission, est spécialement chargée des contacts avec le service culturel de la Doua et entreprend, actuellement, un recensement un peu approfondi des associations présentes sur le campus.

- 163 structures vie sociale

42 aide à l'emploi,
28 éducation populaire,
22 humanitaire, soutien moral,
22 comités de quartier,
21 3ème âge,
15 femmes et famille,
13 petite enfance.

La prégnance des préoccupations sociales, dans l'actuel contexte de crise, transparaît à travers ces associations.

- 90 associations représentant 36 pays du monde entier.

Villeurbanne, cité cosmopolite, a été pôle d'attraction de nombreuses générations de migrants.

Mon critère de sélection, concernant les associations villeurbannaises que j'ai choisies de contacter, ne pouvant évidemment leur adresser mon questionnaire à toutes, est éminemment empirique, plus pragmatique que scientifique : je n'ai retenu que les structures strictement culturelles et parmi elles, uniquement celles qui figuraient, non seulement dans l'annuaire spécialisé établi par la Direction de la Vie Associative, mais encore dans celui de l'Espace associatif du Conseil Régional du Rhône, ainsi que, tout simplement, dans celui de France Télécom (rubrique "organismes culturels et socio-éducatifs"), escomptant que cette triple inscription pouvait signifier une reconnaissance et une viabilité sur le long terme plus certaines. Cette "méthodologie de la bouteille à la mer" fut évidemment adoptée faute de mieux, la MLIS ne pouvant guère m'aider, dans la mesure où elle connaît peu le milieu associatif, le service Vie Associative ayant, par ailleurs, refusé de répondre à mon enquête.

Ont ainsi été contactées, 20 associations villeurbannaises :

- Arts et vie,
- Couleur des mots,
- Centre d'animation la Perralière,
- Centre Saint Exupéry,
- Conciliabules,
- Maison culturelle de Murcia,
- Office villeurbannais des personnes âgées (qui a travaillé avec la MLIS les années antérieures),
- Mov-art,
- Parole et Musique,
- Scènes de Ville,
- Maison de la Culture arménienne,
- Association Duende (qui possède une médiathèque spécialisée consacrée à la musique espagnole),
- Centre Culturel celtique,
- Radio Charpenne Tonkin,
- les ateliers de chanson de Villeurbanne (émanation de l'E.N.M.),

- Drama,
- Theops,
- Villeurbanne English Club (qui propose des activités culturelles en anglais et est partenaire du Zola dans le cadre du festival du film britannique organisé par celui-ci),
- Terre et Peuple,
- Ubik.

J'ai contacté également 10 associations lyonnaises, répertoriées dans *Lieux du Livre en Rhône Alpes*, co-publication de la DRAC et de l'ARALD.

- Association culturelle de l'IUFM de l'académie de Lyon

Lectures et rencontres sur la littérature et le théâtre.

- Centre Thomas More

Séminaire, colloques, rencontres, dans les domaines des sciences humaines, des arts et de la littérature.

- Espace Bellecour

Rencontres et débats avec des auteurs d'essais dans le domaine des sciences humaines.

- Goethe institut

Activités culturelles et littéraires allemandes.

- Horlieu

Lectures, rencontres avec des écrivains, poètes, essayistes.

- Institut culturel italien

Activités culturelles et littéraires italiennes.

- Poésie-Rencontres

Lectures par des auteurs avec accompagnement musical.

- Théâtre Narration

Lectures-spectacles de textes d'auteurs contemporain français et étrangers.

- Villa Gillet

Colloques, séminaires, débats ; cycles de rencontres littéraires.

- Atelier Populaire d'Art Plastique

Les activités proposées, en dessin, sculpture, peinture sont :

- des conférences,
- des visites d'expositions dans différents équipements des environs,

- des groupes de recherche sur les techniques artistiques, la lecture des arts, la critique,
- des interventions auprès des personnels de diverses institutions,
- des ateliers de pratique artistique.

Cette association est agréée Formation Continue par le Ministère de la jeunesse et des sports.

Sur ces 30 associations, 3 ont répondu :

b Centres sociaux

10 centres sociaux existent sur Villeurbanne, qui proposent des animations de type culturel, parallèlement à des activités plus directement sociales. Tous ces équipements présentent un secteur enfance (3-6 ans et 7-12 ans), un secteur jeunes (12-18 ans), un secteur adultes. Ils sont implantés en divers quartiers de Villeurbanne et travaillent assez peu avec la MLIS, surtout dans le domaine des animations. Leur relation avec le réseau se fait surtout par l'intermédiaire du Prêt aux collectivités et de l'annexe du Tonkin.

Liste des établissements contactés :

- Centre social des Buers,
- Maison sociale de Croix Luizet,
- Centre social de Cusset,
- Centre social de la Ferrandière,
- Centre social Charpenne-Tonkin,
- Centre d'animation Saint Jean,
- Maison sociale de Cyprian,
- Maison de quartier des Brosses,
- Centre Léo Lagrange,
- Espace Tonkin.

Activités proposée, susceptibles de correspondre aux animations du réseau de lecture publique :

- 1- Promotion lecture/écriture,
- 2- Alphabétisation,

- 3- Langues étrangères,
- 4- Soutien scolaire,
- 5- Arts plastiques,
- 6- Ateliers bande dessinée,
- 7- Actions musicales,
- 8- Projections vidéo,
- 9- Expositions,
- 10- Fêtes de quartier,
- 11- Spectacles (marionnettes, cirque, théâtre),
- 12- Festivals.

On voit que la distinction avec les animations proposées par la MLIS se fait d'avantage en termes d'objectifs qu'en termes de contenus ou de genres. Cette relation de proximité thématique et générique pose la question de la place d'une bibliothèque dans le domaine de l'animation, question d'autant plus prégnante par rapport aux centres sociaux que le rôle social des médiathèques tend à s'affirmer de plus en plus, sous la pression notamment des tutelles. C'est du reste parce qu'elle est au coeur de la réflexion sur les missions de l'institution bibliothèque que l'animation soulève, chez les professionnels, polémiques et réticences. La MLIS, en déléguant à son annexe et au Prêt aux collectivités l'essentiel de son partenariat avec les centres sociaux, me semble adopter une position de compromis : préservant une programmation qui reste, dans l'ensemble, élitiste, la centrale, affiche une sorte de résistance culturelle contre la montée en force du social, tout en octroyant, sur ses marges, par le biais de ses sites excentrés, une place à celui-ci.

Sur l'ensemble de ces centres sociaux, seuls deux ont répondu : peut-être en raison de cette politique de la MLIS, qui évoque un partenariat plus frileux qu'enthousiaste. A moins que la frilosité ne vienne de ces derniers, sachant que les travailleurs sociaux ont souvent la tentation d'une méfiance tacite à l'égard des professionnels du secteur culturel. Là encore une question-clé se profile : la délicate frontière entre ces frères ennemis que sont souvent ces deux domaines. L'animation, zone limitrophe, joue et triche, parfois, sur le distingo, au gré des politiques impulsées et par les directions des divers équipements et par les autorités de tutelle.

4 Manifestations régionales

Elles sont répertoriées dans *Lieux du Livre en Rhône Alpes*, publication de la DRAC et de l'ARALD.

J'ai adopté deux critères de sélection : la proximité locale (Lyon-Villeurbanne) et l'absence de partenariat avec une autre bibliothèque municipale.

- Doc Forum :

Forum biennal de l'édition et de la documentation spécialisée, en liaison avec la librairie Decitre.

- Festival de la Bulle d'or :

Festival de la bande dessinée et du livre d'enfant. Période : novembre.

- Parole ambulante :

Lectures de textes poétiques par des auteurs ; spectacles. Période : octobre.

- Festival du conte en Rhône-Alpes :

Organisé par AMAC (Antenne mobile d'action culturelle). Période : mai.

- Une semaine : poésie sonore/poésie action :

Organisé par Ecrits/studio. Période : automne.

Vaine tentative de contacts : pas de réponse.

5 Organismes de l'Education Nationale

La MLIS entretient avec les établissements scolaires, essentiellement les maternelles et les écoles mais aussi les collèges et les lycées, quoiqu'à un degré moindre, des relations régulières. Celles-ci s'organisent selon deux axes :

- dépôts et assistance technique aux BCD et aux CDI : c'est essentiellement le Prêt aux collectivités qui intervient en ce domaine.

- accueils de classe, soit dans le cadre d'animations régulières, très liées aux missions strictement bibliothéconomiques (présentation des collections, initiation à la recherche documentaire, travail sur un genre) soit pour des actions plus ponctuelles (ateliers d'écriture ou d'illustration, résidences d'écrivains, expositions, participation à des manifestations de quartier), qui ont, d'ailleurs, parfois donné lieu à des interventions hors les murs : ce type de partenariat s'établit surtout avec la MLIS jeunesse, l'Artothèque, l'annexe du Tonkin.

J'ai volontairement, pour ce recensement, laissé de côté ces partenaires là, dans la mesure où le travail avec la MLIS est engagé de longue date. Sans doute eut-il été

intéressant de leur soumettre, néanmoins le questionnaire, à titre d'évaluation des habitudes et peut-être des critiques et besoins. Toutefois j'ai préféré prospecter plutôt en direction d'organismes plus centraux avec lesquels la collaboration n'en est qu'à ses débuts, voire au simple stade d'avant-projet, ou encore totalement inexistante jusqu'à présent.

J'ai ainsi retenu trois établissements :

* l' Inspection Académique :

En passe de se voir attribuer, par le service Education de la mairie, des crédits d'acquisitions, en vue de la constitution de collections propres aux BCD (ce que le Prêt aux collectivités, du reste, interprète comme une remise en cause de son travail de dépôt et d'assistance en direction de ces dernières), porteuse également d'un projet de création d'un Centre de Documentation Départementale sur Villeurbanne, l'autorité administrative représentative du ministère de l'Education Nationale pour l'enseignement primaire a répondu à mon questionnaire en me faisant savoir qu'il lui paraissait "destiné aux structures culturelles plutôt qu'aux organismes institutionnels", encore que toute réflexion sur le partenariat fût "susceptible de l'intéresser". Subtile dichotomie établie entre culture et institution..., qui laisse, malgré tout, un peu pantois. Sans vouloir sur-interpréter les non dits et les rumeurs, il semblerait qu'il y eût actuellement un froid du côté de la dynamique et volontaire Inspection à l'égard du réseau MLIS, duquel elle souhaiterait obtenir des interventions plus lourdes au profit des BCD, tout en visant, sur le plus long terme, un centre de ressources propres, le CDD, garant d'une véritable autonomie documentaire, sinon culturelle, puisque le terme est récusé au nom d'une préférence institutionnelle.

* Le Rectorat

Du côté de l'instance administrative représentative du ministère au niveau académique, point de réponse au questionnaire, en dépit d'une prometteuse Mission d'Action culturelle, parmi ses services. Ladite Mission avait sans doute d'autres chats à fouetter.

* Le CRDP

Le Centre Régional de Documentation Pédagogique, est implanté à Lyon. L'antenne régionale du CNDP a répondu au questionnaire, tout en notant, lui aussi, qu'il n'avait

pas une vocation prioritairement "culturelle". Centre de ressources professionnelles pour les enseignants en même temps que référent direct des CDI du secondaire, il ne définit pas l'animation comme une de ses missions premières, même s'il propose quelques expositions et conférences.

Ce point de vue, que je ne prétends pas ici juger mais simplement analyser en interprète le plus objectif possible, me semble en dire long sur les missions assignées par l'Education Nationale à ses instances représentatives, à l'égard du champ culturel, et, par la même, sur les relations avec les bibliothèques, lesquelles sont explicitement rattachées, sinon statutairement pour les médiathèques publiques, du moins scientifiquement, au ministère de la Culture. Une sorte de ligne de démarcation étanche semble devoir être posée par les professionnels, des deux côtés d'ailleurs, car on retrouve chez les bibliothécaires le même souci de ne pas voir leurs missions confondues avec celles du secteur éducatif, il est vrai particulièrement touché par la crise. Cette position, fondée sur un légitime besoin de clarté quant au rôle à jouer professionnellement, ne présenterait rien d'étonnant si elle n'était pratiquement toujours contredite, du moins contrariée, par les réalités du terrain : sous la pression tantôt des directions d'équipement, tantôt des autorités de tutelles, tantôt du public lui-même, bibliothèques et écoles collaborent au quotidien, dans l'animation tout particulièrement. Il est vrai que tel n'est pas le cas entre la MLIS et le CRDP, qui toutefois se déclare disposé au partenariat, précisant qu'il est déjà partenaire de la Part-Dieu.

6 Librairies

32 contacts établis, par questionnaire, après sélection dans *Lieux du Livre* édité par la DRAC et l'ARALD.

- Alcade librairie :

Spécialités : textile, photographie, voyage, sciences.

- Librairie la Proue,

Principaux rayons : tourisme et régionalisme. Chèque culture.

- Librairie Le Rameau d'Or,

Principaux rayons : littérature générale, jeunesse, beaux-arts, sciences humaines.

- Librairie Revel,

Spécialités : ésotérisme, sciences, histoire, régionalisme.

- Librairie Saint-Paul,

Rayon multimédia. Principaux rayons : religions, sciences humaines, littérature, jeunesse. Chèque-lire.

- Librairie Vivement Dimanche,

Principaux rayons : littérature générale, jeunesse.

- Librairie Chollat - Candide ou l'optimisme,

Principaux rayons : littérature, jeunesse, beaux-arts.

- Librairie des Nouveautés,

Principaux rayons : sciences humaines, littérature, beaux-arts.

- Librairie l'Odysée,

Principaux rayons : jeunesse.

- Librairie du Parc,

Principaux rayons : scolaire, littérature, sciences humaines. Chèque culture, chèque-lire.

- La Parchemine,

Spécialité : beaux livres pour enfants.

- Librairie galerie des Pavillons,

Principaux rayons : tourisme et régionalisme, sciences et techniques. Chèque-lire.

- Librairie La Proue,

Principaux rayons : littérature, poésie, beaux-arts, théâtre et spectacles, sciences humaines. Chèque culture, chèque-lire.

- Librairie association La Gryffe,

Principaux rayons : histoire, littérature, sciences humaines.

- Librairie Il était une fois,

Principaux rayons : jeunesse.

- Librairie Inter-Fun,

Rayons vidéos et cédéroms. Club vidéo. Principaux rayons : jeunesse (en français et en langue étrangère), scolaire.

- Librairie du Lycée,

Principaux rayons : scolaire, littérature. Chèque culture.

- Librairie Expérience,

Spécialité : bande dessinée.

- Flammarion Bellecour,

Magasin multimédia. Principaux rayons : librairie universitaire. Chèque culture, chèque-lire.

- Fnac Bellecour,

Type : librairie générale. Magasin multimédia. Chèque culture, chèque-lire.

- Fnac Part-Dieu,

Type : librairie générale. Magasin multimédia. Chèque culture, chèque-lire.

- Librairie Fournier,

Principaux rayons : scolaire, histoire, tourisme et régionalisme, littérature.

- Librairie Gibert Joseph,

Principaux rayons : scolaire, sciences et techniques, langues étrangères. Chèque culture, chèque-lire.

- Librairie Glénat Jouvin,

Spécialité : bande dessinée. Chèque culture.

- Librairie Ciné Lumières,

Spécialité : cinéma. Chèque culture, chèque-lire.

- Librairie Decitre,

Principaux rayons : universitaire, littérature générale, jeunesse.

- L'Autre Decitre,

Centre multimédia. Principaux rayons : langues étrangères, tourisme et régionalisme. Chèque culture, chèque-lire.

- Librairie Michel Descours,

Principaux rayons : beaux-arts. Chèque-lire.

- Librairie A pleine page,

Principaux rayons : jeunesse. Chèque-lire.

- Librairie Camugli,

Principaux rayons : scolaire, sciences et techniques, droit, économie, gestion, jeunesse.

- Librairie Decitre La Doua,

Principaux rayons : universitaire. Chèque culture, chèque-lire.

- Librairie Fantasio,

Principaux rayons : littérature générale. Chèque culture, chèque-lire.

7 Editions

14 questionnaires diffusés, à l'aide du même outil de sélection que pour les libraires.

- Aléas,

Spécialités : littérature générale, essais, sciences, arts.

- Jacques André éditeur-imprimeur,

Spécialités : régionalisme.

- Césura Lyon Edition,

Spécialités : psychanalyse, psychologie de l'enfant.

- Chardon bleu,

Spécialités : littérature pour la jeunesse, collections en gros caractères.

- Chronique sociale,

Spécialités : pédagogie, formation, sciences humaines et sociales, psychologie, philosophie.

- Déclics et des claps :

Spécialités : littérature, photographie.

- Ecriture et psychanalyse,

Spécialité : ouvrages de psychanalyse "*correspondances freudiennes*".

- Média Conseil Communication,

Spécialité : guides de découverte d'un patrimoine.

- Editions Lyonnaises d'art et d'histoire,

Spécialité : régionalisme.

- Mem-arte-facts,

Spécialité : littérature.

- Presses Universitaires de Lyon,

Spécialités : sciences humaines et sociales, essais universitaires.

- Alain Scheibli,

Spécialités : beaux-arts.

- Théâtre de la Croix Rousse,

Spécialité : théâtre et littérature en coédition avec Dumerchez.

B/ Résultats des enquêtes

1 Les divers partenaires

Suite à ce recensement 74 questionnaires ont été diffusés, auprès des structures suivantes :

- 11 bibliothèques municipales régionales,
- 10 équipements culturels villeurbannais,
- 5 équipements culturels lyonnais,
- 20 associations culturelles de Villeurbanne,
- 10 associations de Lyon,
- 10 centres sociaux villeurbannais,
- 5 manifestations régionales autour du livre,
- 3 organismes Education Nationale.

Taux de retour global : 9 réponses sur 74, c'est-à-dire 12,16%.

Ces réponses émanent de :

- 1 organisme de l'Education Nationale sur 3, soit 33%,
- 1 équipement culturel lyonnais sur 5, soit 20%,
- 2 centres sociaux sur 10, soit 20%,
- 1 équipement culturel villeurbannais sur 8, soit 12,5%,
- 3 associations sur 30, soit 10%,

A noter que, parmi les manifestations régionales liées au livre et à la lecture ainsi que parmi les bibliothèques municipales le taux de réponse a été nul.

Ce taux de retour assez faible, peut-être attribué à plusieurs causes :

- la longueur du questionnaire,
- le fait que le questionnaire était très général, car conçu pour être adaptable à des structures très diverses,
- des raisons liées à la réalité locale.

1- Présentation de la structure

- cinéma Le Zola,
- musée de l'imprimerie : musée municipal sous la tutelle de Lyon,
- Fenêtre sur cour : structure privée dont le responsable est G. Picot, organisateur de la Fête du Livre Jeunesse,
- centre social de la Ferrandière,
- centre social de Cusset,
- Villa Gilet (association),
- Atelier populaire d'Art Plastique (association),
- Radio Charpennes Tonkin (association),

- CRDP : antenne régionale d'un réseau représenté nationalement par le CNDP, organisme de l'Education Nationale.

>> 3 établissements lyonnais, les autres sont villeurbannais.

Missions respectives de ces structures

- programmation culturelle,
- conservation du patrimoine,
- conception d'événements culturels,
- développement social et culturel d'un public défavorisé,
- idem,
- diffusion de la pensée et de la création contemporaine,
- diffusion des arts,
- diffusion de l'information de proximité,
- documentation pédagogique.

>> 5 sur 9 affichent une vocation exclusivement culturelle. Les 4 autres (CRDP, centres sociaux, radio) intègrent cette mission à leurs objectifs sans y voir une priorité.

Personnels

Ces structures emploient les effectifs suivants : 72/21/13/8/7/6/5/4/3.

On note une prédominance des petites structures.

2- Présentation de la personne ayant répondu au questionnaire

Fonctions

Dans les 9 cas ce sont les directeurs qui répondent.

Formations

Tous sont issus des filières Lettres-Arts ou Sciences-Humaines et Sciences-Sociales :

- 1 DEA
- 2 DEFA
- 2 ne se prononcent pas
- 4 Maîtrise.

Expériences professionnelles antérieures

- 1 enseignement
- 1 librairie
- 1 ne se prononce pas
- 2 direction de structures sociales
- 2 artistes
- 2 médias (journalisme, radio)

3- Quelles sont les activités de votre structure ?

- ateliers (4 sur 9),
- mise à disposition de collections (3 sur 9),
- actions sociales (2 sur 9),
- édition (2 sur 9),
- conférences (2 sur 9),
- lectures (2 sur 9),
- organisation de festivals, fêtes, salons (2 sur 9),
- projections (2 sur 9).

Les activités sont semblables aux animations que peut proposer une médiathèque. D'où la question qui fâche : qu'est-ce qui fait, en la matière, la spécificité d'une bibliothèque?

4- Comment se décide votre politique culturelle ?

Les réponses qui font la quasi unanimité, avec 8 sur 9 :

- le public ciblé,
- l'actualité locale ou nationale, voire internationale,
- les possibilités partenariales,
- le budget.

5 sur 9 : la motivation des divers personnels.

4 sur 9 : la pression de la tutelle.

Les réponses spontanées :

- répondre aux attentes et besoins,
- saisir les opportunités.

Homogénéité des réponses, en dépit de l'hétérogénéité des structures.

5- Quels publics visez-vous ?

- 4 sur 9 : tout public,
- 2 sur 9 : personnes en difficultés,
- 2 sur 9 : scolaires,
- 1 sur 9 : enseignants,
- 1 sur 9 : professionnels de la chaîne graphique (imprimeurs, illustrateurs...)
- 1 sur 9 : les curieux.

Pour une moitié environ des réponses, pas de public prioritaire : un idéal du tout public se manifeste, point commun avec les bibliothèques municipales.

Néanmoins une majorité de réponses (7 sur 9) mentionne des usagers spécifiques, reflétant la vocation première des structures.

6- Quels sont vos partenaires ?

- des associations (8 sur 9),
- des équipements culturels locaux (7 réponses) : MLIS, bibliothèques municipales, théâtres, musées, centres sociaux, Ecole Nationale de Musique,
- des services municipaux (6 réponses) : Affaires culturelles, Education, Petite Enfance, Jeunesse et Sports, Vie Associative, Services techniques,
- des créateurs (5 réponses) : ils sont confondus, la plupart du temps, avec des animateurs professionnels puisque sont mentionnés sous cette appellation lithographes, calligraphes, graveurs, conteurs, comédiens, illustrateurs, auteurs... Or, en proposant, comme possible réponse à cette question, cette catégorie des “animateurs professionnels”, je songeais d’avantage à des personnels formés aux métiers de l’animation, tels qu’on en trouve, par exemple, dans les centres sociaux.
- des institutions nationales (4 réponses) : DRAC, ministère de la Communication, CNDP, Education Nationale, BNF, ministère de la Culture, Imprimerie nationale,
- des organismes internationaux (2 réponses) : musées européens, Fondation de France,
- des structures privées (1 réponse) : entreprises, centres commerciaux, libraires, éditeurs.

Globalement le réseau partenarial est le même que celui de la MLIS, avec une variante : d’avantage de contacts existent avec le mouvement associatif.

7- Comment s'organise le partenariat avec la MLIS ?

3 des 9 structures ayant répondu au questionnaire n'ont jamais travaillé avec la MLIS : CRDP, Musée de l'Imprimerie, Atelier Populaire d'Art Plastique.

Pour les 6 autres la collaboration consiste en :

- choix de thèmes communs (4 sur 6),
- participation simultanée à des manifestations locales (3),
- à égalité avec 2 sur 6 :
 - . interventions communes des personnels,
 - . prêts d'expositions,
 - . échanges de matériels,
 - . partage de locaux.
- élaboration d'un budget commun (1 réponse) : fait nouveau, dans le cadre du montage de la Fête du Livre Jeunesse.

8- Si vous ne travaillez pas ou plus avec la MLIS, pouvez-vous dire pourquoi ?

- Nos relations se résument à l'échange d'informations (Musée de l'imprimerie),
- L'occasion ne s'est pas présentée (CRDP),
- Aucun contact direct n'existe encore avec la MLIS mais nos adhérents la fréquentent (Atelier Populaire d'Art Plastique),
- Un manque de souplesse est à déplorer dans le fonctionnement de la MLIS (centre social Ferrandière).

On retrouve les trois structures qui, à la question précédente, ont répondu ne pas avoir encore travaillé en partenariat avec la MLIS. S'y ajoute un ancien partenaire, qui formule une critique.

9- Sur quelles bases et dans quels domaines seriez-vous disposé à (re)travailler avec la MLIS ?

- 2 réponses pour : montage de projets dans les quartiers destinés à un public très précisément ciblé,
- 1 réponse pour : dans le domaine de l'image et du son,
- 1 réponse : toutes propositions,
- 1 réponse : une politique claire, avec signature d'un contrat, suite à des

négociations précises,

- 4 ne se prononcent pas.

Grande variabilité des réponses : deux portent sur le public, une sur le domaine, une sur les modalités du partenariat.

Comment interpréter le fort taux de non réponse : manque de motivation à retravailler avec la MLIS ? Indifférence ? Attentisme ? Manque d'initiative ?

10- Quels outils d'évaluation utilisez-vous ? (réponse libre)

- Enquête auprès du public (3),
- Bilans internes avec les personnels (1),
- Audit (1),
- Statistiques de fréquentation (1),
- Comparaison avec les partenaires (1),
- Ne se prononcent pas (2).

Aucune réponse unanime ne se dégage, ni même une majorité. C'est, sans surprise, le signe d'une absence de réflexion globale sur l'évaluation parmi les acteurs culturels.

11- Budget

- budget annuel

J'ai commis l'erreur de ne pas préciser budget d'animations. D'où des réponses inexploitable, car certains fournissent leur budget global, d'autres leurs crédits de fonctionnement, d'autres leurs dépenses pour les seules manifestations culturelles.

14 000 000 F

3 890 000 F

1 200 000 F

550 000 F

500 000 F

350 000 F

4 000 F

Même si, je le répète, ces réponses sont peu exploitables, en raison d'une formulation imprécise de la question, cette grande amplitude des budgets traduit au moins la différence de taille des structures : entre une institution régionale comme le CRDP un musée municipal, des associations plus ou moins subventionnées, un organisme privé...

Il est difficile de comparer.

- financeurs :

- collectivités territoriales (4 réponses) : mairie, Conseil Général, Conseil Régional,

- fonds propres, par facturation des prestations (4).

- Etat (3) : ministère de l'Education Nationale, ministère de la Culture, CNL, DRAC,

La majorité des structures ont des financements multiples.

- évolution budgétaire :

- 5 réponses : stabilité,

- 2 réponses : hausse,

- 2 ne se prononcent pas.

La tendance à la baisse, enregistrée par le réseau MLIS, ne semble pas la règle générale.

12- Equipements

- Locaux internes à la structure :

Là encore, à question mal posée, réponses inexploitable. Chacun se lance dans une énumération des salles dont il dispose, sans préciser si elles servent aux animations exclusivement, ou accessoirement. Sont ainsi mentionnées : des salles multimédia, des salles de documentation, un amphithéâtre, des salons, un théâtre, des ateliers, un restaurant littéraire.

- Activités hors les murs ?

- Tous répondent oui : il semble que ce soit une pratique inhérente aux logiques partenariales,

- Types d'activités mentionnées :

- Festivals et salons (4 réponses),

- Expositions itinérantes (3 réponses),

- Spectacles (1 réponse),

- Emissions (1 réponse),

- Ateliers (1 réponse).

- Lieux utilisés pour ces activités :
 - Etablissements scolaires (3 réponses),
 - Théâtres ou salles de spectacles (2),
 - Restaurants ou cafés littéraires (2),
 - Crèches (1),
 - Associations (1),
 - Prisons (1),
 - Hôpitaux (1),
 - Salles polyvalentes municipales (1),
 - La rue (1).

Pas de tendance dominante : un petit plus pour les établissements scolaires, terrain d'accueil, sinon de prédilection, des prestataires d'animations, parce que l'institution Education Nationale est demandeuse, notamment en ZEP, mais aussi parce qu'elle présente, un public captif tout désigné pour l'offre culturelle.

Une seule structure travaille dans les locaux des publics empêchés (prisons, hôpitaux), ce que la MLIS ne fait pas du tout : il semble que cette tendance soit encore minoritaire.

Une seule également propose des animations en crèches, ce qu'en revanche la MLIS a fait jusqu'à une date récente.

13- Quelles échéances déterminent le calendrier de votre programmation ?

- manifestations culturelles locales : Vivas (fêtes annuelles de Villeurbanne), festivals, salons (8),
- échéances budgétaires (5),
- contraintes internes (locaux, personnels) (5),
- manifestations nationales (4) : celles du ministère de la Culture, Lire en fête, salons et foires au livre, manifestations du réseau des bibliothèques associatives,
- opportunités partenariales (3),
- actualité internationale (2),
- réponses spontanées : calendrier scolaire, disponibilité des intervenants.

Pragmatisme oblige, le budget, ainsi que les réalités matérielles liées aux personnels et aux locaux, figurent en 2ème position.

Néanmoins la participation aux animations locales arrive en-tête, signalant une prégnance de l'événement, un souci de médiatisation, une pression, peut-être, des

diverses tutelles.

A noter également une démarche encore individualiste, vu le poids relativement faible des opportunités partenariales.

14- Combien de temps d'avance construisez-vous votre programmation ?

- 1 an (7 réponses),
- 1 trimestre (5 réponses),
- autres : 1 mois,

Long et moyens termes semblent dominer.

15- Disposez-vous d'un fichier d'usagers ?

Tous répondent oui.

16- Quels moyens de communication utilisez-vous pour faire connaître vos activités ?

- 8 réponses pour :

- affiches,
- plaquettes de programmation,
- presse locale,
- invitations,

- 6 réponses pour : radio locale,

- 5 réponses pour :

- télévision locale,
- site Web,

- réponses spontanées :

- tracts,
- bulletins mensuels édités par la structure,
- presse nationale.

Les supports de communication s'avèrent classiques.

17- Comment diffusez-vous votre programmation ?

Consensus, sinon unanimité, puisque toutes les réponses proposées arrivent à égalité, avec 6 points :

- diffusion interne,
- dépôts en structures extérieures,

- courriers à des personnes relais.

18- A qui envoyez-vous des invitations ?

- 6 réponses pour :

- usagers habituels,

- partenaires,

- 5 réponses pour : professionnels de la communication,

- 3 réponses pour : mailing aléatoire.

La cible prioritaire reste le public qui fréquente déjà la structure, tandis que la conquête de nouveaux usagers demeure minoritaire.

19- Quelles traces conservez-vous de vos activités des années antérieures ?

- plaquettes de programmation (6),

- bilans d'activités annuels (5),

Assez curieusement, ces supports traditionnels de la mémoire des établissements ne font pas l'unanimité.

En revanche beaucoup de réponses spontanées : affiches, signets, revues de presse, photos, enregistrements d'émissions, vidéos.

Les sources premières semblent préférées, comme supports de mémoire, à l'analyse a posteriori que représente le bilan annuel ou à la présentation globale en amont que constitue un programme.

2 Editeurs et libraires

J'ai fait un sort distinct à ces deux autres partenaires possibles que sont les acteurs commerciaux de la chaîne culturelle, leur réservant un questionnaire différent.

35 librairies et 17 maisons d'édition ont été contactées.

11 retours me sont parvenus, dont 3 éditeurs et 8 libraires, soit 31,42% de ceux ayant reçu le questionnaire.

Présentation générale

Type d'établissement :

- 6 librairies générales
- 2 librairies spécialisées (l'une en langues étrangères, l'autre en Sciences Humaines et Beaux Arts)
- 3 maisons d'édition (2 spécialisées en régionalisme, 1 en Sciences Sociales).

Nombre d'employés :

Variations très importantes (1-2-4-5-6-16-30-60), avec une majorité pour les plus petites structures : 50% ont moins de 5 employés, 72% en ont moins de 10.

1- Seriez-vous disposé à intervenir, comme partenaire de la MLIS, dans le cadre d'activités d'animations ?

7 oui, dont 3 éditeurs :

- Comptoir International du Livre (spécialisé dans les importations d'ouvrages en langues étrangères),
 - Librairie du Parc (Patrick PRAS),
94, Boulevard Des Belges/69006 LYON /04.78.89.49.53,
 - Librairie des nouveautés (Robert BOUVIER),
26, place Bellecour/69002 LYON,
 - FNAC (Laurence GNONLONFON),
85, rue de la République/69002 LYON/04.72.40.49.51,
 - Editeur-imprimeur Jacques ANDRE,
7, rue Bugeaud/69006 LYON/04.78.52.22.32,
 - Editions Chronique Sociale (André SOUTRENON),
7, rue du Plat/69288 LYON cedex 02/04.78.37.22.12,
 - Editions d'Art et d'Histoire (Corinne POIRIEUX),
3, quai Claude Bernard/69007 LYON/04.78.72.49.00.

2- Si oui, précisez sur quelles bases : pour quels types d'interventions, dans quels domaines, à quelles conditions ?

- présentation de l'édition (3),
- stands avec des auteurs (3),
- colloques, conférences (2),
- mise à disposition d'expositions (1).

3- Avez-vous déjà travaillé ou travaillez-vous actuellement, en partenariat avec d'autres médiathèques ou équipements culturels, à l'occasion d'animations ou au titre d'interventions dépassant le cadre strict de la fourniture commerciale de documents ?

4 répondent oui. Sont citées les établissements suivants :

- IUFM
- Bibliothèques municipales
- Ecoles.

V HORIZONS

A/ Tutelle

1 Silences et hypothèses

L'animation, entre autres conséquences, contribue à renforcer les liens entre les médiathèques et leurs autorités de tutelle, dans la mesure où celles-ci jouent, à travers leur politique culturelle, leur image et leur réputation.

Il n'a guère été possible de rencontrer les élus en entretien particulier, ainsi que je le souhaitais. J'ai, à plusieurs reprises, cherché à joindre quatre d'entre eux : ceux dont les délégations me paraissaient les plus concernées par la question de l'animation : Education et Petite Enfance, Action Culturelle et grands projets, Jeunesse et actions socio-éducatives, Vie associative. Les secrétariats de ces quatre adjoints m'ont, quand, je les ai contactés, dans l'espoir d'obtenir des rendez-vous, fait savoir qu'il me fallait, au préalable, leur adresser mes questions par écrit. J'ai, respectant ce protocole local, envoyé un questionnaire à chacun de ces messieurs, le même à tous, qui me fut retourné avec pour toute réponse, un tampon portant la date de réception et la marque du service. Après nouveau contact téléphonique avec les secrétariats, qui me certifièrent n'avoir jamais reçu mon questionnaire et m'invitèrent à leur expédier (!), j'ai jugé inutile de perdre, en stratégie d'approche, d'avantage de temps. Sans doute celui des élus est-il compté, celui des élèves conservateurs en stage d'étude également.

En l'absence de relation avec les représentants de la municipalité, je me suis rabattue sur des sources d'informations moins directes pour tenter d'avancer quelques hypothèses quant aux orientations de la politique culturelle villeurbannaise : rapports d'activités de la MLIS, articles de journaux présentant des interviews des élus, notes de

service, entretiens avec les personnels du réseau, organigramme des services municipaux. Sous toute réserve, j'en ai tiré un certain nombre de conclusions. Villeurbanne ancien fief de Charles Hernu, a développé, dans les années 80, une politique culturelle ambitieuse, à la hauteur de la carrière d'envergure nationale de son maire. Si l'architecture de la MLIS en demeure le symbole, l'heure des prestigieuses animations briguant la renommée internationale dans les milieux artistiques, telles qu'elles étaient pratiquées par le secteur Design n'est plus. De fait, ces dernières années s'est ouverte une ère de restrictions budgétaires ; qui obligent le réseau à des choix, donc à une réflexion globale sur ses orientations, mais aussi à un recentrage en direction de partenaires et de prestataires plus locaux. Parmi les personnels, nombreux sont ceux qui déplorent, de la part, de la tutelle, un manque de définition claire de ses priorités en matière de politique culturelle. En effet, les quatre lignes directrices définies par l'équipe municipale apparaissent extrêmement générales : "lutter contre l'exclusion, favoriser la citoyenneté et la démocratie locale, développer l'affirmation de l'identité villeurbannaise, respecter les équilibres budgétaires". Cependant, la culture, à en juger par le fait que l'élus aux Affaires Culturelles figure en deuxième position parmi les adjoints, et soit, selon les rumeurs, pressenti comme successeur possible du maire actuel, demeure un secteur privilégié de la municipalité. Le grand chantier culturel qui occupe celle-ci est actuellement l'organisation de la Fête du Livre Jeunesse, manifestation destinée à mobiliser, autour du réseau de lecture publique, l'ensemble des acteurs socioculturels de Villeurbanne et à remplacer la grande fête locale des Vivas, ce qui semble indiquer la forte portée symbolique attachée au Livre et à la Bibliothèque. Le fait est que la MLIS partage avec l'Ecole Nationale de Musique le privilège d'être directement rattachée à la Direction des Affaires Culturelles, ce qui n'est pas le cas des autres équipements. Il n'en reste pas moins que l'organigramme laisse apparaître une paradoxale hiérarchisation des diverses instances susceptibles de jouer un rôle dans la politique culturelle : d'un côté une prime position est reconnue, d'une part, au service Fêtes et Cérémonies et au service Communication, tous deux directement rattachés au cabinet du maire, d'autre part aux Directions Générales que sont les secteurs "Animation et Vie Sociale" et "Education, Enfance et Culture", d'un autre côté les trois derniers adjoints sont les élus au Patrimoine, à la Jeunesse, à la Vie Associative. Enfin, la lecture du bulletin municipal *Viva* révèle un curieux silence sur les animations proposées par la MLIS : ainsi dans le n° 131 de septembre-octobre les priorités en

matière de politique culturelle concernent-elles le seul patrimoine (remise en état des bâtiments municipaux dont l'Hôtel de Ville, organisation d'un concours en vue de choisir une oeuvre destinée à être installée dans un espace public, constructions d'équipements dans divers quartiers, aménagement d'un studio de cinéma) ; de même, dans le n° 132 de novembre, l'agenda culturel mentionne diverses manifestations organisées par des associations mais ne dit pas un mot sur celles que propose le réseau de lecture publique, évoqué simplement dans la rubrique "services" pour un bref rappel des jours et horaires de stationnements des bibliobus.

De ces divers éléments ressort une impression de flou, un manque de lisibilité quant aux priorités. Il est vrai que, faute de recueillir de vive voix les ambitions des élus pour leur cité, je n'ai pu fonder mon jugement que sur des signes. Or l'exercice consistant à décrypter l'inexplicite est toujours hasardeux, toujours passible du défaut de surenchère interprétative... Difficile pour moi de savoir si cette dérobade du Politique est monnaie courante pour les conservateurs en poste, à Villeurbanne ou ailleurs, ou si elle s'explique par mon statut d'élève. Dans le premier cas, j'aurai vécu là ma première expérience professionnelle de fin-de-non recevoir, et il me reste, toute ma scolarité à l'ENSSIB pour réfléchir aux stratégies futures à mettre en place à l'égard des autorités de tutelle. Dans la seconde éventualité, j'aurai connu l'étonnement platonicien des prisonniers au sortir de la caverne, doublé d'une vexation statutaire...

2 Entretiens

N'ayant pas obtenu d'entretiens avec les élus, j'ai tenté ma chance du côté des directeurs de services, me limitant là encore aux secteurs les plus susceptibles d'être concernés par les animations : Culture, Petite Enfance, Jeunesse, Vie Associative, Communication, Education. J'ai ainsi décroché deux rendez-vous : l'un avec le directeur des Affaires Culturelles, l'autre avec la responsable de La Cellule Communication.

Le Directeur des Affaires Culturelles n'a pas souhaité répondre au questionnaire que je lui avais conformément aux prescriptions de son secrétariat, fait parvenir. La conversation s'est donc engagée à bâtons rompus, d'autant plus rompus, que le temps qui me fut, au démarrage, imparti se limitait à 30 minutes, à partager avec une autre élève conservateur en stage à la MLIS, qui travaillait, elle, sur les nouvelles

technologies, donc dans un domaine différent. Je livre, en vrac, les réflexions que j'ai eu le loisir de saisir au vol durant cette demi demi heure.

Les collectivités locales vivent actuellement une période de restrictions budgétaires, qui atteint, de plein fouet, la politique culturelle. Plus exactement l'heure est aux dépenses de fonctionnement, liées aux nouvelles technologies : mettre les bibliothèques en réseau devrait progressivement permettre la spécialisation de leurs collections, c'est à dire aboutir, sur le long terme, à économiser l'argent public dépensé en budgets d'acquisitions. Ainsi serait-il souhaitable de constituer, entre Villeurbanne et Lyon, un réseau tout à la fois des bibliothèques, des universités et des équipements culturels. La loi Chevènement, qui introduit dans le cadre de l'intercommunalité, des compétences culturelles, favorise ce développement des réseaux entre bibliothèques et équipements culturels de villes voisines. Villeurbanne compte mettre l'accent sur deux domaines : la lecture publique et la musique. De fait la Maison du Livre de l'Image et du Son et l'Ecole Nationale de Musique sont les deux seules structures directement placées sous l'autorité de la Direction des Affaires Culturelles : les autres équipements, par exemple le Théâtre National Populaire et l'Institut d'Art Contemporain, sont des partenaires sans lien hiérarchique avec la municipalité. La connexion à Internet de ces différents acteurs culturels va renforcer les liens entre eux et créer une synergie qui actuellement reste timorée. Dans la mesure où il permet à tous d'accéder depuis chez eux à l'information, le Net remet en cause le monopole documentaire détenu par les bibliothèques. Celles-ci ont un rôle à jouer qui se situe d'avantage dans l'initiation des usagers à ce nouvel outil de recherche que dans un libre accès gratuit à des sites ceci pour des raisons d'abord financières. Les animations ne sont pas réellement concernées par ces deux éléments majeurs appelés à transformer le paysage culturel, que sont la loi Chevènement et Internet... L'animation est d'abord une opération marketing destinée à élargir le public, pas une mission intellectuelle : ainsi la future Fête du Livre Jeunesse a-t-elle pour objectif la création d'une dynamique locale d'abord et, à partir de là, la possibilité pour Villeurbanne de sortir de ce cadre purement local, de rayonner. L'identité villeurbannaise est, en effet, fortement enracinée dans la politique culturelle. Il n'en reste pas moins qu'il est difficile de prioriser les diverses orientations de cette politique, ainsi que le questionnaire le réclame. Très globalement le ligne directrice est la lutte contre les inégalités et l'exclusion, c'est à dire la démocratisation de la culture auprès de publics nouveaux.

La directrice du service Communication s'est prêtée de bonne grâce au jeu des questions-réponses.

Les rapports entre ce service, directement rattaché au cabinet du maire, et le réseau, s'ils sont réguliers, se nouent surtout à l'occasion de quelques événements majeurs, stars de la politique culturelle de la MLIS, particulièrement aptes à servir d'image de la ville. La cellule Communication choisit, en collaboration avec la direction du réseau, les animations jugées dignes d'un scoop médiatique. Son travail aux côtés de la MLIS revêt plusieurs formes :

- conseil pour la mise en forme des contenus (affiches, programmes...), même si cette mise en forme est limitée par la charte graphique,
- intermédiaire, entre le réseau et les médias : il n'a pas été possible d'obtenir la liste des journaux régulièrement contactés... La MLIS a du reste, été priée d'éviter le contact direct, le service Communication semblant se réserver ce privilège.
- gestion du budget destiné à la diffusion de l'information : le Service Communication attribue 300 000 F à la Culture, parmi ses crédits, dont la montant total ne m'a pas été communiqué.

Je reproduis, en suivant l'ordre du questionnaire qui a servi de cadre à l'entretien, les informations que la cellule Communication peut ou veut laisser filtrer concernant les Affaires Culturelles, service avec lequel ladite Communication déplore le manque de communication.

1- Présentation de la personne ayant répondu au questionnaire.

- Statut

Contractuel

- Formation

Sciences-Po

- Expérience professionnelle antérieure

Chargée de Communication à la Préfecture de Région.

2- Quels sont les priorités de la politique culturelle de Villeurbanne ?

Pas de réponse : il faut voir le service des Affaires Culturelles.

3- Quels objectifs assignez-vous aux manifestations culturelles ? Numérotez par ordre

de priorité.

Les finalités de la politique culturelle sont hiérarchisées selon l'ordre suivant :

- éduquer à la citoyenneté,
- démocratiser l'accès à la Culture,
- donner une image positive de la municipalité,
- faire connaître la ville à l'échelle nationale,
- dynamiser la vie culturelle,
- faire vivre le patrimoine local.

4- Quelles missions assignez-vous aux divers équipements culturels de la ville ?

Numérotez par ordre de priorité.

Les réponses sont dans l'ordre :

- diffuser la culture,
- fidéliser le plus grand nombre d'utilisateurs,
- mettre en oeuvre les orientations politiques de la ville,
- être forces de proposition dans le domaine des projets culturels,
- servir l'image de la municipalité.

5- De quels services ou équipements attendez-vous plus particulièrement des manifestations culturelles ? Pourquoi ? Numérotez par ordre de priorité.

La MLIS est le seul équipement culturel sous tutelle de la mairie...

Sont par ailleurs, exclus comme acteurs culturels :

- les associations,
- les centres sociaux, maisons de quartiers...

6- Qu'attendez-vous plus spécifiquement des animations proposées par la MLIS ?

Pas de réponse.

7- Quels publics doit viser la politique culturelle ? Numérotez par ordre de priorité.

Les usagers à cibler en priorité devraient être :

- les enfants,
- les adolescents.

8- Comment se décident les projets relatifs aux manifestations culturelle ? Qu'est-ce qui en détermine les choix ? Numérotez par ordre de priorité.

C'est la motivation des divers personnels qui apparaît le facteur le plus déterminant, quant au choix des projets présenté au titre du programme d'animations. Cet état de fait est déploré : c'est le public ciblé qui devrait peser de tout son poids. Allusion est ici faite aux difficultés manageriales rencontrées parmi les services municipaux en général et la MLIS en particulier, difficultés analysées comme venant contrarier la mission de service public.

9- Budget.

Pas de réponse.

10- Qu'est-ce qui détermine le calendrier des manifestations culturelles ? Numérotez par ordre de priorité.

Pas de réponse.

11- En dehors des divers services municipaux et équipements à vocation culturelle, travaillez-vous avec des partenaires extérieurs ? Lesquels et pourquoi ?

Le service Communication, s'il travaille avec l'ensemble des services municipaux, n'a guère de partenaires extérieurs, dans la mesure où il intervient, non dans la conception des projets mais après adoption de ceux-ci.

Est-ce à dire que la communication ne se conçoit qu'en solo et ne se discute pas ?

12- Quels sont vos outils d'évaluation ?

Deux outils d'évaluation sont mis en avant :

- l'affluence du public aux diverses animations,
- les retombées dans la presse.

Pour conclure :

La communication partage avec une bibliothèque une mission de service public essentielle : défendre la lecture, le langage, c'est à dire les promouvoir auprès de tous les publics sans discrimination. Le reproche principal que l'on puisse formuler contre les animations de la MLIS est qu'elles sont trop intellectuelles.

B/ Formation et emploi.

1 Les organismes formateurs des professionnels des bibliothèques

a Le CNFPT

Calendrier des stages 1999 : domaine culturel, stages régionaux Rhône-Alpes, stages inter-régionaux Sud-est. CNFPT Délégation Rhône-Alpes.

Dans ce programme, les formations susceptibles d'aborder l'animation sont les suivantes.

1. Construction d'un projet d'animation tout public,
2. Montage d'une exposition en bibliothèque,
3. Gestion et comptabilité des activités culturelles,
4. Bibliothèques et écoles,
5. Le conte,
6. Communiquer avec les enfants par le jeu,
7. Animations autour du livre de jeunesse,
8. Animation musicale en bibliothèque,
9. Elaboration de projets artistiques en partenariat,
10. La culture enjeu de communication pour les collectivités locales,
11. La rémunération des artistes par les collectivités territoriales,
12. Développement culturel des territoires et emplois jeunes,
13. Patrimoine culturel en milieu rural,
14. Méthodologie du projet culturel,
15. Quartiers urbains et projets culturels,
16. Action culturelle en milieu rural et financements européens,
17. La médiation dans le champ de la culture scientifique, technique et industrielle.

Au total 17 stages sur les 62 proposés aux personnels de bibliothèques, portent sur l'animation soit 27%. Le reste des formations concerne les collections (18), les techniques bibliothéconomiques (8), les services au public (5), le multimédia (5), la littérature professionnelle et les sources documentaires (3). L'animation est donc située en bonne place, presque à égalité avec les collections, parmi les préoccupations du CNFPT en matière de formation des personnels.

b l'ENSSIB - IFB

Formation continue en bibliothèques : premier semestre 1999, ENSSIB. Formation continue en bibliothèque : deuxième semestre 1999, ENSSIB.

Sur les 43 stages proposés pour le premier semestre de l'année 99, une seule formation est relative à l'action culturelle : "concevoir un produit pédagogique autour du patrimoine". Elle vise les objectifs suivants :

- sensibiliser le public au patrimoine écrit,
- élaborer outils, supports et produits de médiation.
- contenus : vitrines, textes de présentation,
- exposition : parcours ludo-pédagogique, questionnaires découvertes interactives, fiches pédagogiques, bornes,
- cédéroms : synopsis, scénario, rapport textes-images,
- Internet : numérisation.

Le programme du second semestre, en revanche, ne prévoit rien qui puisse concerner de près ou de loin l'animation. Il est vrai que l'ENSSIB-IFB développe une politique de formation continue prioritairement adaptée aux bibliothèques universitaires, dans lesquelles l'animation est peut-être moins présente qu'en bibliothèque publique.

2 Les offres d'emplois

Le dépouillement des offres d'emploi, parues dans *Livres Hebdo* et dans *La gazette des Communes*, était destiné à répondre aux questions suivantes :

- quelle est la fréquence des mentions consacrées à l'animation parmi les propositions de recrutement des personnels de bibliothèques ?
- quelles sont les compétences exigées au titre de l'animation ?
- l'animation entre-t-elle dans le profil de poste d'un cadre d'emploi plutôt que d'un autre ?
- à quelles autres fonctions est le plus souvent associée l'animation ?

Faute de temps, j'ai limité ce dépouillement aux numéros des mois de septembre et octobre. Les réflexions qui suivent n'auront donc qu'une valeur indicative.

Sur 96 annonces, 45 mentionnent l'animation dans le profil de poste, soit 46,8%.

Concernant les compétences, les exigences demeurent floues, invoquant des qualités personnelles et subjectives plutôt que des aptitudes véritablement professionnelles cautionnées, soit par une formation, soit par une expérience antérieure ; j'ai relevé les mentions suivantes :

- “aucunes référence exigée” (25 annonces sur 96),
- “goût pour l'animation” (4 annonces),
- “qualités relationnelles”, “sens du contact”, “sens de la communication” (3),
- “bonne connaissance des milieux culturels et socioculturels” (2),
- “disponibilité” (2),
- “aptitude au partenariat” (2),
- “dynamisme” (1),
- “sens du travail en équipe” (1),
- “intérêt pour l'ensemble des supports” (1),
- “expérience dans le domaine du conte” (1),
- “sens de la négociation” (1),
- “capacité à accompagner et à faire évoluer les orientations culturelles de la ville” (1),
- “aptitude à concevoir des projets originaux” (1).

Les cadres d'emploi concernés par l'animation sont, dans l'ordre suivant :

- les assistants qualifiés (23 mentions sur 96 offres d'emploi),
- les bibliothécaires (17 mentions),
- les conservateurs (5).

Il convient toutefois de relativiser : pour être tout à fait exact, il aurait fallu calculer combien représente ce nombre d'offres destinées aux divers cadres d'emploi et incluant une mission dans le domaine de l'animation par rapport au nombre de postes offerts pour chacun de ces différents cadres d'emploi, non par rapport au nombre total des annonces : en effet, les propositions de recrutement sont plus nombreuses à destination des assistants qualifiés et des bibliothécaires qu'à destination des conservateurs, du fait que ceux-ci n'exercent pas dans les villes de moins de 20 000 habitants. Je dois avouer avoir omis de tenir compte de ce paramètre lors du dépouillement des revues.

Enfin les fonctions auxquelles se trouve associée la responsabilité des animations au

sein des bibliothèques s'avèrent être les suivantes :

- direction de la bibliothèque (12 mentions),
- gestion des acquisitions (10 offres),
- responsabilité du secteur Jeunesse (9),
- responsabilité du secteur Adultes (8),
- mise en oeuvre du partenariat (7),
- travail en direction des quartiers (5),
- administration et développement des NTIC (informatisation - cédéroms - Internet),
- responsabilité du secteur Audiovisuel (4),
- traitement du document (3),
- développement de la lecture (2).

CONCLUSION

Pour conclure, je reprendrai, un à un, les différents points abordés dans cette étude, escomptant par là en fournir une vue synthétique, et, de cette synthèse, faire émerger d'ultimes comparaisons.

Dans la littérature professionnelles sont abordés les points suivants :

- conditions d'émergence de l'animation,
- formes,
- en jeux et valeurs / risques et atouts,
- objectifs,
- moyens (locaux, budgets, personnels),
- évaluation,
- formations et compétences,
- politiques culturelles des tutelles,
- interventions de l'Etat,
- partenariats.

L'analyse comparée des divers services, considérés du point de vue des animations proposées de 1988 à 1998 fait apparaître :

- des secteurs moteurs : l'ancien secteur Design disparu en 1995, l'Artothèque, la section Jeunesse, la Discothèque,

Enfin les fonctions auxquelles se trouve associée la responsabilité des animations au sein des bibliothèques s'avèrent être les suivantes :

- direction de la bibliothèque (12 mentions),
- gestion des acquisitions (10 offres),
- responsabilité du secteur Jeunesse (9),
- responsabilité du secteur Adultes (8),
- mise en oeuvre du partenariat (7),
- travail en direction des quartiers (5),
- administration et développement des NTIC (informatisation - cédéroms - Internet),
- responsabilité du secteur Audiovisuel (4),
- traitement du document (3),
- développement de la lecture (2).

CONCLUSION

Pour conclure, je reprendrai, un à un, les différents points abordés dans cette étude, escomptant par là en fournir une vue synthétique, et, de cette synthèse, faire émerger d'ultimes comparaisons.

Dans la littérature professionnelles sont abordés les points suivants :

- conditions d'émergence de l'animation,
- formes,
- en jeux et valeurs / risques et atouts,
- objectifs,
- moyens (locaux, budgets, personnels),
- évaluation,
- formations et compétences,
- politiques culturelles des tutelles,
- interventions de l'Etat,
- partenariats.

L'analyse comparée des divers services, considérés du point de vue des animations proposées de 1988 à 1998 fait apparaître :

- des secteurs moteurs : l'ancien secteur Design disparu en 1995, l'Artothèque, la

section Jeunesse, la Discothèque,

- des secteurs à la traîne : les Archives, le Prêt aux collectivités, les Adultes,
- des secteurs en recherche d'une politique culturelle : la Vidéotheque, l'annexe du Tonkin,
- des budgets d'animations d'une part très divers d'un service à l'autre, tant en valeur absolue que proportionnellement aux crédits d'acquisitions (variations de 2,4% à 12,5% pour ne citer que les extrêmes) d'autre part en baisse constante depuis 1995, date à laquelle est dissoute l'association ALIS, qui participait largement au financement de la politique culturelle du réseau,
- un cloisonnement des services, chacun d'eux développant ses propres choix, élisant ses propres formes d'animations, ses propres rythmes, exceptions faites de quelques participations à des manifestations communes (les Vivas, les 10 ans de la MLIS).

L'examen de la programmation présentée de septembre à octobre 1999 révèle :

- du point de vue des formes d'animations, un éclectisme très net offrant à peu près toute la gamme des genres, une sous représentation des formes classiques que sont l'exposition, la séance de conte et la lecture au profit de la conférence et de la rencontre d'artistes,
- du point de vue des contenus, un quartel gagnant composé de musique, littérature, art et sciences,
- du point de vue des usagers ciblés un manque de lisibilité, ainsi qu'une surenchère à l'égard du public jeunesse, auquel s'adressent 31% des animations, alors qu'il représente, selon le dernier bilan d'activités, 23% des emprunteurs du réseau,
- du point de vue de la part prise par les divers services à la programmation, une nette supériorité de la section Jeunesse par rapport aux autres secteurs (plus de deux fois plus d'animations sont proposées par ce service) mais aussi une émergence de la direction allant dans le sens d'un renforcement des partenariats locaux, un progrès de l'annexe du Tonkin et au contraire un recul de l'Artothèque et de la Discovideothèque par rapport à la décennie 1988-1998, une non intervention des Archives et du Prêt aux collectivités.

Les projets 2000 pour le programme de janvier à avril :

- concernant les genres, une 1ère position toujours détenue par la conférence, un élargissement de la palette avec l'introduction de formes nouvelles par rapport à la

dernière programmation de 1999, un nombre accru de lectures,

- concernant les contenus, une prédominance renforcée de l'écrit, une entrée en force du théâtre, un recul de la musique,

- concernant les usagers toujours un manque de lisibilité touchant les priorités, un poids légèrement renforcé des animations destinées au Public Jeunesse,

- concernant les services, un dynamisme accru de la part de la section Jeunesse, une nette remontée du secteur Adultes, un recul des autres services ainsi que de la direction et toujours une intervention zéro des Archives et du Prêt aux collectivités.

La Fête du Livre Jeunesse : projet déposé auprès de la tutelle par une structure privée ; proposition de collaboration adoptée après longues hésitations, par une MLIS désireuse et de réaffirmer une indépendance de principe et de défendre une identité fondée sur le multi support, mais aussi de ne pas être en reste par rapport à l'Événement que la mairie entendait substituer aux habituelles festivités locales du printemps ; élaboration tardive d'un programme, dans lequel certains services, non représentatifs du livre support-tutélaire de la Fête, n'entrent qu'à reculons (Discothèque, Artothèque) tandis que d'autres, jusque là absents des animations y célèbrent leur baptême culturel (Accueil, Equipement, Prêt aux collectivités).

Les usagers des animations : une majorité est villeurbannaise (61%) ; ils ont entre 3 et 79 ans, parmi lesquels les 21-52 ans sont majoritaires (45%) ; les femmes dominent (53%) ; employés (34%) et cadres (29%) sont en tête des catégories socioprofessionnelles, suivis par les retraités (17%) ; 17% viennent à la MLIS pour la première fois, le jour de l'animation à laquelle ils assistent ; 46% ne sont pas inscrits ; pour 31% la venue à la MLIS est de l'ordre de 2 fois par mois ; 83% ne viennent qu'à l'occasion des animations ; leur fréquentation des divers services, hors animations, est inférieure à celle des usagers ordinaires du réseau, même si 55% fréquentent le secteur Adultes, 37% la section Jeunesse et 31% la Discothèque ; concernant les formes d'animations préférées les goûts sont partagés, sans qu'aucune unanimité ne se dessine, avec, tout au plus, un léger avantage pour les spectacles, expositions et conférences, et, au contraire, un goût moindre pour les ateliers et séances de conte ; le facteur qui influence en priorité le choix des animations s'avère être le domaine abordé cependant que ni le jour et l'heure, ni la gratuité ne sont jugés déterminants ; la régularité souhaitée touchant les animations est, pour la majorité, de l'ordre de 1 à 2 fois par

mois; globalement les usagers se déclarent satisfaits à la fois par les contenus, les horaires et jours, les espaces, les intervenants, avec une moindre satisfaction toutefois concernant l'information ; les propositions d'animations autres que celles présentées par le réseau restent rares ; 64% des usagers ne fréquentent aucune autre médiathèque que le réseau villeurbannais, cependant que parmi les 36% restants, 22% invoquent les animations comme motivation pour cette fréquentation, pourcentage qui place celles-ci au même rang que les ressources documentaires, assez loin derrière la situation géographique ; les équipements culturels favoris des usagers des animations sont le cinéma et le musée ; la première raison mentionnée pour expliquer la non-participation aux animations proposées est l'absence d'information ; 45% des gens interrogés, quand on leur propose de laisser leurs coordonnées afin qu'ils soient personnellement tenus informés des programmations culturelles du réseau déclinent cette proposition.

Comparés à ce public interrogé dans le cadre d'animations, les Adultes usagers ordinaires du réseau présentent les traits suivants : la majorité villeurbannaise y est légèrement plus forte (65%) ; les femmes ne représentent que 33% ; employés (32%) et cadres (29%) dominent dans les mêmes proportions, cependant que les retraités ne sont plus représentés ; tous sont déjà venus à la MLIS avant le jour de l'enquête ; les non-inscrits ne représentent que 12% ; la fréquence des venues à la médiathèque est, pour 33%, de l'ordre de 2 fois par mois ; aucun ne déclare y venir exclusivement pour des animations ; la raison principale expliquant la fréquentation du réseau est, pour 84%, l'emprunt de documents ; les services de loin les plus fréquentés sont le secteur Adultes (79%) et la Discovidéothèque (69%) ; la préférence, parmi les divers formes d'animations proposées, va aux expositions, cependant que ceux qui n'assistent jamais à aucune animation représentent 8% ; le facteur le plus déterminant quant au choix des animations est, là encore, le domaine ; la fréquence souhaitée pour les animations est de l'ordre de 1 à 2 par mois ; globalement la programmation culturelle est jugée satisfaisante ; les propositions d'animations ne fusent pas ; 81% ne fréquentent que le réseau, tandis que parmi les 19% à avoir recours à une autre médiathèque la raison invoquée est la documentation (79%) loin devant les animations (19%) ; les équipements culturels principalement utilisés restent le cinéma et le musée ; la cause majeure de non assistance aux animations est le manque de temps ; enfin 41% ne souhaitent pas laisser leurs coordonnées pour recevoir sur la programmation une

information personnelle.

Quant aux adolescents : ils sont villeurbannais à 90% ; les filles sont majoritaires à 70%; les étudiants représentent avec 30% la première catégorie socioprofessionnelle ; tous sont déjà venus à la MLIS avant l'enquête ; ils sont à 90%, inscrits ; ils viennent à la bibliothèque plus souvent que les adultes : plusieurs fois par semaine pour 50% d'entre eux ; la moitié déclare fréquenter le réseau pour ses animations, ce qui situe cette motivation en troisième position derrière les emprunts et la consultation sur place; ils sont, à 90% usagers du secteur Adultes et à 60%, de la section Jeunesse ainsi que de la Discovidéothèque ; leurs préférences, dans les animations vont aux expositions et aux projections ; 30% citent le domaine comme facteur déterminant le choix des animations auxquelles ils assistent ; une majorité souhaite, pour les manifestations culturelles une régularité d'une par mois ; ils se déclarent généralement satisfaits des contenus, dates, espaces et intervenants, mais insatisfaits à 50% de l'information ; à côté d'un très fort taux de non-réponses, 30 % souhaitent, parmi les animations, des ateliers ; seuls 20% utilisent un autre équipement que la MLIS, dont la moitié une bibliothèque universitaire et l'autre moitié la PART Dieu ; leurs équipements culturels favoris s'avèrent être les cinémas et les salles de concerts ; la moitié d'entre eux déclarent, sans complexe, ne pas être intéressés par les animations proposées ; ils sont 40% à ne pas livrer leurs coordonnées pour information personnelle sur la programmation.

Cette reprise détaillée des résultats auxquels aboutissent les trois enquêtes menées en direction du public, révèlent quelques différences majeures entre les usagers des animations et le public ordinaire du réseau :

- les non-inscrits sont plus nombreux parmi les usagers des animations, ce qui peut s'interpréter comme le signe d'un usage spécifique de la bibliothèque et non pas parallèle aux usages courants,
- de part, si la fréquentation de la MLIS par les usagers des animations est essentiellement motivée par celles-ci, la motivation n°1 parmi le Tout Public est l'emprunt de documents,
- la raison invoquée pour expliquer la non participation aux animations est pour les usagers de celles-ci, le manque d'informations, pour le public des Adultes, le manque de temps pour les Adolescents, le non intérêt,
- le taux de fréquentation d'une autre médiathèque que la MLIS est sensiblement

supérieur chez les usagers des animations que parmi le Tout Public Ordinaire, avec pour motif principal non pas, comme pour ce dernier, la documentation mais les manifestations culturelles.

Les divergences portent donc essentiellement sur les modalités et motivations liées à la fréquentation d'une médiathèque.

Pour le reste, des points communs, relativement nombreux, laissent penser qu'il n'y a pas, entre usagers des animations et public ordinaire, tant chez les adultes que chez les adolescents, de frontière bien étanche :

- même préférence pour l'exposition,
- même choix des animations à partir du domaine dont celles-ci traitent,
- même satisfaction globale pour les manifestations proposées par la MLIS, avec une petite critique concernant l'information,
- même faiblesse des suggestions quant à de nouvelles animations,
- même élection du cinéma comme équipement culturel n° 1,
- même réticence à laisser des coordonnées en vue de figurer dans un fichier d'usagers.

Reste à rapprocher cette enquête sur le public de celle menée du côté des professionnels de la MLIS : ceux-ci sont 9 sur 27, à avoir pris le temps de répondre au questionnaire, que je leur ai soumis ; 2 déclarent avoir abordé l'animation dans le cadre de la formation continue, 1 dans le cadre du CAFB ; les deux tiers considèrent l'animation comme une mission secondaire ; si la majorité déclare assumer des fonctions liées aux animations, près de la moitié ne peut se prononcer quant à l'évaluation du temps passé à cette activité ; tous élisent, comme animations privilégiées, l'exposition et la séance de conte ; les objectifs assignés aux animations sont en priorité de faire vivre les collections et attirer de nouveaux usagers ; les publics prioritairement ciblés sont, selon la majorité, d'abord les adultes ensuite les habitués du réseau et les enfants ; le choix des animations leur paraît déterminé essentiellement par le budget et les possibilités partenariales ; les traces conservées relativement aux animations sont le bilan d'activités et la plaquette de programmation ; le budget d'animations en baisse régulière depuis 1995, représente pour l'année 2000, 18% des crédits d'acquisitions ; les équipements spécifiquement destinés aux animations consistent en 1 auditorium et 2 salles d'expositions à la centrale, 1 salle polyvalente à l'annexe, les autres sites ne disposant d'aucun lieu, cependant que la politique des animations hors les murs reste

rare ; aucune fréquence n'a pu être avancée concernant les animations régulièrement proposées par le réseau, essentiellement pour cause de variations budgétaires et de sectorisation ; le calendrier de la programmation apparaît, à près de la moitié des personnels interrogés, lié surtout aux échéances budgétaires ; les deux tiers estiment que la programmation est élaborée un trimestre à l'avance ; les principaux partenaires cités s'avèrent être, en premier lieu, les équipements culturels locaux, en second lieu, les services municipaux ; pour la plupart, la modalité première du partenariat est la participation simultanée à une manifestation locale ; l'outil d'évaluation le plus utilisé demeure le taux de fréquentation du public au cours des animations ; les supports de communication utilisés sont classiques : programmes et affiches ; leur diffusion est à la fois interne et destiné à des structures-relais ; quant aux destinataires des invitations, ce sont principalement les partenaires ; les critiques formulées concernent quatre domaines : le manque d'une vraie politique culturelle fondée sur une définition claire des objectifs et des priorités, la sectorisation, la faiblesse du partenariat, la communication confisquée par le service du même nom rattaché au cabinet du maire ; quant aux voeux exprimés, les plus récurrents touchent la connaissance des usagers, l'élaboration d'outils d'évaluation, l'amélioration de la communication interne, la nécessité d'une redéfinition des missions de la MLIS dans le cadre d'orientations culturelles clairement exprimées par la tutelle.

Que révèle la comparaison avec les 6 médiathèques qui, sur les 22 contactées, ont accepté de répondre à l'enquête : le hasard a fait que ces 6 établissements se trouvent situés dans des régions différentes, et couvrent, grossièrement, l'ensemble du territoire du Nord au Sud et d'Est en Ouest ; la moitié des personnels répondant au questionnaire déclare avoir, dans sa formation au métier de bibliothécaire, abordé l'animation, dont 1 à l'IFB et 2 en formation continue ; plus de la moitié estiment que l'animation est une mission fondamentale ; tous se disent chargés d'animations ; un tiers seulement s'y consacre à temps plein ; les personnels cités comme remplissant des fonctions liées aux animations appartiennent à divers cadre d'emploi (direction - assistants qualifiés - agents techniques - emploi-jeunes) ; les activités définies comme animations ne sont guère hiérarchisées, laissant penser que l'éclectisme est la règle, plutôt qu'une préférence affichée pour l'une ou l'autre des formes possibles d'animations ; de même, les objectifs listés parmi les réponses que proposait le questionnaire ont été retenus sans

que puisse s'établir un véritable ordre de priorité donnant à croire que l'animation poursuit des visées dans tous les domaines : collections, publics, partenariats, rapport avec la tutelle ; la difficulté à désigner un public prioritaire est également générale ; en revanche le choix des animations est déclaré déterminé d'abord par la promotion des collections et les possibilités partenariales ; les archives relatives aux animations s'avèrent être les plaquettes de programmation et les rapports d'activités ; la part des animations dans les crédits de fonctionnement varient de 1,51% à 29,26% ; la majorité des bibliothèques interrogées déclare ce budget constant ; l'espace le plus fréquemment cité comme réservé aux animations est la salle d'expositions ; la fréquence moyenne des manifestations culturelles semble se situer entre 2 et 4 par mois ; le calendrier des animations est lié essentiellement aux manifestations locales et nationales ; la moitié des établissements construit sa programmation un an à l'avance ; les partenaires privilégiés sont les associations, les services municipaux et les créateurs ; les modalités favorites de ces collaborations sont le choix des thèmes communs et le partage de locaux ; tous les outils d'évaluation que proposait le questionnaire ont été retenus : taux de fréquentation du public lors des animations, affluence accrue du public dans les services ayant proposé des animations, hausse des prêts pour les collections concernées ; les supports de communication les plus utilisés sont les programmes, les affiches, la presse locale et les invitations ; la diffusion en est à la fois interne et externe ; les partenaires sont les destinataires principaux des invitations ; les critiques concernent : le manque de moyens (budgets, équipements, personnels), l'absence de rationalisation, la difficulté à mesurer l'efficacité des animations sur la mission première de promotion de la lecture ; les suggestions touchent essentiellement la connaissance des publics, la formation des personnels, l'évaluation.

Concernant le partenariat, la faiblesse des réponses par rapport aux structures contactées (9 sur 74 dont 6 ayant déjà travaillé avec la MLIS, soit 12%) aurait tendance à m'inspirer une certaine amertume par delà cette réaction toute subjective, elle engage à réfléchir sur les stratégies d'approche : sans doute l'envoi de questionnaires tous azimuts n'était-il pas la meilleure méthode. Il est évident qu'une série de questions couchées par écrit ne saurait remplacer le contact direct ... pour prendre contact . Il est évident aussi que le facteur temps, qui m'a fait choisir ce recours au questionnaire, a beaucoup desservi ma cause.

Du moins l'exercice du recensement m'aura-t-il initié à l'investigation de l'environnement local d'une bibliothèque municipale. Le fait est que la profusion des équipements culturels est socioculturels dans une ville comme Villeurbanne, qui plus est proche d'une grande métropole comme Lyon, semble ne laisser que l'embarras du choix quant aux collaborations possibles. Toute la difficulté consiste à convaincre ce potentiel.

Encore faut-il, également, avant de s'inscrire dans un réseau partenarial, avoir suffisamment posé ses marques, identifier et montrer ses propres champs d'intervention, ses limites, ses désirs, c'est à dire avoir répondu à la question : qu'est-ce qui distingue, dans le domaine des animations, une médiathèque, d'une autre structure culturelle ?

Les résultats de l'enquête destinés aux partenaires ne sauraient être d'avantage que de grossières tendances, étant donné la diversité des structures : un cinéma, un musée, un organisme privé d'ingénierie culturelle, deux centres sociaux, trois associations, un Centre Régional de Documentation Pédagogique ; la majorité déclarent comme animations des ateliers ; la politique culturelle est essentiellement décidée par le public ciblé, l'actualité, les possibilités partenariales, le budget ; le tout public est désigné comme représentant la cible prioritaire ; les partenaires privilégiés s'avèrent être les associations et les équipements culturels locaux ; la collaboration avec la MLIS, pour les 6 des 9 structures à avoir déjà travaillé avec celle-ci, consiste d'abord en choix de thèmes en commun et en participation simultanée à des manifestations locales ; l'outil d'évaluation le plus utilisé est l'enquête auprès du public, encore que cet indicateur ne soit cité que trois fois ; les animations hors les murs sont pratiquées par tous, essentiellement dans le cadre de festivals et de salons, ou encore d'expositions itinérantes ; les lieux les plus utilisés pour ces activités réalisées à l'extérieur sont les établissements scolaires ; les échéances les plus déterminantes quant à l'élaboration du calendrier des animations sont les manifestations locales ; la programmation est bâtie un an à l'avance ; tous disposent d'un fichier d'usagers ; les moyens de communication les plus utilisés sont les affiches, les programmes, la presse locale et les invitations ; la diffusion de cette communication se fait en interne et en direction de structures-relais ; les invitations sont adressées aux partenaires et aux usagers habituels ; les traces conservées relativement aux animations sont les programmes et les bilans d'activités.

Pour ce qui est des partenaires commerciaux que sont les éditeurs et les libraires, ils sont 11 sur 52 à avoir répondu au questionnaire qui leur fut adressé, soit 31, 42% : 7 se disent prêts à collaborer avec la MLIS ; la moitié propose, comme type d'interventions, la présentation de l'édition, une autre moitié, des stands avec des auteurs ; les structures citées comme partenaires sont les médiathèques et les établissements scolaires.

Il reste encore à dire un mot de la tutelle : peu disposés à m'accorder un entretien, les divers élus et directeurs de services, en vain contactés à deux reprises, ne m'ont laissé d'autres recours, pour tenter d'entrevoir les orientations culturelles de Villeurbanne, que le décryptage de l'organigramme de la mairie, la lecture du bulletin municipal et la récolte d'informations ça et là parmi les personnels du réseau ; en dépit de fortes restrictions budgétaires, survenues vers le milieu de la décennie 90, la culture reste à Villeurbanne un symbole vif, survivance des années fastes, sous Charles Hernu, un signe des ambitions de la cité à dépasser le cadre strictement local pour rayonner aux côtés de Lyon, la prestigieuse voisine ; la MLIS, seul équipement directement dépendant du Service Culture, est sollicitée pour jouer un rôle de premier plan en cette brigade d'une renommée d'envergure nationale ; le récent montage d'une Fête du Livre Jeunesse, projet émané d'un prestataire privé, non de la bibliothèque, mais auquel cette dernière fut instamment priée de s'associer, en est la dernière illustration ; les deux seuls responsables de service dont j'ai fini par obtenir une entrevue, en l'occurrence le directeur de l'Action culturelle et la directrice de la cellule Communication, préfèrent toutefois évoquer, quand on les interroge sur la politique culturelle de la ville, la lutte contre l'exclusion et pour la démocratisation de la culture ; sans mettre en doute de si avenantes intentions, force est de noter qu'elles font figure non seulement d'échos au discours le plus rebattu, en ces temps de crise, par la classe politique, tous partis confondus, car il n'en est plus un qui ne prétende vouloir éradiquer la fracture sociale, culturelle, socioculturelle, socio-éducative ..., mais encore de redites par rapport à une vieille lune des déclarations du ministère de la culture depuis les années Malraux, époque d'animations enthousiastes, où fleurirent les Maisons de la Culture.

Enfin, pour clore cette interminable conclusion, abordons le chapitre des formations et offres d'emploi : si l'animation est bien représentée dans les programmes de formation

continue du CNFPT, elle est à peu près absente de ceux de l'ENSSIB-IFB ; en revanche, les offres d'emploi la mentionnent dans les profils de poste, à hauteur d'une annonce sur deux, sans exiger, il est vrai, de compétences strictement professionnelles, plutôt des aptitudes personnelles, en l'associant volontiers à des fonctions de direction d'équipements ou de services.

Ainsi en aurai-je terminé avec cette étude, dont je déplore la modestie des résultats, compte tenu d'une absence de portée statistique, liée, très certainement, à l'éparpillement de mes pistes de travail. J'espère toutefois que quelques unes de mes analyses et hypothèses s'avéreront justes, voire exploitables au sein du réseau MLIS, où j'ai passé un stage très agréable.

BIBLIOGRAPHIE

Animation et bibliothèques : journées d'étude organisées par l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques . Villeubanne, ENSB, 1984 .

Animation et bibliothèques, hasards ou nécessité ? Synthèse du colloque organisé par la Bibliothèque publique d'information, au Centre Georges Pompidou, 3-4 avril 1995 . Paris, BPI, 1996 .

Bibliothèque, école : quelles coopérations ? . Créteil, CRDP, 1995 .

“ Les bibliothèques dans les politiques culturelles ”, *BBF*, n°5, 1992 .

CALENGE, Bertrand . *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques* . Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1996 .

CHARTIER, Anne-Marie, HEBRARD, Jean . *Discours sur la lecture : 1880-1980* . BPI, 1989 .

CLERC, Isabelle . *Bibliothèques publiques et animation littéraire* . Mémoire de DSB, ENSB, 1989 .

CROTET, Jean-Claude, LERIN, Varda, MOREAU, Françoise . “ Vidéothèques et bibliothèque publique. ”. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n° 155, 1991 .

DAILLEAU, Sylviane . *Animations pour adultes dans les bibliothèques publiques, tendances dans la région de Montréal* . Mémoire de DCB, ENSSIB, 1994 . .

DELAUNE, Anne-Marie . “ La médiathèque incertaine. ”, *BBF*, n°1, 1991 .

DIRREN, I. . “Théorie et psychologie de l'animation dans les bibliothèques. ”, *Arbido*, n°1, 1991 .

DONNAT, Olivier . *Les pratiques culturelles des français* . Paris, La Documentation française, 1990 .

FRANCE. Ministère de la Culture et de la Communication ,Direction du livre et de la lecture. *Bibliothèques municipales, Bibliothèques départementales de prêt : données 1997* . DLL, 1999 .

FRANCE . Ministère de la Culture et de la Communication ; Direction du livre et de la lecture . *Adresses des bibliothèques publiques* . DLL, 1998 .

FRANCE . Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Régionale des Affaires culturelles Rhône-Alpes, Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation .

Lieux du livre en Rhône-Alpes . DRAC, ARALD, 1998 .

FRIEDBERG, Erhard, URFALINO, Philippe . *Le Jeu du catalogue : les contraintes de l'action culturelle dans les villes* . Paris, La Documentation française, 1984.

GASCUEL, Jacqueline .*Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque* . Paris, Editions du Cercle de la librairie, 1993 .

Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques au xxème . Sous la direction de Martine POULAIN . Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1992 .

KUPIEC, Anne . *Les médiateurs du livre : analyse des activités et référentiel de formation* . Paris, Ministère de la Culture, Département des Etudes et de la prospective, 1995 .

JESTAZ, Juliette . *Promotion du livre et animation culturelle en bibliothèque* . Mémoire de DCB, ENSSIB, 1995 .

Lectures, livres et bibliothèques pour enfants . Sous la direction de Claude-Anne

PARMEGIANI . Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1993 .

LETURCQ, Sandrine . *Médiateur en bibliothèque : une fonction ou un métier ? Exemple de la bibliothèque municipale de Lyon* . Mémoire de DCB, ENSSIB, 1998 .

Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture . Sous la direction de Bernadette SEIBEL . Paris, Le Monde Editions, 1995 .

“ Médiathèques et médiations. ” *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, n° 170, 1996 .

Le métier de Bibliothécaire . ABF. Editions du Cercle de la Librairie, 1996.

“ Missions sociales et culturelles des bibliothèques. ” *BBF*, n° 1, 1997 .

PATUREAU, Frédéric . *Les pratiques culturelles des jeunes* . Paris, La Documentation française, 1992 .

POSLANIEC, Christian . *Donner le goût de lire : des animations pour faire découvrir aux jeunes le plaisir de la lecture* . Paris, Le Sorbier, 1990 .

POUJOL, Geneviève . *Guide de l'animateur socioculturel* . Paris, Dunod, 1996 .

PRONOVOST, Gilles . *Médias et pratiques culturelles* . Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1996.

RICHTER, Brigitte, RICHTER Noé . “ Réflexions sur l'intégration et l'animation des bibliothèques publiques. ”, *BBF*, n° 9-10, 1976 .

ROBAIN, Juliette . *Animation jeunesse en bibliothèque municipale : l'exemple de Bobigny* . Mémoire de DCB, ENSSIB, 1994 .

SEIBEL, Bernadette . *Bibliothèques municipales et animation* . Paris, Dalloz, 1983 .

Science en bibliothèque . Sous la direction de Francis AGOSTINI . Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1994 ..

TABET, Claudie . *La Bibliothèque hors les murs* . Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1996 .

Valorisation et médiatisation du patrimoine écrit , un enjeu pour l'Europe : actes du colloque de Roanne, 6-7 octobre 1992 . Annecy, ARALD, 1993 .

La vidéo dans les médiathèques : actes du colloque de Vanves . Paris, Images en bibliothèques, 1998 .

ANNEXES

- 1- Questionnaire destiné au public
- 2- Questionnaire destiné aux professionnels des bibliothèques
- 3- Questionnaire destiné partenaires
- 4- Questionnaire destiné aux éditeurs et libraires
- 5- Questionnaire destiné à la tutelle
- 6- pour une politique commémorative

QUESTIONS A DESTINATION DU PUBLIC

OBJECTIFS :

- savoir quel est le public qui fréquente les animations proposées par la médiathèque
- mieux adapter l'offre à la demande

1- Ville de résidence ?

2- Âge ?

3- Sexe ?

4- Profession ? (Enfants et adolescents, notez celle des parents).

- Agriculteurs
- Artisans
- Commerçants
- Chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Employés et professions intermédiaires
- Ouvriers
- Femmes au foyer
- Demandeurs d'emploi
- Retraités
- Autres (Précisez.)

5- Etiez-vous inscrit à la médiathèque ? Si oui, depuis quand ?

6- Selon quelle fréquence venez-vous à la médiathèque ?

- Plusieurs fois par semaine
- Une fois par semaine
- Deux fois par mois
- Une fois par mois

- Moins d'une fois par mois
- Uniquement lors de animations

7- Pour quelles activités fréquentez-vous la médiathèque ? (Numérotez les par ordre de priorité.)

- Pour emprunter
- Pour consulter sur place
- Pour assister à des animations
- Autres (Précisez.)

8- Pour quelles activités fréquentez-vous la médiathèque ? (Numérotez les par ordre de priorité.)

- Pour emprunter
- Pour consulter sur place
- Pour assister à des animations
- Autres (Précisez).

9- A la médiathèque, quels secteurs fréquentez-vous, indépendamment des animations?

Réponses multiples possibles.

- MLIS Adultes
- MLIS Jeunesse
- MLIS Diso-vidéothèque
- MLIS Artothèque
- Prêt aux collectivités
- Bibliobus
- Archives
- Tonkin Adultes
- Tonkin Jeunesse
- Tonkin Discothèque

10- A quelles animations participez-vous de préférence ? Réponses multiples.

- Expositions
- Concerts



- Spectacles
- Projections vidéo
- Conférences
- Rencontres d'artistes
- Ateliers
- Lectures
- Autres (Précisez.)

11- Qu'est-ce qui détermine le choix des animations auxquelles vous participez ?

Reponses multiples.

- Le domaine abordé (littérature, musique, arts plastiques, multimédia, histoire...)
- La présence de l'artiste
- L'âge du public auquel s'adresse l'animation
- Les conseils de votre entourage (professionnel, scolaire, privé)
- L'occasion d'une sortie gratuite
- Le jour et l'heure de l'animation
- Autres (Précisez).

12- Selon quelle régularité souhaitez-vous assister à des animations à la médiathèque ?

- Plusieurs fois par semaine
- Une fois par semaine
- Deux fois par mois
- Une fois par mois
- Moins d'une fois par mois

13- Que pensez-vous des animations proposées par la médiathèque ?

- Choix des contenus
- Horaires et jours proposés
- Espaces où ont lieu les animations
- Qualité des intervenants
- Information relative à la programmation

14- Quelles animations, non proposées par la médiathèque, souhaiteriez-vous y trouver ?

15- Fréquentez-vous d'autres médiathèques que celle du réseau MLIS ? Pourquoi ?

- Pour ses documents
- Pour ses animations
- Pour ses horaires
- Pour sa situation géographique
- Autres (Précisez.)

16- Quels équipements culturels autres qu'une médiathèque fréquentez-vous ?

Réponses multiples.

- Théâtres
- Musées
- M.J.C. ou Centres sociaux
- Associations
- Cinémas
- Salles de concerts
- Cafés littéraires ou philosophiques
- Cybercafés
- Autres (Précisez).

17- Si vous n'assistez jamais ou presque jamais aux animations de la médiathèque, pouvez-vous dire pour quelles raisons ? (Réponses multiples).

- Je ne suis pas informé(e) que des animations existent
- Les animations proposées ne m'intéressent pas
- Les horaires et les jours prévus ne me conviennent pas
- Je manque de temps
- Autre (Précisez).

18- Si vous désirez être personnellement informé(e) des animations à venir, veuillez nous fournir vos coordonnées ?

QUESTIONS AUX PROFESSIONNELS DES BIBLIOTHEQUES

OBJECTIFS :

- Dresser un état des lieux de la politique d'animations de la Maison du Livre de l'Image et du Son de Villeurbanne
- Comparer cette politique avec celles des médiathèques implantées dans les villes de 100 000 à 150 000 habitants
- Elaborer des outils d'évaluation
- Recenser des suggestions nouvelles

- Présentation générale :

- Etablissement :
- Statut de la personne répondant au questionnaire :
- Fonctions au sein de la médiathèque :
- Formation :
- Expérience professionnelle antérieure :

1- Dans votre formation au métier de bibliothécaire, a-t-il été question d'animation ?

- Oui
- Non
- Si oui, précisez

2- Selon vous, l'animation fait-elle partie des missions des bibliothèques ?

- Oui, fondamentalement
- Oui, mais de façon secondaire
- Non

3- Êtes-vous spécifiquement chargé d'animations ?

- Oui
- Non
- Si oui, précisez :

4- Si vous vous occupez d'animations, évaluez le temps hebdomadaire que vous y consacrez dans votre travail :

- En interne :
- En contact avec le public :

5- Certains personnels sont-ils prioritairement chargés d'animation à la médiathèque ?

- Oui
- Non
- Si oui, combien et lesquels (statut, service, motivation ou formation spécifique, autres fonctions dans la médiathèque) ?

6- Quelles activités définissez-vous comme animations relevant des médiathèques ?

Cochez.

- Expositions
- Concerts
- Projections vidéo
- Spectacles
- Lectures
- Séances de contes
- Ateliers (d'écriture, d'illustration...)
- Conférences
- Rencontres de créateurs
- Salons du livre
- Accueils de classes ou groupes
- Séances de formation des usagers
- Autres (Précisez)

7- Quelles animations ont lieu dans votre médiathèque ?

8- Quels sont, selon vous, les objectifs des animations pour une médiathèque ?

- Faire vivre les collections
- Promouvoir des artistes
- Dynamiser la vie culturelle locale

- Attirer et sensibiliser des publics nouveaux
- Fidéliser les usagers en leur offrant un service en plus
- Défendre la lecture publique
- Travailler avec des partenaires extérieurs
- Faire de la bibliothèque un lieu-phare dans la cité
- Répondre aux attentes de votre tutelle
- Renforcer votre poids auprès de votre tutelle
- Motiver le personnel
- Autres (Précisez)

9- A quels publics s'adressent vos animations ?

- Les usagers
- Les “ non-usagers”
- Les adultes
- Les enfants
- Les adolescents
- Le troisième âge
- Autres (Précisez)

10- Qu'est-ce qui détermine les choix d'animations dans votre médiathèque ?

- Le public ciblé
- L'actualité locale ou nationale, voire internationale
- Les nouvelles acquisitions
- Les collections à promouvoir
- Le support
- La motivation des divers services et personnels
- La pression de votre tutelle
- Les possibilités partenariales
- Le budget
- La politique culturelle générale de votre établissement
- Autres (Précisez.)

11- Quelles traces la médiathèque conserve-t-elle de ses animations ?

- rapports d'activités
- plaquettes de programmation
- catalogues d'expositions
- textes des conférences
- Autres (Précisez.)

12- Budget ?

- Quel est le budget global de la médiathèque ?
- Quel est son budget d'animation ?
- Selon quels critères est-il réparti entre les divers services organisateurs d'animations au sein de la médiathèque ?
- Evolution de ce budget par rapport aux années antérieures ?
- A quels financeurs autres que votre tutelle faites-vous appel pour vos animations ?
- La médiathèque gère-t-elle directement son budget de communication ?

13- Equipements ?

- De quels équipements ou espaces spécifiques la médiathèque dispose-t-elle pour les animations ?
- Réalise -t-elle des animations hors les murs ? Dans quels établissements ?

14- Combien d'animations régulières la médiathèque propose-t-elle ?

- Annuellement
- Mensuellement

15- Qu'est-ce qui détermine le calendrier de votre programmation ?

- les manifestations culturelles locales (lesquelles ?) ?
- les manifestations nationales (lesquelles ?) ?
- l'actualité internationale ?
- les échéances budgétaires ?
- des contraintes internes à la médiathèque (disponibilité des locaux, des personnels...) ?
- des opportunités liées au partenariat ?
- Autres (Précisez.)

16- Combien de temps à l'avance construisez-vous- votre programmation ?

- Plusieurs années (combien ?) ?
- Un an ?
- Un trimestre ?
- Autres (Précisez.)

17- Quels sont vos partenaires, pour les animations ? Numérotez par ordre de priorité

- des équipements culturels locaux (lesquels ?) ?
- des associations ?
- des éditeurs ou libraires ?
- des services municipaux (lesquels ?) ?
- des organismes privés ?
- des institutions nationales (lesquelles ?) ?
- des institutions internationales (lesquelles ?) ?
- des créateurs ?
- des animateurs professionnels (lesquels ?) ?
- d'autres médiathèques ?
- Autres (Précisez.)

18- Quelles sont les modalités de ces partenariats ?

- Participation simultanée à une manifestation locale
- Prêts d'expositions
- Choix de thèmes en commun dans la programmation
- Partage de locaux
- Echanges de matériels
- Interventions communes des personnels
- Elaboration d'un budget commun
- Autres (Précisez.)

19- Quels sont vos outils d'évaluation pour estimer la pertinence de vos animations ?

- Taux de fréquentation du public au cours des animations
- Affluence accrue du public dans le service ayant proposé des animations
- Hausse des prêts pour les collections concernées par les animations

- Augmentation du nombre d'inscrits suite aux animations
- Autres (Précisez.)

20- Quels supports de communication utilisez-vous pour faire connaître vos animations ?

- Affiches
- Plaquettes de programmation
- Radio locale
- Presse locale
- Télévision locale
- Invitations
- Site Web
- Autres (Précisez.)

21- Comment diffusez-vous la communication écrite ?

- Diffusion interne à la médiathèque (poste d'accueil, banque de prêt...)
- Dépôts dans des structures extérieures (lesquelles ?)
- Courrier à des personnes -relais
- Autres (Précisez.).

22- A qui envoyez-vous des invitations ?

- Aux inscrits
- Aux emprunteurs
- Aux usagers habituels des animations
- Aux partenaires
- Aux professionnels de la culture
- Aux professionnels de la communication
- Mailing aléatoire
- Autres (Précisez.)

23- Quelles sont vos critiques concernant les animations réalisées dans votre médiathèque ?

24- Quelles sont vos suggestions, vos désirs ?

QUESTIONS AUX PARTENAIRES

OBJECTIFS :

- Renforcer les partenariats existants
- Mieux connaître les attentes des partenaires actuels
- Recenser de nouveaux partenaires éventuels

1- Présentation de la structure

- Statut
- Tutelle
- Missions et objectifs
- Personnels (Combien ? Qui ?)

2- Présentation de la personne ayant répondu au questionnaire

- Statut
- Fonctions
- Formation
- Expérience antérieure

3- Quelles sont les activités de votre structure ?

4- Comment se décide cette politique ? Qu'est-ce qui détermine vos choix ? Numérotez par ordre de priorité.

- Le public ciblé
- L'actualité locale, nationale, voire internationale
- La motivation des divers services et personnels
- La pression de votre tutelle
- Les possibilités partenariales
- Le budget
- La politique culturelle générale de votre établissement
- Autres (Précisez.).

5- Quels publics visez-vous?

6- Quels sont vos partenaires ?

- Des équipements culturels locaux (lesquels ?)
- Des associations (lesquelles ?)
- Des services municipaux (lesquels ?)
- Des organismes privés
- Des institutions nationales (lesquelles ?)
- Des institutions internationales (lesquelles ?)
- Des créateurs
- Des animateurs professionnels (lesquels ?)
- Autres (Précisez.)

7- Comment s'organise le partenariat avec la Maison du Livre, de l'Image et du Son ?

- Choix de thèmes en commun
- Partage de locaux
- Echanges de matériels
- Interventions communes des personnels
- Prêts d'expositions
- Elaboration d'un budget commun
- Participation simultanée à des manifestations locales
- Autres (Précisez.)

8- Si vous ne travaillez pas ou plus avec la M.L.I.S., pouvez-vous dire pourquoi ?

9- Sur quelles bases et dans quels domaines seriez-vous disposé à (re)travailler avec la médiathèque ? Comment et pourquoi avez-vous été amené à un partenariat avec elle ?

10- Quels outils d'évaluation utilisez-vous ?

11- Budget

- Quel est votre budget annuel ?
- Quels sont vos financeurs ?

- Evolution de ce budget par rapport aux années antérieures ?

12- Equipements

- De quels équipements et locaux spécifiques disposez-vous ?
- Avez-vous des activités hors les murs (où ? lesquelles) ?

13- Quelles échéances déterminent le calendrier de votre programmation ?

- Les manifestations culturelles locales (lesquelles ?) ?
- Les manifestations nationales (lesquelles ?) ?
- L'actualité internationale ?
- Les échéances budgétaires ?
- Des contraintes internes (locaux, personnels) ?
- Des contraintes liées au partenariat ?
- Autres (Précisez.)

14- Combien de temps d'avance construisez-vous votre programmation ?

- Plusieurs années (combien ?) ?
- Un an ?
- Un trimestre ?
- Autres (Précisez.)

15- Disposez-vous d'un fichier d'utilisateurs ?

16- Quels moyens de communication utilisez-vous pour faire connaître vos activités ?

- Affiches
- Plaquettes de programmation
- Radio locale
- Presse locale
- Télévision locale
- Invitations
- Site Web
- Autres (Précisez.)

17- Comment diffusez-vous votre programmation ?

- Diffusion interne à votre structure
- Dépôts dans des structures extérieures (lesquelles ?)
- Courrier à des personnes-relais
- Autres (Précisez.)

18- A qui envoyez-vous des invitations ?

- Aux usagers habituels
- Aux partenaires
- Aux professionnels de la communication
- Mailing aléatoire
- Autres (Précisez.)

19- Quelles traces conservez-vous de vos activités des années antérieures ? Numérotez par ordre de priorité.

- Rapports d'activités
- Plaquettes de programmation
- Autres (Précisez.)

QUESTIONS AUX EDITEURS ET LIBRAIRES

Présentation générale :

- Type de l'établissement :
- Nombre d'employés :

1- Seriez-vous disposé à intervenir, comme partenaire de la Maison du Livre, de L'Image et du Son de Villeurbanne, dans le cadre d'activités d'animation ?

- Oui
- Non

2- Si oui, précisez sur quelles bases : pour quels types d'interventions, dans quels domaines, à quelles conditions ?

3- Avez-vous déjà travaillé ou travaillez-vous actuellement, en partenariat avec d'autres médiathèques ou équipements culturels, à l'occasion d'animations ou au titre d'interventions dépassant le cadre strict de la fourniture commerciale de documents ?

- Oui (Précisez avec qui et pour quoi)
- Non

QUESTIONS A LA TUTELLE

OBJECTIFS :

- Mieux Connaître les orientations de la politique culturelle de la ville
- Définir une programmation culturelle qui s'inscrive dans ces projets

1- Présentation de la personne ayant répondu au questionnaire

- Statut
- Fonctions
- Formation
- Expérience antérieure

2- Quels sont les priorités de la politique culturelle de Villeurbanne ?

3- Quels objectifs assignez vous aux manifestations culturelles ? Numérotez par ordre de priorité.

- Faire vivre le patrimoine local
- Dynamiser la vie culturelle
- Démocratiser l'accès à la culture
- Eduquer à la citoyenneté
- Donner une image positive de la municipalité
- Faire connaître la ville à l'échelle nationale
- Autres (Précisez).

4- Quelles missions assignez-vous aux divers équipements culturels de la ville ? Numérotez par ordre de priorité.

- Diffuser la culture
- Mettre en oeuvre les orientations politiques de la ville
- Etre forces de proposition dans le domaine des projets culturels
- Servir l'image de la municipalité
- Fidéliser le plus grand nombre de citoyens
- Autres (Précisez).

5- De quels services ou équipements attendez-vous plus particulièrement des manifestations culturelles ? Pourquoi ? Numérotez par ordre de priorité.

- E.N.M.
- M.L.I.S.
- T.N.P.
- Institut d'Art Contemporain
- Cinémas
- Associations (lesquelles ?)
- M.J.C., Maisons de quartiers, Centres sociaux
- Autres (Précisez).

6- Qu'attendez-vous plus spécifiquement des animations proposées par la MLIS ?

7- Quels publics doit viser la politique culturelle ? Numérotez par ordre de priorité.

- Les usagers habituels des équipements culturels
- Les "exclus"
- Les classes moyennes
- Les adultes
- Les enfants
- Les adolescents
- Les personnes âgées
- Les minorité ethniques
- Les femmes
- La famille
- Autres (Précisez).

8- Comment se décident les projets relatifs aux manifestations culturelles ? Qu'est-ce qui en détermine les choix ? Numérotez par ordre de priorité.

- Le public ciblé
- L'histoire locale
- L'actualité nationale, voire internationale
- La motivation des divers services et personnels
- L'incitation d'autres instances politiques (Département, Région Etat)

- Le budget
- Les possibilités partenariales
- Les grandes orientations politiques de la municipalité
- La qualité des propositions
- Autres (Précisez).

9- Budget

- Quel est le budget global annuel de la ville pour les manifestations culturelles ?
- Quels éléments déterminent l'attribution de budgets d'animation aux divers services ?

10- Qu'est-ce qui détermine le calendrier des manifestations culturelles ? Numérotez par ordre de priorité.

- La tradition locale
- Les manifestations nationales (lesquelles ?)
- L'actualité internationale
- Les échéances budgétaires
- Des contraintes internes (locaux, personnels...)
- Opportunités partenariales
- Autres (Lesquelles ?)

11- En dehors des divers services municipaux et équipements à vocation culturelle, travaillez-vous avec des partenaires extérieurs ? Lesquels et pourquoi ?

- D'autres villes (Lesquelles ?)
- Le Conseil Général
- Le Conseil Régional
- Des institutions nationales (Lesquelles ?)
- Des institutions internationales (Lesquelles ?)
- Des organismes privés (Lesquels ?)
- Des artistes
- Des associations (Lesquelles ?)

12- Quels sont vos outils d'évaluation ?

Pour une politique commémorative

54 commémorations possibles en 1999 (Quid 1999).

Evénements historiques (15)

- 1099 : prise de Jérusalem par les Croisés
- 1199 : mort de Richard Coeur de Lion (6 avril)
- 1599 : Edit de Nantes (25 février)
- 1799 : coup d'Etat du 18 Brumaire par Bonaparte (9 novembre)
- 1899 : affaire Dreyfus
- 1909 : première exploration du pôle Nord,
traversée de la Manche par Blériot (25 juillet)
- 1929 : Jeudi noir de Wall Street
- 1939 : début de la seconde Guerre Mondiale
- 1949 : création de l'OTAN (4 avril)
création du Conseil de l'Europe (8 mai)
- 1959 : Fidel Castro prend le pouvoir à Cuba (1 janvier)
naissance officielle de la 5^{ème} République
- 1969 : 1^{ère} journée internationale de la Femme (8 mars)
premiers pas sur la Lune (21 juillet).

Evénements culturels (11)

- 1599 : *les joyeuses commères de Windsor*, de Shakespeare
- 1699 : *Oncle Vania* de Tchekov
Le Rire de Bergson
- Inauguration de l'Arc de Triomphe
- 1909 : premier numéro de la *Nouvelle Revue Française* (24 janvier)
- 1949 : *La Colombe de la Paix* (24 mars) de Picasso
Journal d'Anne Franck, best seller de l'année
- 1959 : *Liaisons dangereuses* de Vadim
adaptation par Resnais de *Hiroshima mon amour* de Duras
- 1979 : inauguration du Forum des Halles.



Naissances (13)

1799 : Honoré de Balzac, Comtesse de Ségur

1899 : Francis Poulenc, Jacques Audiberti, Francis Ponge, Vladimir Nabokov, Duke Ellington, Alfred Hitchcock, Roger Vitrac

1909 : Joseph Losey, Elia Kasan

1929 : Sergio Leone, Martin Luther King

Décès (15)

1899 : Alfred Sisley, Johann Strauss II

1909 : Catulle Mendès

1919 : Auguste Renoir

1929 : Georges Courteline, Serge Diaghilev, Georges Clémenceau

1939 : Pie XI, Sigmund Freud

1949 : Maurice Maeterlink, Richard Strauss

1950 : Boris Vian, Gérard Philippe

1989 : Sergio Leone, Laurence Olivier.